



# L'Écrin 93

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE | JANVIER • FÉVRIER • MARS 2021

A satellite-style image of the Earth showing Europe, the Mediterranean Sea, and parts of Africa and Asia. The text "L'Europe, acteur géopolitique?" is overlaid on the image in white, bold, sans-serif font.

L'Europe,  
acteur géopolitique?

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### LA RÉDACTRICE EN CHEF - MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef



du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.

### ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef

de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



### JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension

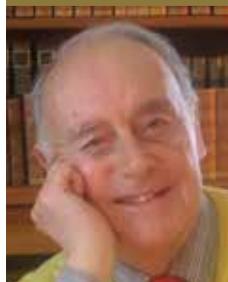


en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.

### JOCELYNE GAUDIN

Française d'origine. Etudes en économétrie à l'Université Paris IX-Dauphine. Travaille dans des cabinets de consultants et une banque privée avant d'intégrer le Centre de recherches "Travail & Société" (Paris Dauphine) pour développer le concept d'économie alternative et réaliser des évaluations de politiques publiques pour différents ministères fran-

çais et institutions internationales. Rejoint la Commission européenne en 1985, dans le Cabinet Clinton-Davis, puis la Task-force PME, la DG Entreprise, la DG Recherche, et le JRC jusqu'en 2016 (retraite). Continue de suivre l'actualité économique, l'évolution des mouvements de la société et leurs perspectives, tout en appréciant grandement la vie culturelle et amicale bruxelloise.



### DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005

et y contribue régulièrement depuis. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.

### PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Energie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration, chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef



du Courier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Élu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017, rédacteur à l'Écrin et responsable de l'action sociale depuis 2005.

# SOMMAIRE

## LE MOT DU PRÉSIDENT | HET WOORD VAN DE VOORZITTER

Et au bout du tunnel ... ? | En aan het einde van de tunnel ... ?

**LE BILLET DE LA RÉDAC'CHEFFE** | L'Écrin à tout prix

## VE DE LA SECTION

Le Conseil d'administration au travail

Nos bénévoles face à la pandémie

Utiliser le helpdesk informatique

## PORTRAIT

Rolf Wägenbaur, vaillant nonagénaire

André Ronsse, le jazz dans la peau

## EUROPE

Zur Bilanz der Deutschen EU-Ratspräsidentschaft

Les défis ambitieux de la présidence portugaise

L'état de droit : un enjeu capital pour la cohésion de l'Union

Le Belarus sur le fil du rasoir

Des défis et contraintes d'une « Commission géopolitique » pour une souveraineté européenne

Europe's eruptive next door

Des Eurocrates au front dans les Balkans

Biden victory gives EU last chance to save transatlantic alliance

Post-Brexit : what next ?

## INSTITUTIONS

Consequences of Brexit on retired staff

Parlement en quête d'un siège

Des Institutions en mode orange

The EESC : a stakeholder assembly at the service of the EU

Le réseau social Yammer devient Teams

## SOCIÉTÉ

Covid & new normality: inequalities

Bruxelles-les-Bancs

Where do the European Expats live ?

Parlangi

La révolution en jupons

## BREVES

## CULTURE

Capitale européenne de la culture : une vitrine pour l'UE

Faszination europäischer Kultur: die gotische Kathedrale

## TRIBUNE LIBRE

Dur ou mou le Brexit

PAC, pacte vert, où va l'Europe ?

## LES ANCIENS PUBLIENT

Amsoria de Lilia Bonghi

Merapi et autres nouvelles de Joanna Jarecka Gomez

## LU POUR VOUS

Les Émotions de Jean-Philippe Toussaint

Touche pas à ma prostate de Ralph Blum et Mark Scholz

**COURRIER DES LECTEURS** | Pierre Blanchard

## IN MEMORIAM

Jean-Bernard Quicheron

John Maslen | David Reinert

## NOUS ONT QUITTÉS

## APPEL A CONTRIBUTIONS

## Ont également contribué à ce numéro

Antoon Beuckels, Pierre Blanchard, Jean-Pierre Dubois, Michel Foucault, Jaap Geenen (traductions), Erik Halskov, Alan Hick, Jean-François Hulot, Raffaella Longoni, Pierre Mirel, Xavier Mirel, Marc Schober, David o'Sullivan, Niels Jørgen Thøgersen.

*Erik Halskov* 4-5

*Monique Théâtre* 5

*Philippe Loir* 6-7

*Philippe Loir* 8-9

*Philippe Loir* 10-11

*Daniel Guggenbühl* 12-13

*Monique Théâtre* 13-14

*Jürgen Erdmenger* 15-17

*Jocelyne Gaudin* 18-19

*Jean-Pierre Dubois* 20-21

*Daniel Guggenbühl* 22-23

*Pierre et Xavier Mirel* 24-27

*Robert Cox* 28-29

*Robert Cox/Philippe Loir* 30

*David o'Sullivan* 31-32

*Robert Cox* 33-34

*Monique Théâtre* 35

*Daniel Guggenbühl* 36-37

*Jocelyne Gaudin* 38-39

*Alan Hick* 40-41

*Monique Théâtre* 42-43

*Robert Cox* 44-45

*Jocelyne Gaudin* 46-47

*Niels Jørgen Thøgersen* 48

*Robert Cox* 49

*Monique Théâtre* 50

51

*Monique Théâtre* 52-53

*Jürgen Erdmenger* 54-55

*Michel Foucault* 56

*Jean-François Hulot* 57-58

*Raffaella Longoni* 59

*Raffaella Longoni* 60

*Daniel Guggenbühl* 61

*Jean-François Hulot* 62

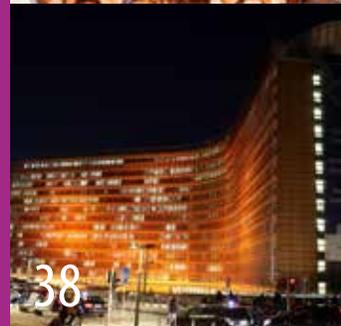
63

64-65

66

67-70

71





**Le 17 juillet 2020, premier jour d'un sommet européen marathon de quatre jours, qui restera dans l'histoire de l'Union européenne comme un tournant face à la crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la pandémie, le Premier ministre portugais, Antonio Costa, a offert à la chancelière Angela Merkel, pour son 66<sup>e</sup> anniversaire, le livre «L'Aveuglement» de l'écrivain José Saramago, Prix Nobel de littérature en 1998.**

**D**ans un pays, une étrange épidémie se répand, rendant les gens aveugles, les condamnant à vivre dans la cécité. Les relations humaines se dégradent, le désarroi s'empare des humains et du Gouvernement, l'incertitude et l'insécurité

## Et au bout du tunnel...?

règnent, l'origine et le cheminement du mal sont inconnus et le Gouvernement navigue à l'aveugle, pour ainsi dire. La survie devient pour chacun le moteur primaire. Seule une femme voit encore «clair», ayant échappé à la malédiction de «ces ténèbres désertées par l'humanité». Résumé bien trop succinct du récit troublant, presque déroutant, de José Saramago.

Bien des questions pourraient se poser sur l'idée qu'avait en tête Antonio Costa lorsqu'il a offert «L'Aveuglement» à la chancelière allemande. L'Allemagne, sous l'impulsion d'Angela Merkel, une femme éclairée et lumineuse, venait-elle de sortir de son «aveuglement budgétaire», dans un contexte où le monde se trouvait devant une pandémie qui, elle, comportait l'immense risque d'aveuglement sur les conséquences désastreuses pour les plus fragiles de nos sociétés? Peut-être en saurons-nous plus durant ce premier semestre 2021 puisque le Portugal, dirigé par Antonio Costa, assure la présidence de l'Union européenne. En tout cas, l'entraide et la solidarité sont au cœur du message de José

Saramago. Et ces valeurs d'humanité sont aussi celles qui continuent à guider la vie de notre association.

Au moment d'écrire ces mots (formule classique toujours d'actualité), nous avons l'espoir de sortir un peu de nos peines, de pouvoir reprendre au moins une partie d'une vie libre et de croire que les vaccins permettront d'arriver à une immunité collective suffisamment large pour que nous puissions tous revivre une nouvelle liberté. Mais nous avons maints défis devant nous. Le scepticisme quant à la vaccination semble très élevé dans de nombreux pays, une certaine méfiance vis-à-vis des autorités scientifiques et politiques se fait sentir, allant d'interrogations sur la qualité et la sécurité jusqu'aux théories de la conspiration, une forme d'aveuglement. Un gros travail de conviction reste encore à faire. Toutefois, l'espoir est de retour, une lumière surgit au bout du tunnel ...

Je vous souhaite, à toutes et à tous ainsi qu'à vos êtres chers, une bonne année 2021, porteuse d'espoir et de lumière.

Erik Halskov

### Éditeur responsable

Erik Halskov

### Rédactrice en chef

Monique Théâtre  
monique.theatre@gmail.com

### Comité de rédaction

Robert Cox  
Jürgen Erdmenger  
Jocelyne Gaudin  
Daniel Guggenbühl  
Philippe Loir

### Designer graphique

Frédérique Guiot

### Impression et expédition

OIB - Commission européenne

### Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

*Les textes n'engagent que leurs auteurs et non l'AIACE ni la Commission européenne*

### Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

G-1 01/50 • B-1049 Bruxelles

Tél +32(0)2 295 38 42

& +32(0)2 296 48 24

Fax +32(0)2 299 52 89

E-mail aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

BIC GEBABEBB

IBAN BE68 2100 3777 0034

N° d'entreprise : 450733759

# En aan het einde van de tunnel ... ?

Het is 17 juli 2020, de eerste dag van een Europese marathontop van vier dagen die in de Europese Unie herinnerd zal worden als keerpunt in de crisis op het gebied van gezondheid, en als economische en sociale crisis als gevolg van de coronapandemie. De eerste minister van Portugal, Antonio Costa, schonk kanselier Angela Merkel, voor haar 66<sup>e</sup> verjaardag, van de schrijver José Saramago, Nobelprijs literatuur 1998, zijn boek “De stad der blinden” (“Ensaio sobre a Cegueira”).

Ergens op aarde verspreidt zich een zonderlinge epidemie die de mensen het zicht ontnemt en hun tot levenslange verblindheid veroordeelt. De onderlinge betrekkingen verslechteren, ontreddeering maakt zich van de mensen en van de Regering meester, onzekerheid en onveiligheid krijgen de overhand, oorsprong en loop van het kwaad zijn onbekend en de Regering vaart om zo te zeggen in den blinde. Er te overleven is ieders eerste zorg. Slechts één vrouw ziet nog ‘helder’, omdat zij ontkwam aan de vervloeking van deze ‘mensverlaten duisternissen’. Aldus een veel te beknopte samenvatting van dit verwarrende, ja verontrustende relaas.

Men kan zich heel wat afvragen over wat Antonio Costa in gedachten had toen hij de Duitse kanselier “De stad der blinden” schonk. Dat Duitsland onder impuls van Angela Merkel, een verstandige en verlichte vrouw, wegwam van zijn ‘budgettaire

verblindings’ tegen de achtergrond van een pandemie die door kortzicht voor de meest kwetsbare van onze samenlevingen rampzalige gevolgen riskeerde te veroorzaken? Misschien zien wij dat beter in het eerste halfjaar van 2021 omdat Portugal dan, onder leiding van Antonio Costa, het voorzitterschap van de Europese Unie bekleedt. Hoe dit ook zij, de kernwaarden van de boodschap van José Saramago zijn onderlinge hulp en solidariteit. Dezelfde kernwaarden die het bestaan van onze vereniging schragen.

Bij het schrijven van deze woorden (nog immer actuele klassieke formule) mogen wij hopen op wat verlichting, om tenminste een stuk van onze bewegingsvrijheid terug te krijgen en te veronderstellen dat de vaccins ons een voldoende collectieve immuniteit zullen bieden om allen van een hervonden vrijheid te laten genieten. Er liggen evenwel nog tal van hindernissen voor ons. In vele landen heerst er aanzienlijke scepsis over een vaccinering, waar de wetenschap en de politiek niet overal vertrouwd worden, en waarbij de kwaliteit en de veiligheid betwist worden, met zelfs samenzweringstheorieën: een vorm van verblindings. Het zal niet eenvoudig zijn iedereen overtuigd te krijgen. Maar we mogen weer hopen, er is licht aan het einde van de tunnel ...

Ik wens u allen, en al de uwen, een voorspoedig 2021, een jaar vol hoop en licht.

Erik Halskov

## LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

### L'Écrin à tout prix

Le début de la crise sanitaire et du confinement en mars 2020 a correspondu, comme vous le savez, à un renouveau au sein de l'AIACE section Belgique. Nouveau président, nouveaux membres qui sont venus étoffer le Conseil d'administration et nouveau départ pour l'Écrin. Une évidence s'imposait : ce lien si important que constitue notre bulletin avec les membres de la section ne devait pas être rompu. Il était donc important plus que jamais de continuer, au sein du Comité de rédaction, ce travail collaboratif nécessaire à l'élaboration de chaque numéro.

Un écueil toutefois s'est présenté à nous lorsque la Commission a annoncé la fermeture de ses bâtiments et, par voie de conséquence, de ses ateliers de reproduction et d'expédition. L'accès n'était autorisé que pour le personnel « critique » et les envois donc limités aux seuls documents « prioritaires ». Quelle ne fut pas notre heureuse surprise lorsque les numéros 91 et 92 de l'Écrin furent envoyés aux membres, dans des délais défiant nos espoirs les plus minces ? Tout ceci a été rendu possible grâce à nos collègues de l'OIB. Car nos collègues en activité de la Commission sont bien conscients de la situation fragilisée des seniors en ces temps de confinement. Pour beaucoup, le sentiment d'isolement s'est considérablement accru ces derniers mois et la solitude est d'autant plus pesante. Le simple fait de trouver dans sa boîte aux lettres un bulletin où l'on peut lire des nouvelles des institutions et des articles rédigés par d'anciens collègues peut mettre du baume au cœur et faire qu'on se sente moins seul. Cela, la Commission le sait et une de ses priorités est de veiller au bien-être psychologique et moral de ses « anciens ».

Au nom du Comité de rédaction de l'Écrin, je remercie chaleureusement tous les collègues de l'OIB qui contribuent à faire en sorte que ce magazine puisse être imprimé et expédié aux membres, malgré les circonstances difficiles, en espérant qu'ils retrouveront rapidement leur lieu de travail, cette fois en toute sécurité.

Monique Théâtre

# Le Conseil d'administration au travail

par Philippe Loir

**Le Conseil d'Administration (CA) s'est adapté au confinement en organisant désormais ses réunions par vidéo-conférence grâce à un abonnement à l'application Zoom gérée sur le plan technique par Pierre Blanchard. Trois réunions se sont déjà tenues les 17 novembre, 12 décembre 2020 et 19 janvier 2021 durant lesquelles les participants ont eu le plaisir, par écrans interposés, de se revoir enfin depuis le 12 mars 2020, de discuter et de travailler ensemble.**

Le début de l'année 2021 a été endeuillé par l'annonce du décès, le 14 janvier, d'un des membres les plus anciens du CA, Jean-Bernard Quicheron, qui a également été le rédacteur en chef de l'Écrin durant quinze ans. Une minute de silence à sa mémoire a été observée lors de la réunion du 19 janvier et un hommage lui est rendu dans la rubrique « In memoriam » du présent numéro. Cette disparition a généré quelques changements au sein du CA, à savoir la désignation de Dominique Dedeken comme nouvelle membre suppléante et le passage de Brigitte Raus en tant que membre titulaire.

Si le CA est prêt à travailler, force est de constater qu'il n'est plus opérant sur un point essentiel de son rôle, rassembler les pensionnés, les faire se rencontrer en organisant des voyages, des événements culturels, des repas de fête, des As-

semblées générales... La lutte contre la Covid-19 a mis un terme pour le moment à toutes ces activités créatrices de vie.

Les beaux voyages sont reportés ou annulés. Quand reprendront-ils et sous quelle forme, faudra-t-il exiger un vaccin pour voyager en groupe ? Nous n'avons pas la réponse. Les thés littéraires qui avaient trouvé leur public attendent de repartir avec de nouveaux auteurs maison. Les groupes de parole destinés aux veufs et aux veuves et qui répondent à un vrai besoin sont suspendus alors que de nouvelles demandes de participation arrivent au secrétariat. Notre Assemblée Générale fixée au 31 mars 2021 est bien évidemment suspendue mais la salle de Gasperi du Charlemagne a quand même été réservée au cas où... et il est envisagé la possibilité d'une AG à distance en utilisant une extension de l'abonnement Zoom (webinar). Quelques activités peuvent néanmoins continuer à être menées à bien.

L'aide aux personnes en difficulté ne s'est pas arrêtée. En appliquant les mesures de protection réglementaires, les bénévoles continuent à apporter leur aide à nos collègues en difficulté. Un article dans le présent Écrin revient en détail sur ce sujet. Le comité de rédaction de l'Écrin est toujours très actif puisque les travaux de réflexion et d'écriture se font à domicile et sont complétés par des réunions en téléconférence. L'Écrin continue à bénéficier du soutien remarquable des

services de l'OIB. Malgré les mesures de confinement, ces services continuent à assurer la mise en page de la revue, à l'imprimer et à la diffuser. Un grand merci leur est dû.

Nos représentants dans les divers comités de concertation avec la Commission, qu'ils soient de nature sociale ou statutaire, participent à des réunions en téléconférence avec les services de la Commission. Quelques progrès ont pu être actés lors de la rediscussion des Directives générales d'exécution (DGE) du Régime commun d'assurance-maladie. En réponse aux propositions de nos représentants, des avancées ont été réalisées dans le domaine de la reconnaissance des maladies graves : désormais le taux de remboursement à 100% s'applique également « aux frais liés aux examens de suivi des maladies graves » sans limite dans le temps. De même, de nouvelles DGE prévoient à présent un certain assouplissement dans l'interprétation des critères d'évaluation des maladies graves, notamment celui de pronostic vital défavorable en cas de handicap.

Le CA constate avec satisfaction que la « Méthode » mise au point par notre ami Ludwig Schubert est mise en œuvre pour le calcul des rémunérations et des pensions. Elle donne cette année un montant de 2,5% supplémentaires mais qui ne sera pris en considération que lorsque la perte de 8,8% du PIB de l'Union aura

retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire. En attendant, l'adaptation des pensions de 2020 a été réduite à 0,7% avec une rétroactivité au 1er juillet. Les pensionnés en ont été informés.

Le CA se préoccupe de la disponibilité des vaccins contre la Covid-19 pour les pensionnés. En effet, ceux-ci n'étant pas affiliés au système de santé belge qui organise les vaccinations, pourraient avoir des difficultés pour l'accès au vaccin. La question a été posée par l'AIACE Internationale au niveau politique, commissaire européen et autorités belges. Cette délicate question trouvera probablement une réponse par le biais de l'enregistrement des pensionnés dans les Communes belges qui permettra de les contacter officiellement.

Le CA a été informé du prochain départ à la pension de notre secrétaire, Karine Pollenus, que beaucoup de nos adhérents connaissent et apprécient l'accueil téléphonique au Secrétariat. Son départ sera effectif le 15 février. Des procédures ont été engagées pour son remplacement.

Le Conseil d'administration de l'AIACE Internationale, dont sont titulaires deux de nos membres, Erik Halskov et Sylvie Jacobs, et dont deux sont suppléants, Monique Théâtre et Pierre Blanchard, vit les mêmes difficultés organisationnelles que notre CA. Il ne se réunit plus qu'en visioconférence. De même, il a dû annuler pour la deuxième année consécutive les Assises prévues au mois de mai en Grèce à Loutraki mais examine la possibilité de tenir une Assemblée Générale virtuelle en juin 2021.

Le CA International est actuellement confronté au problème de l'élection



d'un nouveau président car Joaquín Díaz Pardo, dont le mandat s'achève fin mars prochain, n'est pas disposé à assumer une année supplémentaire de présidence. Une solution a finalement été trouvée et le vote des nouveaux président et vice-président aura lieu par voie électronique lors de la prochaine réunion du CA des 16-17 mars.

La Commission a lancé un exercice de réflexion sur une nouvelle stratégie en matière de politique des ressources humaines et a lancé une vaste consultation auprès de tout le personnel de la Commission. Il ne s'agit pas d'un exercice politique ambitieux mais de rechercher des mesures pratiques dans le cadre des structures existantes puisqu'il n'est pas envisagé de modifier le Statut et que les propositions doivent s'intégrer dans le cadre des perspectives financières pour

un exercice qui concerne uniquement la Commission. La bonne nouvelle est que celle-ci a demandé une contribution à l'AIACE Internationale en reconnaissant par là sa représentativité. Cette contribution portera sur les améliorations que les pensionnés souhaitent dans leurs relations avec la Commission, ce qui donne la possibilité de revendiquer plus de support de sa part. Elle portera également sur ce que les pensionnés, compte tenu de leurs expériences passées, pourraient proposer dans des domaines concrets tels que notations, mobilité, promotions, relations avec les cabinets... Les représentants de l'AIACE Belgique estiment quant à eux qu'il serait nécessaire à cette occasion de rappeler l'importance de l'indépendance de la Fonction Publique Européenne et la nécessité de recentraliser certaines activités plutôt que de les délocaliser dans de nombreuses agences. ■

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AIACE BELGIQUE 2020/2023**

**Président** Erik Halskov

**Vice-présidentes**

Sylvie Jacobs, Raffaella Longoni

**Secrétaire générale** Nadine Wraith

**Trésorier** Christian Waeterloos

**Membres titulaires**

Pierre Blanchard, Philippe Loir,  
Brigitte Raus, Monique Théâtre,  
Eliane Van Tilborg

**Membres suppléants**

Dominique Dedeken, Félix Geradon,  
Alan Hick, Isabella Quattrocchi

# Nos bénévoles face à la pandémie

par Philippe Loir

**L'accompagnement des personnes en difficulté est synonyme de contacts étroits avec les personnes aidées. Le bénévole doit aller chez elles, leur parler, les écouter, manipuler des documents personnels ; ces contacts humains sont la base d'un accompagnement réussi. Or, depuis le mois de mars 2020, ce type de contact est prohibé par crainte légitime de la propagation de la maladie.**



Dès le début de la pandémie, une circulaire de l'AIACE a rappelé aux bénévoles qu'ils ne pouvaient plus se rendre dans les maisons de repos et qu'ils devaient respecter toutes les mesures de sécurité édictées par les Autorités : port du masque, distanciation sociale, brièveté des contacts ... La Covid bien évidemment n'a pas fait disparaître les besoins d'aide; ils sont toujours là mais tout est devenu plus compliqué. Nos trente-cinq bénévoles sociaux actuels ont dû s'adapter et changer de stratégie pour continuer à aider la centaine de personnes dont ils ont la charge. L'objectif est toujours le même : assurer une présence permanente auprès des plus faibles. Les personnes aidées doivent savoir que l'AIACE ne les abandonnera pas malgré les difficultés.

Le téléphone remplace au maximum les contacts directs, les services de la poste sont employés intensivement pour la transmission des documents car il n'est plus question d'aller les déposer au bâtiment MERO du PMO. Les contraintes des envois postaux peuvent être lourdes surtout pour les envois en recommandé pour plus de sécurité ; les bénévoles doivent désormais souvent aller à la poste, attendre aux guichets, payer l'expédition ... A ces contraintes s'ajoute l'isolement des bénévoles malgré les messages qui leur sont régulièrement envoyés pour les informer. Ils se réunissaient régulièrement, trois fois par an, pour échanger, dire leurs difficultés, recevoir les conseils des assistants sociaux de la Commission, recharger leurs batteries si nécessaire. Malheureusement,

ces réunions ne sont plus autorisées et les bénévoles se retrouvent isolés sans pouvoir se soutenir les uns les autres. Ils ne se sont malgré tout pas laissé abattre par ces inconvénients et ont continué à assumer leur mission comme le prouvent les rapports qu'ils me font parvenir et qui mettent en valeur la diversité des cas qu'ils rencontrent (pour des raisons évidentes, les noms et les lieux n'apparaissent pas dans ces extraits) :

«Après l'hospitalisation de Mme X et son entrée en MRS, j'ai accompli toutes les démarches auprès du PMO et il n'y a donc plus de problèmes sur le plan administratif. Comme Mme X n'a plus d'appartement, et donc plus de boîte aux lettres, ses enfants m'ont demandé si j'acceptais que son courrier soit temporairement dévié vers ma propre adresse. J'ai donné mon accord car cela me permet de recevoir directement le courrier du PMO et tout autre envoi important qui nécessite un suivi.»

«Depuis la mi-août, on s'occupe intensivement de Mme X, avec le service social de la Commission, pour régler la question d'une mesure de protection judiciaire à son égard. Elle est toute seule et n'est plus à même de gérer ses affaires. Je lui ai rendu visite plusieurs fois en juillet et en août en tenant compte des restrictions imposées par la MRS. Avec une assistante sociale, je suis passé deux fois à la MRS pour préparer les documents et le dossier est prêt à être envoyé à la justice de paix.»

«Hier j'ai reçu les résultats de mon test Covid qui sont positifs dans le mau-

vais sens. Mes symptômes, forte fièvre, perte d'odorat, changement de goût ne sont pas inquiétants en soi mais désagréables. Chaque jour j'espère en terminer. J'ai été en contact avec Monsieur X qui se plaignait de ne pas recevoir les remboursements pour lesquels on avait introduit les demandes deux mois auparavant. J'aurais voulu communiquer les résultats de mes appels téléphoniques avec la Commission, mais pas de réponses à plusieurs reprises. Je reprendrai mes essais dès que je me sentirai mieux mais cela m'inquiète quand même.»

«J'ai été en contact indirect avec Mme X. Le home où elle réside m'envoie les papiers pour effectuer les remboursements mais ce n'est pas évident car la personne qui doit payer les factures est elle-même très malade et il est difficile de savoir ce qui a été fait et ce qui doit encore être suivi. Je n'ai jamais de retour de ce que le RCAM a payé ou reconnu.»

«J'ai été en contact par téléphone avec Mme X qui m'a demandé à plusieurs reprises d'introduire des demandes à la Caisse maladie en son nom, ce qui a été fait. Son mari a été longuement à l'hôpital, il est de retour avec une prise en charge à domicile avec infirmière, kiné, garde malade. Il a une maladie assez invalidante et est incapable de vivre sans un encadrement intensif.»

«J'ai toujours un contact personnel et par téléphone avec Mme X avec laquelle j'ai créé une relation de confiance. Elle est en phase terminale d'un cancer et m'a parlé de son souhait de trouver un endroit où elle pourrait, le moment venu, passer ses derniers jours sans que l'on s'acharne sur elle et la maintienne



en vie malgré elle. Elle a été très soulagée quand je lui ai parlé du Foyer ... Elle m'a demandé de venir la voir malgré la Covid car elle était en perte d'autonomie et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises.»

«Monsieur X se plaint des lenteurs dans le remboursement des frais de maladie. Je lui ai expliqué que ces retards résultaient probablement de l'accumulation de demandes pendant la fermeture des bureaux en fin d'année. Il se trouve dans une situation financière difficile et craint de ne pas pouvoir honorer ses engagements. Je lui ai conseillé de contacter le service social de la Commission pour voir si une solution peut être trouvée.»

«Mme X ne reçoit pas de décomptes de frais médicaux. Les demandes ont été postées par moi-même dans mon bureau de poste. Pour celles-ci j'ai les scans des justificatifs, pour les autres Mme ne photocopie que la première page et non les justificatifs. Je ne comprends pas pourquoi le PMO ne lui fournit pas de décomptes. On devrait réfléchir à la possibilité pour les bénévoles d'introduire les demandes de remboursement des personnes qu'ils aident de manière électronique. Cela nous simplifierait la vie et celle du PMO.»

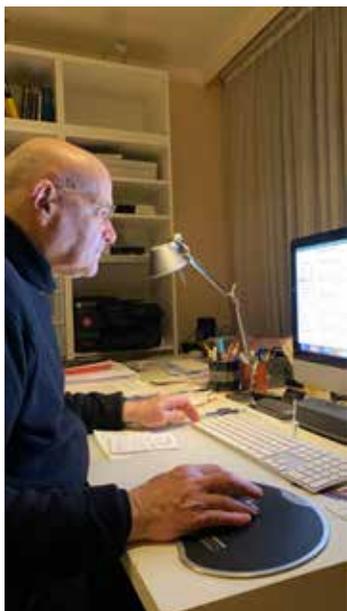
«Depuis le début du confinement, je maintiens le contact avec les six personnes dont je m'occupe, principalement par téléphone directement ou indirectement pour une patiente psychiatrique ; je m'inquiète pour Mme X, soignée dans la section psychiatrique de la Clinique, que je ne parviens plus à joindre. Je compte me renseigner auprès de cette Clinique. Pour les demandes de remboursement et les demandes d'aide ménagère, je me fais envoyer les documents par la poste. Jusqu'à présent je n'ai pas rencontré de problèmes.»

«Je m'occupe de mes « clients » comme je peux, c'est-à-dire en gardant les distances sans trop pouvoir bavarder, sauf par téléphone, mais en assurant le suivi des demandes de remboursement. Je les introduis par lettre recommandée et constate que l'équipe RCAM s'en occupe fort bien avec parfois des flexibilités hautement appréciées.»

De ces quelques extraits des rapports des bénévoles, on peut constater que le virus ne les a pas empêchés d'agir et que leurs expériences sont diverses. Les uns apprécient les réactions du PMO, d'autres s'en plaignent mais pour tous le déconfinement est attendu avec impatience. ■

par Philippe Loir

# Utiliser le helpdesk informatique



▲ Pierre Blanchard

Dans la répartition des responsabilités au sein du Conseil d'administration apparaît le helpdesk informatique avec comme titulaires Pierre Blanchard et Brigitte Raus. C'est un service qui est offert à tous nos adhérents et qui mérite d'être mis en valeur au moment où l'Informatique voit son utilisation renforcée notamment avec le télétravail et les réunions virtuelles. Pour éclairer nos lecteurs sur ce service, l'Écrin est allé questionner les deux responsables de cette action.

service, l'Écrin est allé questionner les deux responsables de cette action.

## Pourquoi un helpdesk informatique ?

C'est déjà une histoire ancienne. Un helpdesk avait été créé il y a plusieurs années, lorsque l'accès à l'intranet de la Commission a été ouvert aux pensionnés. Il s'agissait au départ d'une initiative commune de l'institution et de l'AIACE Internationale visant à établir une liste reprenant, pour chaque section nationale, un ou plusieurs bénévoles susceptibles d'aider les membres ayant des difficultés dans ce domaine. Pour la section Belgique, Margarethe Braune a été pendant longtemps la spécialiste à laquelle pouvaient recourir nos adhérents. Depuis la crise de la Covid-19, l'informatique a vu son importance augmenter très fortement avec la mise en œuvre du télétravail et des réunions virtuelles à travers des applications de téléconférence. Or notre population de pensionnés, surtout les plus âgés qui n'ont pas vécu la révolution informatique des Institutions européennes, se trouve souvent démunie devant le « Tout informatique ». Il était urgent que notre Section puisse continuer à apporter une aide informatique à ses adhérents après le départ de la

regrettée Margarethe Braune. Pour cela elle a fait appel à nous, Pierre Blanchard et Brigitte Raus, pour nos compétences dans ce domaine.

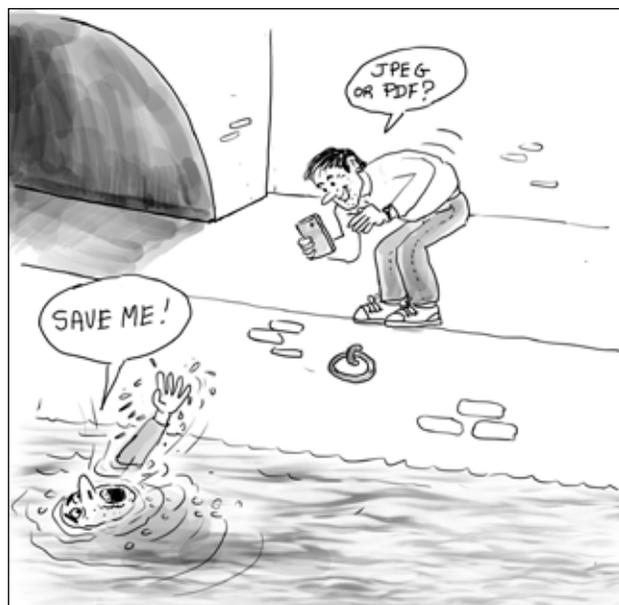
## Quels sont les problèmes les plus fréquents que rencontrent les utilisateurs ?

Les questions les plus nombreuses concernent l'application « EU Login », le système sécurisé d'accès aux portails des sites Web de la Commission et, plus spécifiquement, l'accès à RCAM en ligne, le portail de l'Assurance maladie.

Pour aider les utilisateurs « EU Login » qui rencontrent des problèmes de connexion, la meilleure réponse consiste à les mettre en communication avec le service de support de la DG informatique à l'adresse suivante :

**[EU-LOGIN-EXTERNAL-SUPPORT@ec.europa.eu](mailto:EU-LOGIN-EXTERNAL-SUPPORT@ec.europa.eu)**

où ils trouveront des réponses claires à leurs questions ainsi que la manière d'opérer. Le plus souvent, le secrétariat de l'AIACE Belgique qui reçoit les demandes d'aide est en mesure d'identifier lui-même la question et de diriger les adhérents vers ce service de la Commission sans nous solliciter.



▲ Auteur : Marc Schober

## L'accès à EU Login étant maîtrisé, quelles sont les autres questions qui vous sont posées ?

Une fois l'obstacle « EU Login » franchi, les autres demandes portent le plus souvent sur l'utilisation de RCAM en ligne qui présente un grand intérêt en ces temps de confinement. L'accès à « My Remote » est moins connu, mais fait l'objet de questions de la part des pensionnés étant donné qu'il s'agit d'un portail qui donne accès aux trois sites actuels en service pour les pensionnés (« RCAM en ligne », « MyIntracomm pensionnés » et « Sysper Post Activity ») :

<https://myremote.ec.europa.eu/>

L'accès à « My Intracomm pensionnés » peut se faire aussi séparément :

<https://myintracomm.ec.europa.eu/retired>

de même que l'accès à « RCAM en ligne » :

<https://webgate.ec.europa.eu/RCAM/>

mais l'accès à « Sysper Post Activity » (portail permettant aux pensionnés de gérer eux-mêmes leur dossier personnel) n'est possible que via « My Remote », toujours via EU login.

De plus, pour passer d'un site à l'autre, le système demandera à l'utilisateur de s'identifier plusieurs fois, toujours au moyen d'« EU Login », en particulier pour accéder au « RCAM en ligne » soumis à une protection supplémentaire en raison de la confidentialité des données médicales.

## Quelles sont les limites de votre intervention ?

La complexité grandissante de ces accès est telle que les pensionnés qui n'y parviennent pas ou qui rencontrent soudain des problèmes constituent des cas particulièrement difficiles à traiter, surtout actuellement où on ne peut communiquer que par courriel ou par téléphone. Les fonctionnaires en activité bénéficient d'un support interne constamment accessible mais une fois pensionnés, ils doivent affronter seuls leur fournisseur de réseau internet domestique, notamment le WIFI, les nombreux logiciels disponibles, les performances et origine des PC, des tablettes et des smartphones, sans compter les logiciels annexes de traitement de textes et de données tels que Office, Pages, Excel ou Adobe. Cette complexité intrinsèque au



▲ Brigitte Raus

monde numérique actuel, de plus en évolution constante, ne permet pas d'intervenir avec efficacité à distance. Certes, des solutions d'intervention à distance existent telles que le logiciel « TeamViewer », mais elles nécessiteraient la mise en place d'une équipe de plusieurs spécialistes bénévoles disponibles en permanence, ce qui constitue une gageure pour notre Association. Il s'agit sans doute d'une question de génération car les nouveaux pensionnés, formés au numérique durant leur vie professionnelle, semblent de plus en plus à l'aise et performants. Il n'en demeure pas moins que les pensionnés les plus anciens, même ceux ouverts au « Tout numérique » rencontreront un jour des difficultés et chercheront de l'aide auprès du helpdesk informatique de l'AIACE Belgique dont le soutien restera acquis. Ils seront toujours les bienvenus en nous contactant via le secrétariat de la section ou le site Web de la section. ■

### Pour contacter le helpdesk informatique de l'AIACE section Belgique

- Tél secrétariat : 02 295 38 42 - 02 296 48 24 (de 9h30 à 13h)
- E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu)
- Via le site : [www.aiace-be.eu](http://www.aiace-be.eu)

# Rolf Wägenbaur, vaillant nonagénaire par Daniel Guggenbühl

*Vous trouverez notre ami Rolf dans un spacieux et lumineux appartement d'une avenue arborée de la commune d'Uccle. Il y a emménagé avec sa femme, décédée depuis, il y a six ans.*



▲ Rolf Wägenbaur, 4<sup>ème</sup> en haut à droite, et l'Amicale des Anciens du Service juridique

À la table de la salle à manger, vous serez placé sous le regard de deux ancêtres de la branche maternelle et, dans un petit échantillon de photos de personnages historiques exposé sur un guéridon, vous serez frappé par un autre profil qui, lui, ressemble furieusement à Bismarck: il s'agit du grand-père maternel de Rolf, qui fut professeur d'université à Prague sous le régime des Habsbourg et qui avait Franz Kafka parmi ses élèves.

## Un juriste originaire du Sud-Ouest de l'Allemagne

Rolf est originaire de Tübingen, ville universitaire du Bade-Wurtemberg. C'était l'époque de l'immédiat après-guerre, Tübingen étant situé dans la

zone d'occupation française. Il a appris le français, décision capitale pour son avenir, d'abord en prenant des leçons particulières. Puis il a commencé ses études universitaires en France, initiative inhabituelle pour un jeune Allemand. Au bout de trois ans, pendant lesquels il a donné des cours d'allemand dans un lycée de garçons de Toulouse, il a décroché dans cette ville une licence ès-lettres. Mais le métier d'enseignant en France, auquel le prédestinaient les lettres, ne l'attirait guère. Il retourna donc à Tübingen avec sa femme française, qui lui donnera deux enfants, et y mena rondement ses études de droit. Le sujet de sa thèse de doctorat était «le droit de grève des

fonctionnaires français». Après cela il a travaillé quelque temps comme assistant d'un professeur d'université, un emploi qui lui a permis de subvenir désormais aux besoins d'une vie d'homme marié.

## Une carrière rectiligne

Vint ensuite la Commission Halls-stein de l'époque, qu'il intégra en 1962. À partir de là nous pouvons dire qu'il amorça une carrière rectiligne, comme membre du Service juridique, jusqu'à son départ à la retraite. On lui confia tout d'abord la politique des transports, domaine dans lequel il travailla quelque temps avec un fils du président du conseil français Antoine Pinay. Puis il passa successivement à la concurrence et à l'harmonisation fiscale, au droit d'établissement, à la libre circulation des biens, à l'acier, à la protection des consommateurs et à l'environnement. Ces deux derniers sujets, auxquels s'ajoutèrent les transports, devinrent ses attributions en tant que directeur nouvellement promu. Rolf prit sa retraite en 1996. Du haut de ses 90 ans, il contemple à présent une carrière dans laquelle il estime avoir trouvé beaucoup de satisfactions, car ses occupations étaient très variées et jamais routinières. Il se souvient de quelques missions particulièrement intéressantes telles que sa participation au Sommet de la Terre en 1992

à Rio de Janeiro ou à un colloque à Moscou, à l'époque de Eltsine, sur la politique de l'environnement.

### Un retraité heureux

Une fois retraité, il intégra la succursale bruxelloise d'un cabinet d'avocats allemand. Il officia aussi comme conseiller de l'Agence européenne de l'environnement, ce qui le conduisit à plusieurs reprises à Copenhague. En 1998-99, il a conseillé le gouvernement letton et se rendait donc souvent à Riga. Pendant toutes ces années, il publia une centaine d'articles dans diverses revues de droit. En 2008, ensemble avec sa collègue Erika Ortmann, Rolf eut la bonne idée de lancer une amicale d'anciens membres du Service juridique réunissant périodiquement vingt à trente participants dans un café près du Cinquanteaire. Chaque réunion est animée par un orateur choisi soit parmi les membres du groupe, soit à l'extérieur. Cette amicale existe toujours, mais tourne au ralenti en raison de la crise sanitaire. À présent, Rolf vit seul dans son appartement d'Uccle, mais sa famille compte beaucoup pour lui : il a dix petits-enfants et, dit-il avec malice, six ou sept arrière-petits-enfants. Il est très préoccupé par des problèmes auxquels on ne s'attendait pas tels que le Brexit ou le bras de fer avec quelques pays d'Europe de l'Est au sujet du respect de l'État de droit, qui met à mal la cohésion de l'Union européenne. Il ne voit plus très souvent sa résidence secondaire en Provence, où il se rendait fréquemment au temps où il vivait encore en couple. ■

## André Ronsse, le jazz dans la peau

par Monique Théâtre

**Bon nombre d'anciens collègues se souviendront d'avoir croisé André, en prenant un verre dans un club de jazz bruxellois, dans un restaurant proposant un dîner en musique ou lors de la réception offerte par la Commission pour célébrer leurs 20 ans de service. Il n'y était jamais sans son saxophone ni sa clarinette.**

La musique fait partie de la vie d'André Ronsse depuis qu'il est tout jeune. C'est malgré tout sur le tard, vers l'âge de 17 ans, qu'il décide de suivre des cours de clarinette à l'Académie de musique de Schaerbeek. Il se produira ensuite très vite dans des petits bistrot de la capitale. Le jazz est pour lui une évidence, ce style musical ne le quittera plus.

Entré à Euratom en 1963, André a travaillé durant toute sa carrière dans des cellules financières gérant les lignes budgétaires liées aux traitements, rémunérations et indemnités du personnel des institutions. Job singulier pour cette âme d'artiste, qui ne rêve que de big band et de jam-session, et dont la carrière jusqu'à son départ en pension en 2000 a été synonyme de situations comptables, grilles de salaires, calculs d'allocations, grades, échelons, barèmes et application stricte du Statut... Mais ses chers instruments n'étaient jamais loin. Dès 1969, il a dé-

buté les fameuses soirées musicales du pub irlandais « The Queen Victoria Pub » situé au Rond-Point Schuman. C'est ainsi que tous les mardis soir, de nombreux collègues ont pu se divertir au son des airs de Dixieland du « Victoria Jazz Band », septette qu'André avait fondé, notamment avec Barry Cusack, ancien juriste à la Commission. Il s'y est produit plus de 250 fois... Après la clarinette, il a fait l'acquisition d'un saxophone alto et plus tard d'un saxophone soprano, comme Sidney Bechet. Durant de nombreuses années, il emmenait ces trois instruments sur scène, passant de l'un à l'autre.

Dans les années 90, André s'est associé à d'autres musiciens et a intégré le groupe « Buster and the Swing ».

Le Dixieland a fait place à un jazz plus swing et ce, sous la direction musicale du pianiste Marc Hérouet, musicien et compositeur belge bien connu. Il était le co-fondateur du célèbre « Wallace Collection » des années 70. Le répertoire était plus éclectique, reprenant, outre les compositions originales, les grands classiques de Duke Ellington, Fats Waller, Louis Armstrong, Ella Fitzgerald, Sidney Bechet et bien d'autres. Le groupe se produisait dans des festivals, tant en Belgique qu'à l'étranger, mais aussi dans de nombreux établissements bruxellois dont le Mâcon - qui était une véritable institution à Uccle - et le Music



▲ *André Ronsse à l'avant-plan à droite*

Village près de la Grand-Place. André a également enregistré plusieurs LP et CD, dont trois qui ont été réalisés dans son propre grenier !

fut fait d'organiser la réception des médaillés dans les magnifiques salons du «Concert Noble» de la rue d'Arlon et André fut à nouveau sollicité pour en assurer l'animation. Il restera, avec son groupe, le musicien «attitré» pour cette manifestation et continuera à jouer pour le président Juncker au sein du musée Autoworld du Cinquantenaire. Ce sera ainsi l'occasion pour André d'y revoir de nombreux anciens collègues et de leur permettre d'entamer un petit pas de danse au son des mélodies jazzy de son orchestre. Agé aujourd'hui de 80 ans, ses prestations musicales se font plus rares mais il garde toujours une «blue note» dans la tête... ■



Au milieu des années 80, Jacques Delors, qui venait d'être élu président de la Commission, a émis le souhait de faire appel à un orchestre de jazz pour animer la réception organisée chaque année en l'honneur du personnel ayant presté 20 ans de service. André et son groupe de l'époque «Victoria Jazz Quartet» ont été tout naturellement choisis et se sont produits à de nombreuses reprises durant la présidence Delors, jusqu'en 1995, dans les salons du Berlaymont. Il y eut ensuite une interruption, les présidents Santer et Prodi préférant un autre style de musique... En 2004 - début de la présidence Barroso - le choix

# Gemeinsam die Corona-Pandemie bewältigen Gemeinsam Europa wieder stark machen

von Jürgen Erdmenger

ZUR BILANZ DER DEUTSCHEN EU-RATSPRÄSIDENTSCHAFT | JULI-DEZEMBER 2020

*Die deutsche Bundesregierung hatte sich als ein prioritäres Ziel für ihre Ratspräsidentschaft gesetzt, Europas Antwort auf die Corona-Pandemie zu gestalten. Dazu gehörten der gemeinsame und koordinierte Weg aus der Krise und zugleich die nachhaltige Bewältigung ihrer wirtschaftlichen und sozialen Folgen. Die Antwort ist deutlich geworden. Auch weitere aktuelle Zukunftsfragen standen auf dem Programm und fanden beachtliche Lösungen.*

Die Bundesregierung hatte in ihrem Programm für alle Politikbereiche ihre Leitgedanken und die im Einzelnen in den Räten zu beratenden und zu entscheidenden Maßnahmen aufgezeigt. Um eine vollständige Bilanz zu ziehen, könnte man die lange Liste der Maßnahmen durchgehen und das Erreichte, das beachtlich ist, sowie die offen gebliebenen Fragen darstellen. In diesem Beitrag kann es allerdings nur darum gehen, einige Schwerpunkte und Rahmenbedingungen des Geschehens hervorzuheben. Die Corona-Pandemie erforderte schnell und entschlossen einige ad-hoc Entscheidungen. Die Bundesregierung hatte ihre Planung aber auch in drei Vorgaben eingebettet, die ein geordnetes mittelfristiges Vorgehen der EU-Institutionen sicherstellen sollen: Die vom Europäischen Rat im Juli 2019 beschlossene Strategische Agenda 2019-2024, das Programm der Trio-Präsidentschaft Deutschland-Portugal-Slowenien, das für die Zeit 1. Juli 2020 bis 31. Dezember 2021 gilt, sowie das Arbeitsprogramm der Kommission. Auf diese Weise ist auch gewährleistet, dass die unter deutscher Präsidentschaft offen gebliebenen Punkte reibungslos von Portugal weitergeführt werden. Zu beachten ist, dass alle Gesetzgebung in der EU ein Zusammenwirken der drei Organe Kommission, Parlament und Ministerrat erfor-



dert. Die Ratspräsidentschaft hat dafür zu sorgen, dass hier alle Formalien eingehalten werden, insbesondere, wenn es um die Umsetzung politischer Beschlüsse des Europäischen Rates geht. In letzterem saß übrigens Charles Michel vor und nicht Angela Merkel. Die deutsche Präsidentschaft musste sich zunächst damit auseinandersetzen, dass wegen der Corona-Krise physische Kontakte zwischen den zahllosen beteiligten Personen aus den 27 Mitgliedstaaten und den Institutionen möglichst vermieden werden mussten. Die ursprünglichen zeitlichen und technischen Planungen mussten dem angepasst werden. So wurden die sonst üblichen Sitzungen - auch die der Ministerräte - weitgehend durch Videokonferenzen ersetzt und das Homeoffice wurde zur Regel. Alle gesellschaftlichen und kulturellen Veranstaltungen mussten gestrichen werden, diplomatische Gespräche in den Kulissen konnten

▲ Angela Merkel, David Maria Sassoli und Ursula von der Leyen per Videokonferenz

*Eine europäische Antwort auf die Corona-Krise.*



kaum stattfinden. Umso erstaunlicher ist es, dass unter diesen erschwerten Bedingungen große und wichtige Teile des Programms erfolgreich abgeschlossen werden konnten.

## Finanzpaket und Pandemie

Vom 17. bis 21. Juli hat der Europäische Rat in einer Marathonsitzung in den für die Bewältigung der Corona-Pandemie so wichtigen Finanzfragen den politischen Durchbruch erzielt. Der Gipfel einigte sich auf ein finanzielles Gesamtpaket von

*Offenhalten der Grenzen, zügige Bereitstellen von Impfstoffen, gemeinsamer Rahmen für Schnelltests.*

1,8 Billionen Euro. Dieses setzt sich zusammen aus dem Mehrjährigen Finanzrahmen für die Jahre 2021-2027 in Höhe von 1074 Milliarden Euro sowie dem Aufbaufonds «Next Generation EU» in Höhe von 750 Milliarden. Für letzteren kann die Kommission - das ist eine Neuerung - für den Haushalt der EU auf den Kapitalmärkten Kredite aufnehmen. Dieser Aufbaufonds ergänzt die Mittel, die im Finanzrahmen für die einzelnen Politikbereiche und deren Fördermittel vorgesehen sind. Durch dieses Aufstocken der EU-Programme soll in den nächsten Jahren intensiv gezielte Unterstützung geleistet und somit eine rasche wirtschaftliche Erholung nach der Corona-

Krise begünstigt werden. Bei der Beratung der notwendigen Rechtsakte zur Umsetzung dieser Beschlüsse beharrte das Europäische Parlament auf der sogenannten Konditionalität, d.h. das EU-Gelder nur an Staaten ausgezahlt werden dürfen, deren Rechtsstaatlichkeit gewährleistet ist. Das führte zum Veto von Ungarn und Polen gegen das in der Krise so wichtige Finanzpaket. Langwierige Verhandlungen von Präsidentschaft, Parlament und Kommission mit diesen beiden Ländern waren nötig, um hier einen Kompromiss zu finden. So konnte der Europäische Rat vom 10. und 11. Dezember das Finanzpaket schließlich einstimmig annehmen. Der damit verbundene Mechanismus zum Schutz des Haushalts sieht vor, dass die Kommission im Fall von Verstößen gegen die Rechtsstaatlichkeit konkrete Maßnahmen vorschlagen kann, die der Rat mit qualifizierter Mehrheit bestätigen muss. Weitere Einzelheiten zu dieser Frage hat Jean Pierre Dubois in seinem Beitrag zum «Etat de droit» dargelegt, der in diesem Heft auf Seite 20 veröffentlicht ist. In der Gesundheitspolitik hat die EU nur beschränkte Koordinierungskompetenzen, die die Politik der Mitgliedstaaten ergänzen, Artikel 168 AEUV. Kommission und Rat haben diese Befugnisse großzügig genutzt, um die Vorgehensweisen der Mitgliedstaaten zur Eindämmung der Pandemie aufeinander abzustimmen. Dies bezog sich insbesondere auf das Offenhalten der Grenzen, das zügige Bereitstellen von Impfstoffen und einen gemeinsamen Rahmen für Schnelltests.

## Klimaziele und Umweltschutz

Nach einer langen Nachtsitzung einigte sich der Europäische Rat am 11. Dezember auf das Ziel, die Treibhausgasemissionen bis 2030 EU-intern um mindestens 55% im Vergleich zu 1990 zu reduzieren. Diese Aktualisierung der Klima- und Energiepolitik ist notwendig, um die EU bis 2050 klimaneutral zu machen. Die im Finanzpaket vorgesehenen Mittel sollen zum Nutzen von nachhaltigem Wirtschaftswachstum, zur Schaffung von Arbeitsplätzen, zum Vorteil von Umwelt

und Gesundheit den Klimazielen entsprechend eingesetzt werden. Der Europäische Rat fordert die Kommission auf zu untersuchen, wie alle Wirtschaftszweige am besten zu dem Klimaziel für 2030 beitragen können, und entsprechende Vorschläge vorzulegen. Der Rat der Umweltminister hat in seiner Sitzung am 17. Dezember die Klimaziele in das neue Europäische Klimagesetz aufgenommen. Der Rat der Landwirtschaftsminister einigte sich im Oktober auf eine « Allgemeine Ausrichtung für die Reform der Gemeinsamen Agrarpolitik ». Darin ist unter anderem vorgesehen, dass alle Mitgliedstaaten künftig - abgesehen von den ohnehin geltenden Umweltauflagen - mindestens 20% der Direktzahlungen an die Landwirte für Umwelt- und Klimaschutzprogramme reservieren müssen.

### Sicherheit

Angesichts der jüngsten Terroranschläge in Österreich, Deutschland und Frankreich bekräftigte der Europäische Rat am 10. und 11. Dezember die gemeinsamen Werte der EU und begrüßte das gemeinsame Vorgehen zu deren Verteidigung. Dies geschieht durch die grenzüberschreitende Zusammenarbeit der Polizeibehörden der Mitgliedstaaten, die Tätigkeit von Europol und die Koordination der Terrorismusbekämpfung. Vertreter des Rates der Innenminister und des Parlaments haben sich auf den Vorschlag der

Kommission für eine gesetzliche EU-Regelung zur Bekämpfung der Verbreitung terroristischer Online-Inhalte geeinigt.

### Post-Brexit-Verhandlungen

Die Verhandlungen über die künftigen Beziehungen der EU zu Großbritannien zogen sich über das zweite Halbjahr 2020 bis zur letzten Minute hin. Es geht dabei unter anderem um den Abschluss eines Handelsabkommens. Die deutsche Ratspräsidentschaft hielt Verbindung zu dem EU-Verhandlungsführer Michel Barnier und zu der Kommission und sorgte für die Koordinierung mit dem Ministerrat. Über das Ergebnis der Verhandlungen berichtet Robert Cox in seinem Beitrag zu diesem Heft auf Seite 33.

*20% der Direktzahlungen an die Landwirte für Umwelt- und Klimaschutzprogramme reservieren.*

Mit diesen kurzen Hinweisen auf nur einige, allerdings wesentliche Ergebnisse der deutschen EU-Ratspräsidentschaft mag es für diesen Beitrag sein Bewenden haben. Wer sich über die Fülle des von den verschiedenen Räten der Außen-, Verteidigungs-, Innen-, Wirtschafts-, Finanz-, Verkehrs-, Umwelt-, Energie-, Forschungs-, Sozialminister und weiterer Minister behandelten Stoffes genauer informieren möchte, sei auf die Website [www.eu2020.de/eu2020-de/aktuelles](http://www.eu2020.de/eu2020-de/aktuelles) verwiesen. ■

**FR** | *La crise du coronavirus a fortement marqué la présidence allemande. La première tâche du gouvernement fédéral, en coopération avec le secrétariat du Conseil, consistait à faire en sorte que le Conseil des ministres - et partant, le Conseil européen - puissent continuer à être opérationnels. Dans une large mesure, les travaux des Conseils en visioconférence devinrent la règle. Ensuite il s'est agi d'élaborer la réponse de l'Europe à la pandémie, c'est-à-dire de trouver une issue coordonnée à la crise et de vaincre durablement ses conséquences économiques et sociales. Jürgen Erdmenger nous montre que, en dépit des difficultés techniques, c'est préci-*

*sément dans ce domaine que des résultats considérables ont pu être obtenus. En fait partie, en particulier, le paquet financier de 1,8 milliard d'euros, qui englobe le cadre financier pluriannuel 2021-2027 et le fonds de reconstruction « Next Generation ». Dans d'autres secteurs politiques également, il y eut des décisions significatives. On relèvera notamment la réorientation des objectifs climatiques et la protection de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre), la sécurité publique (lutte contre le terrorisme) ainsi que la conclusion heureuse des négociations post-Brexit entre UE et RU (accord commercial et relations futures). ■*

# Les défis ambitieux de la présidence portugaise

par Jocelyne Gaudin

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Portugal assume, pour la quatrième fois, la présidence de l'Union européenne.**

Certains se rappelleront que, sous la première présidence portugaise, fut signé le 7 février 1992 le Traité de Maastricht, donnant une vocation politique à l'ensemble communautaire, qui devenait ainsi l'Union européenne, dépassant l'objectif fondateur du "Marché commun". En mars 2000, lors d'un Conseil européen spécial présidé par le Portugal, l'Union européenne définit une nouvelle stratégie, visant à renforcer l'emploi, l'économie et la cohésion sociale, par le développement d'une économie fondée sur la connaissance, la fameuse "Stratégie de Lisbonne". En 2007, c'est encore sous une présidence portugaise qu'est signé, le 13 décembre, le "Traité de Lisbonne" établissant une Constitution pour l'Europe. Le Portugal avait fait de la résolution de la crise constitutionnelle issue du rejet du projet de Constitution, lors de plusieurs référendums, une de ses priorités. Dans le contexte de turbulence sanitaire, économique et sociale qui affecte toute l'Europe, que peut réaliser le Portugal en prenant la présidence de l'Union ?

**Priorité à la relance**

Ce 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Portugal a pris le relais de la présidence allemande et préparera celle de la Slovaquie, dans le contexte du trio de présidences qui, depuis 2007, établit les priorités de l'Union sur 18 mois. Le trio des présidences a présenté, en juin 2020, un plan de relance dans le contexte de la crise sanitaire mondiale qui affecte l'Europe, avec un objectif commun - "Faire avancer la Stratégie" - s'engageant à "faire tout ce qui est nécessaire pour renforcer la résilience de l'Europe, protéger les citoyens et surmonter la crise, tout en préservant les valeurs et le mode de vie européens". Le financement de ce plan de relance a été finalisé en juillet 2020, sous la présidence allemande, dans le contexte de la fixation du budget communautaire: le Conseil européen a adopté un montant de 672,5 Md€ jusqu'en 2023 pour la "facilité pour la reprise et la résilience", a doté le cadre financier pluriannuel 2021-2027 d'un montant de 1074 Md€, et apporté des corrections au revenu national brut de certains pays (Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas et Suède), réduisant leur contribution annuelle au budget communautaire sur la période du nouveau cadre financier. Les montants prévus pour la "Facilité reprise & résilience" prendront la forme de subventions (312,5

Md€) et de prêts (360 Md€) et seront alloués sur base des agendas de réforme et d'investissement pour 2021-2023 soumis par les États membres. La Commission s'engage à évaluer dans les deux mois suivant leur soumission la cohérence de ces plans avec les recommandations spécifiques qu'elle établit par pays, leur capacité à renforcer le potentiel de croissance, de création d'emplois et de résilience économique et sociale du pays, ainsi que leur capacité à assurer une transition "verte" et digitale des économies concernées. Ces rapports d'évaluation seront transmis au Conseil qui aura quatre semaines pour les approuver : un "timing" qui ressemble à un défi pour la Commission, mais aussi pour les présidences portugaise et slovène !



▲ Antonio Costa, premier ministre portugais

**... et autres dossiers stratégiques**

Même si, fin 2020, les perspectives de vaccin contre le coronavirus semblent favorables, la crise que traversent les États membres de l'Union sera encore bien présente en 2021 et modifie la nature des ambitions affichées par le Portugal au début 2020.

La pandémie et la crise sanitaire ont conduit le trio à adapter les priorités et, de fait, même si les quatre piliers initiaux restent pertinents, la présidence portugaise devrait faire évoluer son agenda.



*Un timing serré pour évaluer la cohérence des plans de relance des États membres.*

Les deux premières priorités prévues, l'achèvement de l'Union économique et monétaire et l'établissement des termes des relations fu-

tures entre l'UE et le Royaume-Uni, resteront certainement des priorités importantes, même si (à la date de rédaction) peu d'informations sont disponibles quant aux initiatives concrètes envisagées.

La promotion du multilatéralisme comme principe d'action de l'Union est un domaine pour lequel nombre d'observateurs accordent un important crédit au Portugal. Un sommet EU-India reste planifié pour le premier semestre 2021, des réunions à haut niveau sont envisagées avec des pays d'Amérique latine d'une part, et le sommet Union africaine/UE qui n'a pas pu se tenir sous présidence allemande du fait de la pandémie, pourrait être organisé pendant la présidence portugaise. Et la concomitance de la présidence portugaise et du renouvellement présidentiel aux États-Unis ouvrira des opportunités pour les relations UE-US.

Enfin, la priorité donnée à la lutte contre les inégalités sociales croissantes pourrait être mise au premier plan de la présidence portugaise, avec la tenue en mai 2021 d'un sommet social de l'Union européenne, visant à mettre en oeuvre les principes du socle européen des droits sociaux. Il est possible qu'à l'occasion de ce sommet, le Portugal confirme sa volonté de combiner les volets transition numérique, changement climatique et inégalités sociales. Une réunion récente entre le Directeur de l'Agence des

droits fondamentaux de l'UE (FRA à Vienne) et le représentant permanent du Portugal auprès de l'UE avait pour agenda les possibilités de coopération éventuelles pour promouvoir la charte des droits fondamentaux, ainsi que des coopérations dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la démocratie numérique.

**Cet agenda ambitieux pourra-t-il être tenu ?**

Selon des chercheurs portugais de l'Université Nova de Lisbonne, "dans le cas d'une petite ou moyenne puissance comme le Portugal, le terme présidentiel a une pertinence encore plus grande : premièrement, parce que, contrairement à ce qui est important pour les grandes puissances, la présidence représente une occasion unique d'influencer, sinon de diriger, l'agenda européen ; et deuxièmement, parce qu'à certains moments des négociations, la faiblesse peut être une force, ce qui signifie qu'une petite puissance pourrait plus facilement parvenir à un accord et un consensus entre les grandes puissances." ■

Le Portugal est une république constitutionnelle parlementaire à régime semi-présidentiel depuis 1974. Le pouvoir exécutif est détenu par le président de la République et par le Premier ministre. Élu pour un premier quinquennat en 2016, Marcelo Rebelo de Sousa, issu du Parti social-démocrate, a remporté pour la deuxième fois l'élection présidentielle ce 24 janvier 2021. En 2015, le Parti socialiste, le Parti communiste et le Bloc de gauche ont, par une motion de censure, renversé le premier ministre Pedro Passos Coelho (Parti social-démocrate) pour le remplacer par Antonio Costa (Parti socialiste) qui est toujours l'actuel premier ministre.

# L'état de droit

## Un enjeu capital pour la cohésion de l'Union

par Jean-Pierre Dubois

Ancien fonctionnaire à la Commission,  
DG concurrence, Service juridique,  
DG Développement



▲ Didier Reynders, Commissaire européen à la justice, lors de la Conférence de presse sur le rapport sur l'état de droit

*Dans sa Communication du 30 septembre 2020<sup>1</sup>, la Commission a, pour la première fois, présenté un rapport sur la situation de l'état de droit dans les pays de l'Union. Ce rapport sera annuel. Cette question a pris une importance considérable, depuis que des manquements graves se sont insinués dans les législations et les pratiques de certains États membres.*

De ces manquements est née la question posée par la Commission, le Parlement et certains États membres: l'Union peut-elle accepter que certains États membres violent l'état de droit dans leurs frontières alors que les autres le respectent, au risque de mettre l'Union en grave difficulté aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur? En conséquence, peut-on encore faire bénéficier ces pays des

fonds européens? De même si ces fonds alimentent la corruption? C'est la conditionnalité au respect de l'état de droit. Comme l'a déclaré le Commissaire Didier Reynders: "Ce rapport est indissociable du mécanisme de conditionnalité qui doit permettre de lier le versement des aides européennes au respect de l'état de droit".

### Les composantes de l'état de droit

La notion d'état de droit est en effet un élément constitutif de l'Union. Comme l'écrit la Commission dans son rapport: "L'Union européenne est fondée sur un ensemble de valeurs communes dont les droits fondamentaux, la démocratie et l'état de droit" (Article 2 du Traité sur l'Union). L'état de droit "garantit que toutes les autorités publiques agissent toujours dans les limites fixées par la loi... sous le contrôle de juridictions indépendantes... (il) suppose l'existence d'une procédure d'adoption des textes de loi transparente, responsable, démocratique et pluraliste, ... une protection juridictionnelle effective, ... la séparation des pouvoirs et l'égalité devant la loi ...". L'accès aux médias libres et pluralistes est aussi essentiel. Porter atteinte à l'état de droit, c'est affaiblir l'Union. Le but de la Commission est d'élaborer, à l'aide de ce rapport, une base solide pour provoquer un débat permanent sur cette question au Parlement comme au Conseil et pour rendre ainsi plus difficile la violation de l'état de droit. La Commission étudie quatre domaines: les systèmes de justice, la lutte contre la corruption, la liberté

et le pluralisme des médias et l'équilibre des pouvoirs entre institutions. Elle examine aussi les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'état de droit. Chaque État membre a droit à son rapport.

### Les atteintes les plus inquiétantes

La Commission considère que le degré d'indépendance de la justice demeure en général très élevé, avec des exceptions notables où elle devient l'instrument du pouvoir politique. Concernant la corruption, des efforts sont faits mais la corruption à haut niveau continue de poser de graves dif-

*Porter atteinte à l'état de droit, c'est affaiblir l'Union.*

ficultés dans plusieurs États membres (Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Malte ...). Sur la liberté et le pluralisme des médias, dans certains États membres des pressions et des menaces sérieuses compromettent gravement la liberté d'information des journalistes et les pressions politiques sur les médias menacent ou suppriment leur indépendance. Enfin, en ce qui concerne l'équilibre des pouvoirs, la société civile est quelquefois mise en grande difficulté car elle se heurte à un environnement hostile et discriminatoire. Il y a donc des problèmes, à des degrés divers, dans tous les États membres. Mais les plus graves sont posés par la Hongrie et la Pologne. En Hongrie, il y a

<sup>1</sup> COM (2020) 580 final

cumul de plusieurs atteintes à l'état de droit : corruption (utilisation des fonds européens à des fins personnelles), absence d'indépendance politique des médias, menace sur les journalistes, limitation des droits de l'opposition, en particulier à l'occasion des élections, actions contre les ONG, discrimination grandissante vis-à-vis des groupes vulnérables, indépendance de la justice mise en cause ... Ceci vaut aussi pour la Pologne, où l'indépendance du pouvoir judiciaire a en pratique été supprimé et où les discriminations contre les minorités sexuelles s'intensifient. Dans ces deux pays, la société civile reste cependant active malgré les nombreuses pressions, comme le montrent les manifestations en Hongrie pour la liberté des universités et en

*Conditionner le versement des fonds européens au respect de l'état de droit.*

Pologne contre la suppression du droit à l'avortement. Le politologue Jacques Rupnik, grand connaisseur de l'Europe de l'est, a bien décrit les reculs de la démocratie auxquels nous assistons, "où le parti qui détient le pouvoir utilise tous les leviers dont il dispose (exécutif, législatif, policier, médiatique) pour préserver ce pouvoir, c'est-à-dire pour empêcher l'opposition d'accéder à la sphère publique".

**La conditionnalité au respect de l'état de droit**

Les pressions exercées par la Commission et les arrêts de la Cour de justice de l'Union n'ont contribué qu'à freiner cette dégradation. Certes, "en 2019 et en 2020, la Cour a élaboré une impor-

tante jurisprudence relative à l'état de droit et ... plusieurs procédures d'infraction ... sont actuellement pendantes". D'autre part, la Commission a engagé contre la Hongrie et la Pologne une procédure au titre de l'Article 7 du Traité de l'Union en cas de violation grave des valeurs européennes. Le Parquet européen - qui vise à détecter les fraudes au budget européen - va être mis en place début 2021, mais la Pologne et la Hongrie ont refusé d'en faire partie. Les institutions européennes ont cependant sérieusement évolué dans le sens de la protection de l'état de droit avec la nouvelle Commission, dont la présidente Ursula von der Leyen considère que c'est une des priorités. Quant au Parlement, les présidents des quatre principaux groupes politiques se sont exprimés ensemble de manière publique et vigoureuse (Le Monde du 7.10.2020) pour l'introduction d'une conditionnalité de l'état de droit à l'occasion de l'adoption du plan de relance et du projet de budget pluriannuel. Cette conditionnalité s'est concrétisée le 5 novembre 2020 lorsque le Parlement européen et le Conseil se sont mis d'accord sur un mécanisme liant le versement des fonds européens au respect de l'état de droit. Le Parlement a obtenu que ce lien soit établi quand les intérêts financiers de l'Union sont affectés (en cas de mise en danger de l'indépendance de la justice, d'incapacité de corriger les décisions illégales des autorités publiques). La recommandation de la Commission en ce sens sera adoptée au Conseil à la majorité qualifiée.

**Le blocage de certains États membres**

Mais la Pologne et la Hongrie, suivis par la Slovaquie, utilisant une sorte de



chantage, ont, le 16 novembre, mis leur veto à la mise en oeuvre du plan de relance comme du budget. L'Union paie peut-être ainsi une certaine ambiguïté et une inaction face à ces comportements qui pourraient matérialiser une fracture profonde et ancrer ces pays de manière durable hors de l'état de droit (à moins que les électeurs n'en décident autrement). Le 10 décembre, ces deux pays ont cependant levé ce veto à la suite de négociations avec la Présidence et de différentes pressions financières; ils ont accepté une déclaration "interprétative" dans laquelle la mise en oeuvre du Règlement sur la conditionnalité - qui n'est pas remis en cause - donnera lieu à l'élaboration d'orientations par la Commission en liaison avec les États membres sur la manière dont elle appliquera ce Règlement. Les États membres pourront attaquer le mécanisme de conditionnalité devant la Cour de justice de l'Union et la Commission devra attendre l'issue de ces procédures pour activer le mécanisme. Ces deux pays gagnent ainsi du temps. Un consensus entre tous les États membres sur l'état de droit demeure en tout cas indispensable pour que l'Union puisse agir sans craindre des blocages. Pour le moment, elle a encore du mal à y parvenir. ■

# Le Belarus sur le fil du rasoir par Daniel Guggenbühl



*Le Belarus est secoué par une contestation démocratique mettant à mal son régime autoritaire. La Russie veut garder le pays dans son giron et dispose de moyens de pression. L'Union européenne attend une démocratisation qui pourrait changer la donne.*

## Une dictature d'un autre temps

Aux portes orientales de l'Union européenne (UE) se trouve un pays, le Belarus<sup>1</sup> - ancienne république soviétique de Biélorussie - dont le président, Alexandre Loukachenko, s'est fait réélire pour la cinquième fois en août 2020 avec une majorité de 80 % des voix. Cet ancien directeur de sovkhoze du temps des soviets est au pouvoir depuis 1994 et est considéré comme le dernier dicta-

teur d'Europe. Il n'a pas usurpé cette réputation puisqu'il a fait réprimer très durement, avec des méthodes rappelant fâcheusement l'ancien régime, les manifestants pacifiques contestant la régularité du scrutin. Le 22 octobre dernier, le prix Sakharov « pour la liberté de l'esprit » a été

**L'atout majeur de la Russie : ses livraisons de pétrole et de gaz à des conditions de faveur.**

décerné à cette opposition démocratique par le Parlement européen réuni à Bruxelles, dont le président a déclaré « nous sommes à vos côtés ». L'Union européenne, en effet, ne peut pas être indifférente à ce qui se passe dans son voisinage immédiat et les méthodes

utilisées par le président biélorusse sont contraires à ses valeurs. Ce pays de 9,5 millions d'habitants, qui a Minsk pour capitale, a une frontière commune avec trois membres de l'UE, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne, mais il a une affinité culturelle et linguistique avec son grand voisin russe, avec lequel il entretient depuis son indépendance, en 1991, une relation mouvementée caractérisée à la fois par une grande dépendance économique et la volonté de garder ses distances avec le grand et sourcilieux voisin. La figure de proue de l'opposition, Svetlana Tikhanovskaïa, a déclaré que son mouvement n'était ni pro, ni antirusse mais fondamentalement démocratique.

## Les atouts de la Russie

Dès l'indépendance du Belarus, la Russie - ou plutôt le Kremlin - s'est attachée à garder le nouveau pays dans son giron. Ces efforts ont conduit à la création, en 1999, d'une union entre les deux pays censée conduire progressivement à une véritable fusion entre eux. À vrai dire, cette union est restée une coquille vide en raison de la méfiance du Belarus à l'égard de ce qui était ressenti à Minsk, ainsi que dans l'opinion biélorusse, comme une volonté de mainmise russe sur le pays. Cela n'a cependant pas empêché Minsk de devenir membre de l'Union économique eurasiatique, fondée en 2014

<sup>1</sup> Belarus est le terme utilisé dans tous les documents officiels du pays depuis 1991.



et regroupant Belarus, Kazakhstan et Russie<sup>2</sup>. Dans son attitude à l'égard de Minsk, la Russie dispose d'un atout majeur, à savoir ses livraisons de pétrole et de gaz à des conditions de faveur, qui constituent pour Minsk une véritable assurance-vie. La Russie est également très présente en Belarus par sa propagande aux moyens douteux bien connus et par le noyautage de la société civile.

### Une éphémère lune de miel

Après une période de tension entre l'UE et le Belarus, une sorte de lune de miel s'est établie entre eux à partir de 2014. Loukachenko, en effet, a refusé de s'aligner sur la politique russe en Ukraine, en particulier après l'annexion de la Crimée. Il n'a pas davantage reconnu les « républiques » d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud que la Russie s'est appropriées au détriment de la Géorgie. Il n'était pas le seul à craindre une mainmise de la Russie sur son pays par la force. « La souveraineté du Belarus n'est pas à vendre », disait-il. De quoi lui attirer les sympathies de l'Occident dans son ensemble, qui semblait oublier

le caractère peu démocratique de son régime. La lune de miel culmina, pourrait-on dire, par l'accord de février 2015 entre les dirigeants de l'Ukraine, de la Russie, de l'Allemagne et de la France réunis à Minsk, accord destiné à faire respecter le cessez-le-feu dans l'Est de l'Ukraine mais qui peine depuis à

Des sanctions européennes contre la répression de l'opposition et la falsification du résultat des élections.

devenir effectif. Pour le moment, la relation entre l'UE et le Belarus est toujours régie, côté européen, par le Partenariat oriental, qui fait bénéficier Minsk de certains programmes de l'UE, notamment Erasmus, et de facilités pour l'obtention de visas. Mais le refroidissement est patent et efface ces quelques acquis. Les méthodes employées par le régime en place ont valu des sanctions européennes contre une quarantaine de responsables biélorusses accusés de répression contre l'opposition et

▲ *Manifestation à Minsk sous les couleurs du premier drapeau de la République populaire biélorusse de 1918, aujourd'hui disparu*

de falsification du résultat des élections présidentielles. De son côté, le Conseil européen n'a pas reconnu ce résultat.

### L'heure de vérité

Le mouvement de contestation en Belarus a remis les pendules à l'heure et mis le pays sur le fil du rasoir. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous pouvons dire que l'heure de vérité est proche pour Loukachenko. Le rôle d'intermédiaire entre la Russie et l'Occident dont il rêvait probablement à l'époque de l'accord de Minsk semble bien révolu. Il est contesté dans la rue et a besoin, plus que jamais, du soutien du Kremlin, qui pourrait se faire payer cher. La transition démocratique qui semble s'imposer n'est pas du goût du Kremlin car elle portera en germe le détachement du Belarus de la sphère d'influence de la Russie, véritable épouvantail pour celle-ci. ■

<sup>2</sup> L'Union a été élargie par la suite à l'Arménie et au Kirghizistan.

# Des défis et contraintes d'une 'Commission géopolitique' pour une souveraineté européenne

par Pierre Mirel et Xavier Mirel

**Pierre Mirel**, directeur à la Commission 2001-2013 (DG ELARG), chargé d'enseignement à Sciences Po-Paris  
**Xavier Mirel**, ancien assistant au Parlement européen

*«Ce que nous faisons chez nous affectera notre place dans le monde et façonnera les relations avec nos partenaires et concurrents stratégiques. C'est pourquoi nous devons être une Commission géopolitique». C'est l'essence de la mission confiée par Ursula von der Leyen, le 10 septembre 2019, à Josep Borrell, le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.*

▼ Ursula von der Leyen et Josep Borrell

La Stratégie globale de 2016 avait d'ailleurs affirmé son « ambition de doter l'Union d'une autonomie stratégique », notamment par « une approche intégrée des conflits et des crises ». Pourtant, force est de constater que les actes ont peu suivi les déclarations, alors que « nous avons changé d'époque, où l'Europe paraît ignorée, absente, dépassée », pour reprendre l'analyse de Pierre Vimont<sup>1</sup>. Les analyses fleurissent sur ce que devrait être une telle stratégie. Parmi les défis qu'elle pose, trois ont une forte composante géopolitique : technologique, économique et sécuritaire. Ils font partie des priorités de la Commission et du Conseil pour 2019-2024.

La pandémie n'a fait qu'attiser encore plus les contradictions entre marché ouvert et sécurité, entre interdépendance et souveraineté, notamment dans les voisinages de l'Union.

## Soutenir des « projets d'intérêt européen commun »

L'achat en 2016 du fabricant allemand de robots Kuka par l'entreprise chinoise Midea fut un coup de tonnerre dans le ciel de l'Europe high tech. La domination chinoise est impressionnante sur les équipements pour énergies renouvelables : premier producteur et exportateur de panneaux solaires, position majeure sur l'éolien avec 52% des commandes mondiales et sur les batteries avec 61%, leader à 69% pour le recyclage des produits à lithium-ion et leader sur les terres rares. L'Europe est donc en position de grande faiblesse face à la Chine pour le Pacte vert, le Green Deal, priorité du mandat de la Commission. Son plan d'action sur les batteries devrait contribuer à redonner une place à l'Union dans ce domaine clé et servir aussi de référence pour « construire des chaînes de valeurs stratégiques innovantes, durables et compétitives » dans d'autres secteurs stratégiques. L'Europe est en outre hyper dépendante des grands opérateurs du numérique, les GAFAs, dont on connaît le quasi-monopole dans l'Union, ce qui induit un risque

<sup>1</sup> Diplomate français, ancien secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure (SEAE)



certain sur la sécurisation et l'utilisation de nos données numériques, que la pandémie de la Covid-19 a encore accru. La dépendance de l'Union est criante alors que leur contribution au bien être public par l'impôt n'est pas du tout proportionnelle à leur position dominante.

La puissance, aujourd'hui, réside d'abord dans les nouvelles technologies couplées à l'innovation. Il est heureux qu'un dispositif européen sur le contrôle des investissements étrangers soit entré en vigueur le 10 avril 2019. L'exemple des batteries montre qu'un consensus des 27 peut se dégager sur une stratégie claire pour des investissements substantiels, y compris publics, pour soutenir un tel « projet important d'intérêt européen commun » au sens de l'article 107.3.b) du Traité. L'Union européenne a adopté un programme ambitieux de lutte contre le réchauffement climatique. Le défi devient dès lors commercial : comment les entreprises de l'Union pourront-elles faire face à la concurrence des entreprises de pays appliquant des normes laxistes ? Dans Le Pacte vert, la Commission entend proposer un « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières dans certains secteurs ». Le président élu Biden s'est engagé à ce que les États Unis réintègrent la Cop 21. Il n'en reste pas moins que le défi commercial demeure. S'y ajoute un autre litige à haute teneur géopolitique, le projet de pipeline North Stream 2 (NS2). A tel point que Washington menace de sanctions les entreprises engagées. Ici, le consensus à 27 est difficile puisque la Pologne a pris la tête d'une campagne contre le NS2, vu comme une « nouvelle arme hybride ». Washington mettra-t-il sa menace à exécution, alors qu'il promet par ailleurs l'exportation de son

gaz de pétrole produit par fracturation hydraulique ?

### La pandémie exacerbe la confrontation entre deux modèles

Avec un déficit de l'Union dans le commerce des marchandises avec la Chine de 164 milliards € en 2019, c'est bien cette dernière qui pose à l'UE une question de compétitivité, puisqu'elle n'est plus seulement l'atelier du monde, ce que notre fracture technologique montre à l'envi. De plus, l'espoir de son développement politique libéral post-1989, n'était qu'une douce illusion : sous le vernis d'un développement capitaliste exacerbé, la Chine applique en fait une stratégie économique dirigiste, alliant vision géopolitique à long terme et intérêts économiques, dans un jeu de règles et de financements qui faussent les règles ouvertes de la concurrence et de l'OMC, dont son président se veut pourtant le chantre, comme à Davos en janvier 2017. Face à ce « rival systémique qui promeut des modèles de gouvernance alternatifs », l'Union souhaite des conditions d'échange et d'investissement plus équilibrées et réciproques. Vœu pieux ? L'exercice s'annonce en effet hautement difficile alors que la Chine a engagé une grande offensive économique en Europe centrale et orientale, que la Grèce a ralliée en 2019 dans le groupe dit 17 + 1 (12 États membres et 5 pays candidats des Balkans occidentaux).

La pandémie a également mis en lumière la « dépendance morbide » de l'UE envers la Chine et l'Inde pour la fourniture de médicaments, pour reprendre les mots de la Commissaire Vera Jourova. Faudra-t-il alors des règles communes, peut-être déroga-



toires au droit de la concurrence pour permettre la soutenabilité de projets « d'intérêt européen commun » ? Ici, c'est la contrainte interne qui dominera, entre États membres partisans d'un marché libre et ceux pour lesquels le soutien public sera clé. D'autant plus que cette garantie sécuritaire ne saurait conduire à rejeter les mérites de l'échange bien tempéré. Car si l'Union est importateur net d'équipements de protection personnelle, elle reste l'un des leaders mondiaux pour l'exportation de biens médicaux high tech, de vaccins et autres produits pharmaceutiques, y compris vers la Chine.

### La rupture sécuritaire

Rupture provoquée par le retrait des États-Unis du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, le 2 août 2019, qui s'ajoute à la fin du traité sur les forces conventionnelles en Europe, et qui pourrait mener à une nouvelle course aux armements et laisser l'Europe désarmée. La relecture de l'histoire récente montre bien les opportunités manquées après la Chute du Mur de Berlin, la fin de l'URSS et la dissolution du pacte de Varsovie. Georges Kennan, ambassadeur américain à Moscou, avait prévenu en 2000 : « L'élargissement de l'OTAN vers l'Est peut devenir la plus



fatale erreur de la politique américaine depuis la guerre car cet élargissement n'est en rien justifié. Cette décision va porter un préjudice au développement de la démocratie russe, en rétablissant l'atmosphère de Guerre froide. Les Russes n'auront d'autre choix que d'interpréter l'expansion de l'OTAN comme une action militaire<sup>2</sup>. Nous y sommes, bien loin de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe signée le 21 novembre 1990. Autant l'Alliance a offert à l'Europe un rempart efficace durant la guerre froide, autant son expansion continue n'a pas toujours servi la paix.

La situation est donc propice à l'émergence d'une autonomie de l'Union à l'intérieur du pilier atlantique. C'est ce que le député européen Arnaud Danjean, a exprimé crument au Parlement européen: « Sommes-nous, Européens, satisfaits de n'être que des spectateurs, des supplétifs ou même des mendiants de la sécurité internationale, face à des puissances globales et régionales sans complexes? Ou voulons-nous être acteurs et nous en donner les moyens? » Les Conseils européens de juin et décembre 2017 ont consacré l'émergence d'une politique de sécurité et de défense: Coopération structurée per-

manente (PESCO), Programme européen pour une Industrie européenne de Défense et Fonds européen de défense sur budget communautaire, quelle révolution! Cette avancée majeure fait néanmoins face à trois écueils. Il y a tout d'abord la vieille suspicion d'une France recherchant la « puissance européenne » qu'elle dominerait, notamment après le BREXIT.

Ensuite, comment passer aux décisions d'investissements conjoints alors que les industries d'armement se livrent à une concurrence féroce. Les exemples positifs franco-allemands (char de combat et avion du futur) sont encore trop rares. Le troisième écueil est redoutable, l'opposition des États-Unis à cette politique, craignant que les firmes américaines se voient exclues de marchés profitables.

### Vers une « nouvelle architecture de sécurité » en Europe ?

L'Union se trouve aussi confrontée au poids de l'histoire des « nouveaux » membres. Libérés du joug nazi par l'armée rouge pour tomber sous l'oppression du Soviet suprême et de ses supplétifs nationaux. Ayant conservé le sentiment profond que la Guerre froide a été « gagnée » par les États-Unis. Alors que les multiples abandons par les Européens depuis les accords de Munich en 1938 restent profondément ancrés dans la mémoire collective. Dès lors, si l'Union est certes symbole de paix, pour eux c'est bien l'OTAN qui l'a assurée. Les convaincre que la situation nécessite aujourd'hui de considérer une « nouvelle architecture de confiance et de sécurité en Europe », comme prônée par Emmanuel Macron, n'est donc pas chose

facile. Il est vrai que la Russie de Vladimir Poutine n'aide pas à s'extraire du passé. Mais l'Union peut-elle continuer à l'ignorer ? N'est-il pas temps de la considérer comme elle est et non pas comme nous voudrions qu'elle fut ? L'histoire nous a aussi enseigné qu'humilier le 'vaincu' est toujours néfaste. Or, la Russie est comme un animal blessé depuis trente ans : territoires perdus, démographie en baisse dramatique, économie qui a raté le virage numérique, baisse des cours de l'énergie, sans oublier la Chine en embuscade qui rêve de devenir le parrain de cet allié affaibli.

C'est donc en dépit du « système Poutine » que l'Union devrait engager un dialogue, sans complaisance, franc et exigeant, tant nous avons d'intérêts en commun. Dialogue qui ne peut toutefois être lancé sans une véritable avancée dans l'accord de Minsk et sans que l'OTAN renonce à l'adhésion de la Géorgie et de l'Ukraine, dans le cadre d'une architecture à inventer. Ce dialogue serait profitable à l'UE et à la Russie alors que le grand jeu de la Chine en Asie centrale à travers sa Nouvelle Route de la Soie sape l'influence économique de la Russie et de l'Union. Dès lors, éviter que Moscou ne devienne par trop dépendante de Pékin devrait être un objectif pour l'Union.

En jetant une lumière crue sur la faible souveraineté européenne, la crise en souligne encore plus les défis externes. Or, derrière la crise sanitaire, la crise climatique est en marche et d'une toute autre ampleur. Le risque est donc grand de voir l'Union réagir de façon ad hoc, ballottée par les événements, avec une Commission s'épuisant à convaincre le

<sup>2</sup> Cité par Andreï Gratchev: « Un nouvel avant-guerre ? Des hyperpuissances à l'hyperpoker », Alma éd. 2017.

Conseil du bien fondé de nouvelles initiatives. Il convient donc de rechercher un nouvel équilibre entre ouverture et interdépendance, souveraineté et sécurité, pour reprendre les mots de Josep Borrell. En effet, sans compléter l'intégration économique toujours en chantier, sans se doter des règles et moyens de faire face aux crises pour éviter de convoquer des Conseils européens incapables de décider et qui finissent par discréditer l'Union, celle-ci ne pourra affirmer sa souveraineté et la Commission devenir pleinement géopolitique. Car, si le destin stratégique de l'Union se joue à ses périphéries, la maîtrise de ce dernier se joue d'abord en son sein. Et ainsi son hard power gagnera en crédibilité lorsque son soft power sera redevenu fort. Les citoyens européens sont demandeurs de protection et d'autonomie. Il faut en faire des alliés en politisant les débats au Conseil, en toute transparence. L'Union va sortir affaiblie de la pandémie, alors que la Chine apparaît comme gagnante, d'autant qu'elle privilégie les investissements sans condition sur la règle de droit et la démocratie. Quelle aubaine pour tous les autocrates à la recherche d'un autre modèle de gouvernance loin des leçons dispensées par l'Union ! C'est un risque dans son voisinage à l'est comme dans les Balkans occidentaux, pourtant zones privilégiées pour l'approche géopolitique promue par la Commission.

### Les voisinages, zone naturelle pour une Commission géopolitique

La politique européenne de voisinage n'a guère réussi, jusqu'alors, à établir paix, stabilité et prospérité sur les flancs Est et Sud de l'Union. On peut même s'interroger sur l'influence de l'accord Ukraine dans le conflit du Donbass, notamment parce que l'article 7 l'encou-

rage à une « convergence progressive dans la politique étrangère et de sécurité, y compris la politique de sécurité et de défense commune » de l'Union. L'histoire et la géopolitique auraient-elles été ignorées ? Vaclav Havel expliqua un jour que la moitié de la tension entre l'UE et la Russie disparaîtra le jour où l'on pourra convenir, dans le calme, où se termine la première et où commence la seconde ! Il n'est pas dans la nature du projet européen d'en limiter sa portée géographique, ni de dénier à des pays tiers leurs choix stratégiques. Une Commission géopolitique se devrait pourtant de pousser à l'adoption d'un langage de vérité avec les pays du Partenariat oriental : les frontières de l'Union s'arrêtent aujourd'hui là où ce dernier commence. Cette clarification mettrait un terme aux demandes récurrentes d'adhésion qui ne font qu'entretenir une illusion et générer des frustrations, tout en alimentant les discours eurosceptiques dans l'Union. Les accords d'association conduiraient progressivement à une participation complète à l'Espace économique européen, en attendant un jour, peut-être, de considérer l'adhésion.

### Les Balkans occidentaux, région exclusive pour une Commission géopolitique

Le 24 novembre 2000, l'Union reconnaissait la « vocation européenne » des Balkans occidentaux au sommet de Zagreb, que celui de Thessalonique entérinait en « perspective européenne » en 2003, et que l'Union vient de renouveler lors du récent sommet de Zagreb, le 6 mai 2020. La plupart des leaders des Balkans ont hélas privilégié jusqu'alors leurs intérêts à court terme pour se maintenir au pouvoir, y compris par la « captation d'État », sur les avantages à long terme de l'adhésion de leurs pays, les réformes dures

risquant fort de scier la branche sur laquelle ils sont installés. On y constate un recul démocratique inquiétant. Il est vrai qu'ils sont en bonne compagnie avec la Hongrie, contre-modèle que certains regardent pourtant avec envie. Quant à la réconciliation, c'est la grande oubliée alors que fleurissent, depuis quelques années, la glorification de criminels de guerre, des discours de haine et une réécriture de l'histoire. Mais alors, pourquoi maintenir cette perspective européenne, situation incongrue face aux polycrises de l'Union ? Les Balkans occidentaux sont « enchaînés » dans l'Union. Il ne s'agit donc pas tant d'élargissement de l'Union avec eux que de leur « intégration » dans celle-ci. Et l'histoire nous a enseigné que des économies vacillantes et des litiges entre minorités conduisaient à l'instabilité et aux conflits, au-delà des promesses faites depuis vingt ans.

Et puis la géopolitique a horreur du vide. L'influence de l'Union sur cet espace stratégique s'est réduite, que des puissances ré-émergentes sont heureuses de remplir : influence surestimée de la Russie, mais réelle de la Chine, de la Turquie et de certains États du Golfe. C'est donc dans son propre intérêt que l'Union doit arrimer les Balkans occidentaux. Enfin, le succès du dialogue Kosovo-Serbie, que l'Union arbitre, et celui de la crise interne de la Bosnie-Herzégovine, vingt-cinq ans après les accords de Dayton, seraient des preuves tangibles d'une Union devenue géopolitique dans son voisinage. Il est temps aussi d'engager une discussion franche avec la Turquie pour mettre un terme aux négociations d'adhésion tant il est manifeste qu'elle ne peut pas devenir membre de l'Union. Un partenariat privilégié devrait se substituer à sa perspective européenne. ■

# Europe's eruptive next door

by Robert Cox



*"If we don't stabilise the Balkans, it's going to be very difficult to be considered a geopolitical power. Because nobody else will do it - only the Europeans."*

Josep Borrell 05/09/2020.

## Pain persists

Thirty years ago Yugoslavia's disintegration culminated. Europe watched helplessly; it picks up the pieces of that tragedy today. On January 9, 1991 Yugoslavia's collegiate State Presidency ordered Croatian and Slovenian "unauthorized" militias to surrender their weapons to the federal army, the Jugoslovenska Narodna Armija (JNA). Croatia and Slovenia refused. In May Yugoslavia's revolving Presidency collapsed. A month later Slovenia and Croatia

declared independence. The JNA and Slovenia's militia exchanged fire. Their mini-war lasted 10 days; Belgrade cut its losses and withdrew. In Croatia, however, important Serb minorities peopled the borderlands; Belgrade's Serb-dominated officer corps resisted. Months of fighting ensued. Vukovar suffered and died. Montenegrins shelled Dubrovnik. Ethnic cleansing ran riot. Peace came to Slovenia and Croatia in early 1992. Bosnia erupted into five years of bloodshed. Europe watched impotently Yugoslavia's demise. Commission President Jacques Delors resisted. For him Europe was a federating force - not a disintegrator. The European Community's member states, ultimate arbiters in security matters, shunned intervention. On the island of Brioni the EC sponsored an agreement whereby Belgrade would evacuate troops from Slovenia - but not from Croatia. A European Community Monitoring Mission (ECMM) was tasked with promoting cease-fires and withdrawal of JNA forces. The EC now tried to save what was left of Yugoslavia. Germany's Foreign Minister, Hans Dietrich Genscher, accelerated matters. On Christmas Eve 1991 Germany recognised Croatian and Slovenian independence. This did nothing to foster peace and so Yugoslavia plunged into expanded war. In November 1995 the US, with the Dayton Agreement of November 1995, formally created a fragile peace.

## Not by cash alone

Now the EC had to rebuild the region politically and economically. Dayton's peace was flawed. In Bosnia Muslim Bosniacs and Orthodox Serbs were forced into a co-existence neither wanted. Most components of the former Yugoslavia are now fully sovereign. Slovenia joined the EU in 2004; Croatia in 2011. Macedonia (2004), Montenegro (2008), and Serbia (2009) requested EU membership. So did Albania (2009). The problem was multi-ethnic Bosnia-Herzegovina where the European Union has struggled to combat animosity and bad faith. Within Bosnia, the autonomous Republika Srpska eyes independence or unification with Serbia. Herzegovian Croats harbour similar thoughts towards Zagreb. Following the cease-fire the EU appointed a High Representative to try and make Bosnian institutions function. In effect the High Representative, like a powerful viceroy, often wielded a heavy hand, over-ruling Bosnian institutions and their decisions. Bosnia-Herzegovina nonetheless requested EU membership in 2016. Kosovo, its sovereignty status contested, wants EU membership. The Prespa agreement between Greece and now Northern Macedonia broke a taboo and demonstrated political courage in both countries. Now Bulgaria challenges the legitimacy of its neighbour's membership bid. To fill the gap between membership requests or aspirations (Kosovo) the

EU created Stabilisation and Association Agreements, in parallel with membership negotiations, and as institutional frameworks for development and investment throughout the region. Or is it a school where western Balkan countries accustom themselves to a durable status of associates rather than of full EU members?

The EU has steadily pumped money into the western Balkans. The latest EU Economic and Investment Plan (October 2020) mobilises a further €9 billion for the period 2021-2027. Targets range from infrastructure, to labour market reforms, SME and start-up support, education and training, digital reinforcement. Regional co-operation is stressed; but here inherited psychological and political antagonisms obstruct. Many obstacles threaten recovery. Politically: Bosnia-Herzegovina remains contested between the former warring ethnic groups - Bosnians, Croats, Serbs; Kosovo's status remains fragile, recognized by few and contested by Serbia. A steady drain continues to the EU of the professional talent direly needed to energise cooperation and development, Demographics plummet. Nor do regional players on the periphery of the western Balkans help. Slovenia and Croatia, safely inside the EU, shun closer links with former Yugoslav partners. Fellow member states Bulgaria and Romania keep their distance. Does EU membership create a magician's wand for more regional cooperation? Not obvious. Experience with Bulgaria and Romania suggests the opposite.

### Elusive membership

Hovering behind this is putative EU membership for western Balkan countries. Even before the pandemic a broad if tacit consensus had grown between EU member states that enlargement had perhaps already gone too far, to the detriment of proper management of the Union and its further integration. Britain's departure from the Union removed a consistent champion of enlargement. Effectively enlargement towards the western Balkans has ground to a halt. Western Balkan countries still smart from the de facto veto pronounced by French President Macron at the October 2019 European Council against opening accession talks with North Macedonia and Albania. Effectively Macron poured cold water on accession talks with all the western Balkans. He linked such talks with EU internal reforms and changes in the enlargement process. Only Denmark and the Netherlands supported him. Not that other member states are enthusiastic. European Commission boss Jean-Claude Juncker denounced Macron's statement as a "historic mistake" by. Today Hungarian and Polish resistance to the recovery package on dubious sovereignty grounds will only stiffen resistance against further enlargement. How much of a dilemma is this? Josep Borrell's comment of "nobody else will do it" quoted above, is perhaps not entirely accurate. Others look for opportunities in the Western Balkans, notably Chinese, Russians and Turks. How whole-heartedly? For China the western Balkans are a useful segment of their Belt & Road Initiative. Turkey faces residual historical resistance in the western Balkans.



▲ Skopje, la Porte Macédoine taguée après des émeutes.

It is overstretched anyhow with serious domestic constraints. Russia too has its domestic weaknesses. But it has played the Orthodox Christian brotherhood card in Serbia and Montenegro for more than two centuries.

Whatever our misgivings, we in the European Union need the stability of the Western Balkans as much as they need us. We must continue to invest in the Stabilisation and Association Agreements. We will not be able to brush aside the membership agenda. That alone is the branch to which will cling those forces in the western Balkans - particularly emerging younger generations with fading memories of conflict - who, against serious odds, genuinely try to push the agenda of reform in their troubled societies. In a Brandtian gesture Croatian Krajina Serb leader Milorad Pupovac, kneeling at the Vukovar memorial, showed how to move history on. Meanwhile the strengthening of the cohesion of the European Union, so devoutly wished not only by President Macron, is a permanent item and headache on our agenda. ■

# Des Eurocrates au front dans les Balkans

par Robert Cox et Philippe Loir

*Nous avons vu comment, pendant la glissade infernale vers la désintégration de la Yougoslavie, la Communauté européenne est devenue un simple spectateur ; elle a néanmoins sponsorisé l'Accord de Brioni du 7 juillet 1991 en créant la European Community Monitoring Mission (ECMM). Cette mission d'observation avait pour but de calmer les passions notamment par la négociation de cessez-le-feu, essentiellement à un niveau local, et d'accélérer la retraite de l'Armée Nationale de Yougoslavie (JNA) de la Slovénie et de la Croatie.*



Cette mission forte de 185 observateurs était composée essentiellement de diplomates et d'officiers de renseignement non armés des États Membres auxquels s'ajoutaient en permanence trois fonctionnaires de la Commission. C'était la première fois que la Commission faisait appel à ses fonctionnaires pour des missions en zone de guerre présentant de réels risques physiques. Sept fonctionnaires au moins ont participé à cette mission. Habillés en blanc, portant une casquette et un brassard bleu frappé des douze étoiles,

ils arboraient sur leurs véhicules et leurs locaux le drapeau européen. Ils étaient ainsi censés être facilement reconnaissables et hors de danger, ce qui ne fut pas toujours le cas. Ils ont été souvent moqués par les Croates avec le sobriquet « les hommes de la fabrique de glace ». Ils ont certainement sauvé des vies mais les accords de cessez-le-feu qu'ils ont négociés ont été trop souvent battus en brèche.

Leur quotidien se composait d'un mélange de négociations combinées avec des missions d'observation sur le terrain. Un jour, ce fut pour l'un d'eux une confrontation lors d'un petit déjeuner arrosé de slivovica avec un général serbe dans la Krajina. Le lendemain, un témoignage dans le nomansland au-delà de Karlovac sur les suites du nettoyage ethnique. Pour Vittorino Guidi à Dubrovnik les bombardements de la ville. Pour Robert Cox, coauteur du présent article, la conduite d'une négociation serrée avec l'implacable général Andrija Raseta sur l'évacuation de la garnison de la JNA de Zagreb. Pour Fulvio Paolini, une participation à hauts risques à un convoi au secours de la population assiégée de Vukovar. Ce dernier a raconté sa périlleuse mission dans le journal « Il Giorno » reprise dans le Courrier du Personnel de décembre 1991 :

*«... L'hôpital de Vukovar est un bâtiment mitraillé, bombardé, sans escalier, sans fenêtres, les gens qui attendent d'être emmenés sont à même le sol. Nous, les observateurs, nous les prenons dans nos bras pour*

*les transporter dans les camions sans que personne nous aide. Nous en choisissons 109, ceux dont l'état nous semble le plus grave, des soldats croates mais aussi des femmes et des enfants. Nous en laissons 150 en leur promettant de revenir demain. Ce sera impossible... Nous empruntons une route non asphaltée, sillonnée par les tanks. Nous nous arrêtons parce qu'un char, depuis une butte, pointe sa tourelle dans notre direction ; des soldats fédéraux surgissent comme des sauterelles d'un champ de maïs, ils nous disent que nous ne pouvons pas avancer, que tout est miné... Entre-temps les tanks nous rejoignent, ils sont au moins 20. Au passage, les conducteurs s'amusent à nous viser. J'ai une bouche à feu presque sous le nez à cinq mètres. Il commence à pleuvoir à verse mais nous arrivons sur un tronçon asphalté, sept véhicules passent mais le huitième saute sur une mine... »*

Outre leurs rapports sur la mise en œuvre des cessez-le-feu et de leurs violations, la présence physique des observateurs sur le terrain a évité l'extension des conflits en permettant aux parties antagonistes de se rencontrer dans un esprit de neutralité totale. Ils ont apporté une aide humanitaire aux plus démunis : blessés, prisonniers, femmes et enfants. Leur présence a empêché ou freiné les tentations d'exactions. De fait, le drapeau bleu de l'Europe a pris, grâce à nos collègues et à l'ensemble des observateurs européens, une nouvelle dimension en Yougoslavie, il est devenu un signal de paix et de secours pour les populations. ■

# Biden victory gives EU last chance to save transatlantic alliance

by David o'Sullivan  
Ancien secrétaire général de la Commission Prodi, ancien directeur général du Service européen pour l'action extérieure.

*The arrival of Joe Biden in the White House offers a unique opportunity to reboot the transatlantic alliance which has suffered greatly from the Trump years. There will not only be a very welcome change of style and tone, there will also be a change of policy.*

Joe Biden values his Irish connections and he also values the alliances which have bound the US and Europe since the end of WWII: NATO, the EU, the WTO and the UN. He has openly expressed his wish to renew these alliances and to work closely with like-minded allies on global problems, such as the fight against climate change or the pandemic. He will rejoin the Paris Climate Agreement and the WHO, is open to bringing America back to the table on the Iran nuclear talks and will, hopefully, develop a more constructive US position regarding the WTO. All of this will, in and of itself, be hugely positive. But we in Europe need to be clear eyed about the world we now face.

The structural and demographic changes in America are irreversible and they will continue to influence policy regardless of who is in power. The base of Trump's support, strikingly demonstrated in these elections, will not go away, notwithstanding a Biden win. It will take some time to heal the wounds of the last twenty years: 9/11, the blood and treasure lost in the endless wars of Afghanistan and Iraq, the de-industrialisation of the US economy, the culture wars,



the yawning gap of economic inequality, the unfinished business of racial discrimination, the feeling of an America bearing an unequal share of the world's problems, and, above all, the prevailing sense that America needs to take time out from running the world and spend more time nurturing its own well-being. These are powerful forces which cannot be ignored by any administration. The fact that the Republicans look likely to hold the Senate will also complicate matters for Biden. America will need time and space to get its own house in order. Biden realizes that this requires the US to rebuild alliances and friendships, but we, the friends and allies of the United States, need also to understand that we will have to play our part.

▲ 2016, meeting between Joe Biden, then vice-president of the US, and David o'Sullivan, then head of the Delegation of the EU to the US.

*America will need time and space to get its own house in order.*



*Ending the Airbus-Boeing dispute and eliminating tariffs on industrial goods.*

For us Europeans, this means having our own vision of how to build a new world order, where America remains the indispensable nation but one no longer willing to shoulder the entire responsibility of managing the system. We should be under no illusion: the victory of Biden needs to be the beginning of new willingness on the part of Europe to stand on our own two feet, and be a more equal partner of the US in addressing global challenges, because the last four years have changed the rules of the game and we need to learn from that lesson. The transatlantic alliance will remain our most important relationship, but it can no longer be taken for granted. Even with a Biden victory, Europe needs to become a more equal and mature partner to ensure that the transatlantic relationship will continue to deliver for both sides.

### **A long list of challenges**

We must offer the Biden administration a new transatlantic deal. We will need to do more to shoulder responsibility for our own defence and security (not just spending more money but greater EU cooperation on defence issues). The problem is not just how much we spend on defence but the real defence capabilities we get for our money,

as well as our willingness to deploy military assets in pursuit of our policy objectives, especially in our own neighbourhood and Africa. We will need to find a new balance in our trading relationship. A helpful start would be ending the Airbus-Boeing dispute and eliminating tariffs on industrial goods, but we will also need an accommodation on agricultural trade which respects our different systems but where both sides feel that unfair barriers are reduced. We will need to figure out together how the global digital space is managed in a world of hugely increased digital opportunity combined with hugely increased vulnerability, including how we tax and regulate the tech giants and how we manage data transfers, especially in light of recent ECJ judgements. And we will, above all, have to agree how we manage the rise of China as a rival, a competitor and a partner, in building the global environment of the 21st century. Trump's approach of confrontation has not worked. Together, the US and the EU, with other like-minded countries, need to craft a much more nuanced response.

This is a challenging list. But we need to understand that the stakes over the next four years will be high. With the election of Joe Biden, we may well be facing the last chance to adapt the transatlantic alliance to the new realities of American politics in ways which preserve the essence of what binds us together with a clear realisation that, paradoxical as it may sound, the reinvigoration of the relationship requires an EU that is more self-reliant, more self-confident and more willing to shoulder a greater share of global responsibilities than has ever been the case to date. The election of Joe Biden requires us to answer the question not so much of what America can continue to do for us but rather what we can, and must, do for ourselves. ■

# Post-Brexit : what next ?

by Robert Cox

The Brexit deal clinched on Christmas Eve is still being digested. Brexit is its name. As L'Écrin went to press parliamentary ratifications were pending but predictably secure. Hyperbole flourished. Johnson talked of a "fantastic deal". UK chief Brexit negotiator, Lord Frost, said the agreement would allow "national renewal". One Whitehall source rejoiced that this settled the Brexit problem for a generation to come. Nothing could be more wrong. For the first time in recorded history a trade deal has generated less free trade. True, EU-UK trade will suffer neither tariffs nor quotas. But bureaucracy will multiply as major question marks hover over implementation. What, some Ecrin readers may ask, were the real issues? Three apparently dominated: fishing, competition rules for a level playing field, dispute arbitration.

**F**ishing is politically sensitive, be it in Dunkerque, Peterhead, Rotterdam or Vigo. Fishery in the UK amounts to perhaps 0.2% of GDP. The passion obscures three more important issues: conservation; small fishermen's quotas swallowed up by big companies; most fish caught in UK waters sell in EU markets. Over a 5-year period EU boats' catches in UK waters will decline. Afterwards the UK and EU will regularly negotiate access to each other's waters. The room for friction remains. Adhesion to competition rules and arbitration were key conditions for

Britain will have declined under Johnson's command from being a leading member of one of the world's three great politico-economic blocs to being an irrelevant presence off the coast of one of them.

*Simon Jenkins, The Guardian.*



▲ David Frost, Boris Johnson, Ursula von der Leyen and Michel Barnier

zero-tariff & quota access to the EU single market. The EU feared UK lax workers' rights, environmental rules, state aid to business and rule of origin practices would give it an unfair competitive edge. In the event of disagreement over interpretation & application of the treaty provisions, the EU wanted a role for the European Court of Justice. This was anathema for Tories. Instead there are "resolution mechanisms", a "Partnership Council," and, every five years, a "review of the agreements". Means of dispute settlement involve a Panel of Experts whose recommendations are

not binding on the Parties." Johnson himself admits that "the devil is in the details".

Focus on fishing and competition obscured the fact that the Agreement goes beyond trade. Provisions are made in the Agreement for a range of issues including intellectual property, health, SMEs, labour, environment, transport, crime and law enforcement, cyber security. But not, to the chagrin of the City, finance - nor other services and related professional qualifications. Nor Erasmus. As the negotiation reached its crux two

## EUROPE

other game-changers were conditioning political reality: the breakthrough of Friday, December 11 sealing the €750 billion EU recovery deal, and re-affirming the EU's credibility; the confirmation of Joe Biden as next US president. EU 27 solidarity behind its negotiator Michel Barnier remained as solid as ever. Meanwhile, in the UK a worsening Coronavirus combined with transport chaos added urgency.



### L'addition

Politicians faced the price of talks crashing. For the London School of Economics the long-term economic impact of a no-deal Brexit “could be 2-3 times worse than that of the pandemic.” Britain now enters new customs arrangements with the EU with an unready, under-administrated border. Checks will multiply. Physical holding areas for trucks are not ready. Whitehall and Westminster, as well as Edinburgh, sense that Brexit has brought Scottish independence closer. Scots oppose Brexit by a two thirds majority; a thin majority supports independence. Scottish Tory leader Douglas Ross despairs about London. Calling for reform of the House of Lords he said: “It is ridiculous that the Church of England and hereditary peers are

*better represented in the UK legislative process than the Scottish government.”* The mechanics of maintaining free trade throughout Ireland challenge. Ireland fears it will pay a hefty price. The country's deep trade ties with its former colonial master mean that it remains the most exposed in the EU to fallout from Brexit.

### What now?

The EU makes it clear that it will impose sanctions if UK behaviour deviates too far from the spirit and letter of the Agreement - “*des remèdes unilatéraux, rapides et efficaces lorsque c'est nécessaire* », says Michel Barnier. Constant niggling will come from industry and business for better trade and investment deals. Some will push for bilateral deals with individual Member States thus testing the solidarity which has served the EU so well throughout the negotiation ordeal. Brexit minister Michael Gove, a past master in ambiguity, has evoked an EU/UK “Special relationship” - terminology hitherto reserved for Britain's relationship with the USA. A first test could be in defence. Johnson had promised to publish a new foreign and defence strategy before the UK's final separation from the EU. Instead he announced a big increase in defence spending; a classic case of money before policy. Partly, moreover, to be paid for by cutting development aid.

For Tobias Ellwood, Tory chairman of the House of Commons defence committee: “*The world is watching this. We are being marked for our international prestige, our statecraft and how we deploy it. And what we lose*

*will be huge. “Our Channel waters are being buzzed by Russian submarines, our airspace by Russian jets. We need alliances - and Europe needs to stand and work together.”* In autumn Johnson reportedly aired the idea of “*deep foreign and security links*” following Brexit. Will he follow it up, seek to implement it bilaterally, or will Brexiteer sovereignists squash it? Will the Partnership Council and its component committees simply dissolve into a querulous forum for British cherry-picking of additional economic advantages? Or can it create building blocks for a better relationship? A notable opportunity to set examples will come in Glasgow 2021 when the COP-26 world climate negotiation resumes. Britain and the EU have much in common over climate change.

Might a more sober UK come to think of re-joining the EU? In an autumn *YouGov* opinion poll 49% of interviewees said the UK is wrong to leave - while those still thinking it right have shrunk to 39%. Presenting these findings, avowedly pro-EU political commentator Peter Kellner said: “*Many voters now regret our divorce from the EU, but are not (yet?) ready to contemplate re-marriage.*”

Whatever happens in the maelstrom of European politics in 2021, Brexit will still be there. The problem will be to pursue it free of acrimony, free of a stifling obsession with sovereignty unable to see, after a catastrophic year 2020, that European cooperation across the board makes more sense than ever. *L'Écrin* will return in due course to the issue of sovereignty. ■

# Consequences of Brexit on retired staff

**Pensions.** Staff with UK nationality will keep all their pension rights acquired under the EU law. These are not dependent upon nationality. Avoiding double taxation on pensions paid by the Union's budget is obviously a major concern as the Protocol on Privileges and Immunities (annexed to the treaties) will cease to be applicable to and in the UK. The Withdrawal Agreement addresses that issue by an arrangement which closely mirrors Union privileges and immunities, i.e. the UK would not be allowed to tax emoluments and pensions already subject to EU income tax.

**Correction coefficients for EU pensioners residing in the UK.** The correction coefficient applicable to pension rights acquired before 1 May 2004 for EU pensioners residing in the UK will be maintained under the currently applicable legal conditions.

**Transfers to the UK of part of the pension corresponding to the education allowance for children attending an education establishment in another Member State.** The transfer is made to a bank account in the Member State where the child is being educated. The transfer application must be renewed annually in September. Although as of 1 January 2021 the UK is considered as a third country such transfers to the UK will be maintained for a transitional period in order not to disturb the current term of education. Hence transfers to the UK will be discontinued from September 2021 onwards.

**Transfers linked to regular payments in the UK imposed by a court decision (such as alimony).** The Staff Regulations allow for the regular transfer of part of the pension to another Member State than the Member States of residence when these payments stem from a legal obligation by virtue of a court ruling or the decision of an administrative authority (notably family law obligations such as alimony). These transfers of part of the pension are usually granted for a 6-month period. Although as of 1 January 2021 the UK is con-

by Monique Théâtre (Source : MyIntracomm)



sidered as a third country such transfers to the UK will be maintained for a short transitional period. Hence these transfers will be discontinued from the end of the 6-month period that is ongoing on January 2021.

**Citizens rights based on prior exercise of EU free movement.** EU staff members, including those with the UK nationality remain protected under the Protocol on Privileges and Immunities on the territory of the EU-27 Member States. The Withdrawal Agreement mirrors this protection so that the UK remains bound to it as well. In addition, the Withdrawal Agreement addresses many questions linked to safeguarding rights for those citizens who are exercising their right to free movement in a Member State other than that of their nationality (United Kingdom nationals and their family members in an EU Member State and EU citizens and their family members in the United Kingdom) in accordance with EU law at the end of the transition period. The agreement covers issues that concern mostly the citizens in their everyday lives, providing for rules applicable to residence rights and social security benefits, such as social insurance and health and medical care. ■

# Parlement en quête d'un siège

par Daniel Guggenbühl



## ▲ L'Hémicycle à Strasbourg

### Strasbourg ou Bruxelles ? Une controverse non résolue. Comment y mettre fin ?

Le 12 août 1949, Winston Churchill, du haut du balcon de l'Aubette à Strasbourg, haranguait la foule massée sur la place Kléber, s'adressant à elle en français avec un accent à couper au couteau et récoltant les ovations des Strasbourgeois. Venu dans leur ville pour participer à la première session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, institué par le traité de Londres du 5 mai de la même année, il prônait la réconciliation entre les anciens belligérants du second conflit mondial. Trois années plus tôt déjà, dans un discours à Zurich resté célèbre, il avait proposé de reconstruire l'Europe « en une sorte d'États-Unis d'Europe » qui prendrait la forme d'un « Conseil européen » dans lequel la France et l'Allemagne seraient des « partenaires ». Le siège du Conseil de l'Europe fut fixé à Strasbourg, cette ville qui, pendant longtemps, avait été une pomme de discorde entre les deux pays. Elle représentait donc par excellence la réconciliation entre eux et prenait la stature d'une ville européenne qu'elle a continué à revendiquer au cours des décennies suivantes. Que dirait aujourd'hui le même Churchill en voyant son pays quitter l'Union

européenne ? Il avait dit « nous sommes avec l'Europe mais sans faire partie de l'Europe » (« We are with Europe, but not of it »), ce qui annonçait son opposition à l'entrée de son pays dans la CECA et peut-être, quelque soixante-dix ans plus tard, le credo de Boris Johnson, grand admirateur de Churchill. Vint alors, en effet, à l'initiative de Jean Monnet et Robert Schuman, la création de la CECA de l'Europe des Six, aux ambitions supranationales, dont l'Assemblée commune, devenue plus tard Parlement européen, tint sa première réunion en septembre 1952 dans l'hémicycle que le Conseil de l'Europe avait mis à sa disposition, en consolidant ainsi le rôle de « capitale parlementaire » européenne de la ville de Strasbourg. En 1992, la nouvelle Union européenne décida de fixer les sièges des différentes institutions européennes et Strasbourg devint le siège officiel du Parlement européen, alors que Bruxelles et Luxembourg devinrent les deux autres lieux de travail. Cette organisation fut intégrée dans le traité sur l'Union européenne de 1997, étant entendu que toute modification du dispositif devrait requérir l'unanimité des États membres et la ratification des parlements nationaux.

*Pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, Strasbourg représentait la réconciliation par excellence.*

### Une cote mal taillée

Les jalons étaient ainsi posés pour une controverse au sujet du siège du Parlement qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Le *modus vivendi*, toujours d'application, prévoit en effet que «la plupart» des sessions se tiennent à Strasbourg mais que six «mini-sessions», officiellement appelées «sessions plénières additionnelles», ont lieu à Bruxelles. Surtout, les commissions parlementaires, au nombre de vingt, ainsi que les réunions des groupes politiques, se tiennent à Bruxelles, à proximité des autres institutions européennes, Commission, Conseil de l'Union et Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement. Des hémicycles ont été construits dans les deux villes. En 2020, du fait de la pandémie du coronavirus, aucune session plénière ne s'est tenue à Strasbourg entre mars et octobre. Les partisans de Strasbourg comme siège unique continuent à militer pour leur cause de façon très active, notamment au sein du groupement *One Seat*, qui invoque la légitimité historique et juridique de la capitale alsacienne comme siège unique tout en réfutant les chiffres avancés par les partisans de Bruxelles concernant le coût de la «transhumance» mensuelle entre Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg. Ajoutons que les autorités françaises refusent toute modification des textes existants en faveur de Bruxelles, qui demanderait l'unanimité des États membres. La «bataille du siège» se poursuit donc.

### Le bon sens en échec ?

Cette bataille a néanmoins, semble-t-il, du plomb dans l'aile. Au Parlement européen lui-même, les députés favorables à Bruxelles sont nettement majoritaires. Ils mènent donc depuis des années une guerre de tranchées en faveur de leur thèse, étayée par plusieurs résolutions. Citons à cet égard celle du 20 novembre 2013 rappelant que l'hémicycle de Strasbourg est vide pendant 89% du temps et que le Parlement estime avoir la prérogative de déterminer «où et quand il se réunit». Selon ce texte, la migration mensuelle ternit



▲ Le Parlement européen à Bruxelles

la réputation de l'Union européenne et est devenue un symbole négatif pour la majorité des citoyens européens. Dans une résolution plus récente du 28 mars 2019, le Parlement rappelle une estimation de la Cour des comptes de l'Union européenne de 2014 selon laquelle la dispersion géographique entraîne un coût de 114 millions € par an, à quoi il faut ajouter l'incidence sur l'environnement. Une «feuille de route» est donc demandée pour l'adoption d'un siège unique. La quadrature du cercle ? Il est certain que le va-et-vient mensuel coûteux et écologiquement peu défendable offre une image peu favorable de l'Union européenne. L'idée même d'un parlement se réunissant à des centaines de kilomètres du centre névralgique de l'Union européenne est discutable et mériterait une analyse objective, débarrassée de considérations de prestige national ou régional. Selon plusieurs observateurs de la scène européenne, une solution préservant le rôle historique de Strasbourg tout en établissant le siège du Parlement à Bruxelles et en rationalisant ainsi son fonctionnement, devrait pouvoir être trouvée dans la mesure où l'esprit européen prévaudra sur toutes autres considérations. ■

*Un va-et-vient mensuel coûteux et écologiquement peu défendable.*

# Des Institutions en mode orange ... par Jocelyne Gaudin

*Le 25 novembre 2020, à Bruxelles, à Strasbourg, et dans nombre de villes européennes et internationales, certains bâtiments sont passés en mode orange, pour une soirée ou plus.*

*Comme le signalait avec humour la RTBF, il ne s'agissait pas d'un hommage aux Pays-Bas... mais de rappeler avec éclat, au moins un jour par an, que la "Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes", adoptée par l'ONU en 1993, est toujours d'actualité en 2020.*



▲ Le Berlaymont à Bruxelles

## Des textes législatifs en soutien à cet objectif

Tout d'abord, le Traité de Lisbonne, en son article 6, reconnaît à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, proclamée pour la première fois en décembre 2000, la même valeur juridique que les traités. La Charte sert notamment de référence lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne. En particulier, son article 3, qui établit un "droit à l'intégrité de la personne", peut être utilisé pour obliger les autorités à prendre des actions visant à mettre fin aux violences envers les femmes afin de les protéger des violations de ce droit à l'intégrité.

*Prévenir la violence domestique, protéger les victimes et punir les coupables.*

Ensuite, en 2017, l'UE signait la "Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique", dite Convention d'Istanbul, qui ouvre la voie à la création d'un cadre juridique au niveau pan-européen, pour protéger les femmes et prévenir, réprimer et éliminer les formes de violence contre les femmes. L'absence de ratification par six Etats membres bloque encore sa ratification par l'UE et son entrée en vigueur formelle, ce que dénoncent la Commission et le Parlement européen.

En juillet 2019, lors de la présentation des orientations politiques pour la prochaine Commission, Ursula von der Leyen (alors candidate) a fermement annoncé que *"l'Union européenne doit tout mettre en oeuvre pour prévenir la violence domestique, protéger les victimes et punir les coupables"* et notamment finaliser la ratification de la Convention d'Istanbul. Et, ajoutait-elle, *"si le processus d'adhésion reste bloqué au niveau du Conseil... je proposerai d'ajouter la violence envers les femmes à la liste des infractions pénales définies dans le traité."*

Le 28 novembre 2019, le Parlement européen adoptait la résolution "Adhésion de l'Union européenne à la Convention d'Istanbul et autres mesures de lutte contre la violence à caractère sexiste", dans laquelle il *"invite la Commission à présenter un acte juridique sur la prévention et l'élimination de toutes les formes de violences sexistes, y compris la violence à l'égard des femmes et des filles"*. Il s'engage à cette fin *"à prendre toutes les mesures possibles, notamment en matière de cyberviolence, en faisant usage du droit d'initiative législative consacré à l'article 225 du traité FUE"*.

### Un engagement ferme des Institutions

Dans son programme de travail pour 2021, adopté le 19 octobre dernier, la Commission a prévu deux actions spécifiques : d'une part, "établir un bilan de qualité de la législation de l'UE sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique" (action 41); et d'autre part, proposer une initiative législative visant à prévenir et combattre des formes spécifiques de violence sexiste" (action 39). Dans son intervention, en préparation de la journée du 25 novembre 2020, le Vice-président de la Commission et Haut-représentant Josep Borrell a été très clair : "Violence against women and girls is a violation of human rights, and has no place in the European Union, or anywhere else in the world. The scale of the problem remains alarming: one in three women in the European Union have experienced physical and/or sexual violence. Violence against women exists in every country, culture and community." Et il ajoute : "Figures show that violence against women and children has increased since Covid-19 lockdown measures started", annonçant le plan d'action que la Commission va proposer : "Our goal is very clear : to end all forms of violence against women and girls. We owe it to all the victims."

La fermeté des responsables du Parlement européen et de la Commission et les engagements pris dans le programme de travail de cette dernière seront attentivement suivis par les experts et les acteurs "de terrain". Dans un document de 2019, le service de recherche du Parlement européen rappelait l'une des conclusions d'un sondage, mené en 2014, par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne : quel que soit le type de violence concerné, moins de 15% des femmes victimes de violence signalent ces actes aux autorités, par "peur, manque de confiance dans les autorités, tendance de l'opinion publique à rejeter la faute sur la victime...". Ces arguments dissuasifs étaient en-



▲ Le Conseil à Bruxelles

▲ Le Parlement européen à Bruxelles

core d'actualité en 2016 : lors d'un sondage réalisé par Eurostat, plus d'un répondant sur cinq (22 %) affirmait que les femmes exagèrent souvent, voire inventent, les agressions ou les viols, et 27 % des répondants estimaient que les relations sexuelles non consenties se justifient dans certains cas. Comme l'écrivait aussi l'ONU Femmes, au niveau mondial, les données concernant les violences à l'égard des femmes ne représentent que la "pointe" d'un phénomène massif et en croissance, notamment en 2020, dans le contexte du confinement pandémique et de ses conséquences économiques et sociales. Malgré les avancées et les engagements de ces dernières années, les Institutions seront sans doute encore en mode orange en 2021... et suivantes... ■

*Violence against women and children has increased since Covid-19 lockdown measures started.*

# The EESC

## A stakeholder assembly at the service of the UE

by Alan Hick  
Former director  
(Legislative work)  
at the EESC, current  
director of the  
« New Europeans ».

**The European Economic and Social Committee (EESC) has had a hard time lately in the EU press and Parliament, resulting from very serious allegations and reports about harassment of staff. This shocking situation and the need for deep reforms in the governance of the EESC should not, however, be a pretext for doing away with it. On the contrary, the current global pandemic highlights the need for active EU socio-economic support structures and a proper functioning EU consultative assembly of social and civil society representatives, which is the Treaty-based *raison-d'être* of the EESC.**

**A**t its heart and conception, the EESC is about institutionalised social and civil participation in the European project and democratic model. No other single organisation or institution can fulfil this role. Under one roof, the EESC is the voice of social and civil society at the service of the EU, both as socio-professional stakeholders in their own right and as official advisors to the EU political decision-makers.

there are other singular organisations that can be and are consulted in EU decision-making. But these organisations rightly represent and defend their own members. They are under no institutionalised peer pressure to reach out for what Jacques Delors described as the EESC's "dynamic compromise", providing practical solutions and a workable consensus large enough to serve a progressive and inclusive EU. Nor can other political institutions carry out this vital task in the same way. They administer the EU or they electively represent the citizen. They do not have the same participatory and associative reach as the EESC.

### No impact?

Of course, the EESC cannot attract the same "visibility" as EU political decision-making bodies, or grab the newspaper headlines as politicised disputes do. Nor should it. The EESC is an advisory body, often operating under the political radar and acting as a trusted back-channel to organised civil society active in the field. The EESC's civic and social representation, technical expertise and sense of compromise rarely appeal to the sensationalist press. Nor do elected politicians necessarily owe the EESC any particular visibility in their decisions. But



### Just a "talking shop"?

The EESC is about social and civil dialogue preceding EU legislation. Does this involve talking? Certainly, it does. Because discussion and debate are a prerequisite of informed opinion and value-added advice. Of course,

this does not mean that the EESC has no impact. In fact, its impact is all too often deliberately understated. There are of course exceptions, such as the EESC's undoubted and much-appreciated contribution to the EU Social Charter (a precursor to the Fundamental Rights Charter) and Treaty-based Social Chapter. In the words of Jacques Delors, "In my opinion, the Charter of Fundamental Rights for Workers accepted by the European Council in 1989 remains exemplary. This was not a text drawn up by the 'big chief', the Commission. It was drafted by the EESC. The Committee should be honoured for having accepted the text by a very large majority. My position in defending it before the heads of state was much stronger than had it been dreamed up by the President of the Commission and three or four hand-picked collaborators... The text was devised by the Committee and that should always be remembered."

### What about the future? Is the EESC still relevant?

At this critical juncture in EU development, amid COVID-19 upheaval and populist attacks against the European project, it is more than ever vital that the institutionalised voice of social and civil society representatives assembled together in the EESC be heard. The EESC has robustly risen to the challenges of the day. It has acted with vision and foresight for resolute action and EU Union - Fiscal Union, Social Union, Health Union, Political Union - with key opinions on fiscal solidarity and public health protection, on social mobilisation in the everyday fight against COVID-19 and on transnational health measures and a post-pandemic EU recovery programme actively assisted by organised civil society. The EESC has "shone a light" on social and civic actions that work, that help protect, that bring active citizens to commit together

and "leave no one behind." In the words of Jean-Claude Juncker, "The EESC's contribution to the European project goes beyond simply enhancing the EU's legislative process with its valuable opinions. It has been able to create a climate of trust..." After a year of unprecedented challenge, trust in the capacity and in the resources that the EU can muster, scale up and pool together, with the help of organised civil society, is indeed invaluable. The EESC, in the final event, is an economic and social barometer, an institutionalised voice and springboard for active social and civic commitment to the European project. The EESC is a "stakeholder" assembly at the service of the EU political decision-makers. The EU would be much the poorer without it. ■

*EESC's civic and social representation, technical expertise and sense of compromise rarely appeal to the sensationalist press.*



L'Autrichienne Christa Schweng est devenue, le 28 octobre 2020, la 33<sup>ème</sup> présidente du Comité économique et social européen (CESE) et la 5<sup>ème</sup> femme à sa tête depuis sa création en 1958. Alan Hick, ancien fonctionnaire au CESE, nous rappelle le rôle de cet organe de l'UE qui représente la société civile organisée et constitue un véritable baromètre de la vie économique et sociale dans l'UE.

# Le réseau social Yammer devient Teams

par Monique Théâtre



▲ Alan Lenglet

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Yammer After EC a cessé d'exister et a fait place à Teams After EC. L'occasion pour Alan Lenglet, responsable du secteur « Support social et Relations avec les pensionnés » à la DG HR, de nous apporter quelques éclaircissements à ce sujet.

## Pourriez-vous nous rappeler ce qu'est Yammer After EC, quand et pourquoi il a été créé ?

Yammer After EC est un réseau social mis en place par la Commission en 2013, spécialement dédié à nos collègues pensionnés. Il a été créé afin de permettre à chacun de discuter, poser des questions, débattre, philosopher avec des personnes qui sont liées entre elles par leur expérience professionnelle. C'est un lieu d'échange important entre anciens collègues mais aussi avec certains collègues en activité qui viendront apporter des réponses techniques ou de terrain à des questions parfois complexes dans des domaines très variés. On peut constater cependant que les questions le plus souvent posées concernent le statut de pensionné et le domaine de l'assurance maladie.

## Quelles sont les raisons du transfert de Yammer vers Teams ?

Yammer est un réseau social hébergé aux États-Unis et créé par Microsoft en 2008. Microsoft a décidé, il y a quelque temps, de ne plus développer ce réseau. Nous pensions avoir encore jusqu'en 2022 pour planifier un changement inéluctable mais tout s'est accéléré cette année. En été, nous avons dé-

couvert Teams et avons appris qu'il allait remplacer les fonctionnalités de Yammer d'ici à la fin décembre. Teams est également un outil de Microsoft mais les données sont hébergées sur des serveurs européens. Ceci garantit une plus grande confidentialité de ces données, ce qui est un aspect très important.

## Comment cette transition s'est-elle opérée ?

Yammer After EC étant l'un des plus gros réseaux Yammer au sein de la Commission, nous avons dû élaborer un plan d'action pour accompagner ce changement. Sur le plan technique, une experte des services informatiques de la Commission, Carmen Grueber, et quelques-uns de ses collègues, se sont joints à nous pour nous aider. Nous avons d'abord dû apprendre à maîtriser l'outil comme utilisateurs mais aussi comme gestionnaires et ce en quelques semaines. Sur le plan opérationnel, la question de la communication et de la formation des utilisateurs a été centrale. Une nouvelle collègue, Joséphine Rousseau, recrutée pour quelques mois à cette fin, s'est attelée à créer des guides d'utilisateurs, des démos, des sessions découvertes. Elle a été également présente tant sur Yammer que sur Teams pendant la période de transition pour répondre aux questions des collègues. Un sacré challenge. Début décembre, nous sommes entrés dans la phase test de la migration en invitant une centaine de « pionniers » de Yammer vers Teams. Nous avons pu ainsi prendre conscience des difficultés et des avantages de ce nouveau

réseau, chaque problème rencontré nous permettant d'affiner nos connaissances techniques. Mi-décembre, nous avons invité l'ensemble des utilisateurs de Yammer à rejoindre Teams. Joséphine a été présente en permanence pour répondre aux questions tandis que Carmen s'est attelée à résoudre les problèmes techniques. Elles forment un duo de choc et c'est grâce à elles que ce changement a pu avoir lieu. Fin décembre, Yammer After EC a été définitivement clôturé.

### En quoi consistent les nouvelles fonctionnalités de Teams et quel est leur intérêt pour les pensionnés ?

Teams est plus qu'un réseau social. Microsoft a créé cet outil pour permettre le travail collaboratif, le travail en équipe. Parmi les fonctionnalités complémentaires, il est désormais possible de partager des documents, de faire des visioconférences, de créer des sondages, de « chatter » en direct. C'est vraiment un outil complet et très puissant qui va encore, probablement, se développer et qui offre la possibilité d'être consulté partout depuis son smartphone ou sa tablette. C'est un vrai « plus » pour nos collègues pensionnés qui vont ainsi voir leurs possibilités d'interaction décuplées. Nous avons aussi remarqué que certains collègues pensionnés, bien que parfois réticents aux nouvelles technologies au premier abord, les maîtrisaient beaucoup mieux que ce qu'ils ne pensaient. Ce changement nous a permis de constater que plusieurs utilisaient déjà d'autres réseaux Teams et qu'ils étaient aussi pour la majeure partie ravis de pouvoir avoir l'application sur leur téléphone portable et/ou tablette ainsi que sur leur ordinateur. A l'heure actuelle, les pensionnés sont des « invités », ce statut leur donne moins de possibilités que les collègues en activité, c'est une chose qui est regrettée par certains. De notre côté, nous n'avons à l'heure actuelle pas d'autre choix que d'offrir ce type d'ac-



cès. Par exemple, pour l'instant, seuls les collègues en activité peuvent publier une photo de profil personnalisée, les invités quant à eux doivent se contenter de leurs initiales. C'est une des choses pour lesquelles nos services informatiques examinent les possibilités de changement dans un futur plus ou moins proche.

### Concrètement, que faut-il faire si l'on désire s'inscrire sur Teams After EC ?

Pour s'inscrire sur Teams After EC, il faut d'abord faire une demande auprès de HR-TEAMS-AFTER-EC@ec.europa.eu afin que nous puissions vérifier que la personne est bel et bien pensionnée des institutions. C'est une étape primordiale afin que nos collègues pensionnés soient (et restent) entre eux et en toute sécurité. Ensuite, nous ajoutons leur adresse e-mail dans Teams. De leur côté, ils doivent s'assurer que cette adresse est enregistrée auprès de Microsoft (c'est aussi simple que de créer un compte sur un réseau social comme Facebook ou autre et cela ne prend qu'un instant). Une invitation est alors envoyée sur cette même adresse e-mail et la personne n'a « plus qu'à » accepter de rejoindre Teams After EC. La procédure d'inscription est donc extrêmement simple et à la portée de tous. ■

*Partager des documents, faire des visioconférences, créer des sondages, « chatter » en direct.*

# Covid & new normality: inequalities

by Robert Cox

*“Of the corruption of our Moral Sentiments, which is occasioned by this disposition to admire the rich and the great, and to despise or neglect persons of poor and mean condition”.*

Adam Smith, 1759.



age groups. Concordant figures, substantiating these contentions are inadequate for the moment. The *Union des Banques Suisses* suggests that the gap in Germany and France has grown by 25-30%. For *Credit Suisse* “The pandemic will have important repercussions on income distribution.” Given the reputation for prudence of these two sources there must indeed be a problem. Stock market equities have held value while swathes of the economy have shed labour, put workers on short time while trying to prop up earnings, albeit at reduced levels, with the aid of government support schemes. On the whole the wealthier have maintained their incomes, treasure and lifestyle. Those who can save have saved more. The poorer have not.

Speculation abounds as to what our society, politics and economy will look like in a supposed « new normality » after the COVID-19

pandemic. Many imagine a more reflective society and politics will usher in a better world of green and urban renewal, better quality of life etc. Meanwhile negative consequences are evident - particularly the damage to employment. Greater inequality is another threat. Before the pandemic, Europe

congratulated itself on having a better record on inequality than other parts of the world. This optimism is now being challenged. Let us look at how.

*« The only guarantee we have that our little European Trumps won't rise again is addressing the grievances and inequalities the pandemic is going to aggravate even further ».*

Nathalie Tocci, Director,  
Istituto Affari Internazionali,  
Special Advisor to Josep Borrell

**Age.** Inequality grows too between generations. Younger wage earners are less protected, their job security, incomes and prospects diminishing. Precarity breeds stress. Older citizens, particularly pensioners, are more protected. This picture is, of course, incomplete. Many older citizens, below pension age, are smaller business people or independents. They continue to suffer from lockdown provisions closing their businesses to the public, while chain stores and on-line retailers increase their market shares. Again, the picture is not sharp. In certain industries, for instance automotive or aeronautical, cutbacks have hit all age groups. Their many, independent subcontractors suffer too. In the HORECA and entertainment sectors, particularly badly hit, younger and mid-life citizens suffer alike.

**Wealth.** Some analysts claim that since Covid the wealth gap between richest and poorest has grown. As have income gaps between

**Education.** Inequality growth is not just about money. Education restrictions have hit harder poorer families' children in public

schools rather than the better-off in private education. One story comes from the Etterbeek-Ixelles border in Brussels where a school has disproportionately high pupil numbers from poorer and immigrant families. These kids were shut out of any form of education since schools closed in March. At home, with little if any supervision or guidance, they have used such laptops and smartphones as they might have to play games rather than study. With the result that their literacy and numeracy levels have plummeted for lack of sustained educational effort.

**Women.** There is evidence too that the inequality gap between men and women is growing. Women dominate in the care sectors. They bear the brunt of sustaining households. Their work burden has grown, but not their remuneration or job security. Women are prominent too in the part-time sector and, of course, in HORECA where redundancies have soared.

**Closing divisions.** Town and country divides may also be growing. As the gilets jaunes movement showed us, the phenomenon was there before the pandemic. Partly (see France, UK, USA) this is a product of the cleavage between people and elites. In the UK a northern coalition of scientists from universities and research centres calculates that Covid-19 has killed proportionately more people in the north than in the rest of England. Mainly because of deprivation, with poor health making people more susceptible to serious illnesses. Low-paid employees, unable to work from home and bussing to crowded workplaces, are more likely to catch Covid, as are families in cramped housing. Similar stories emerge throughout Europe. For many, EU recovery policies must go further than the prospective €750 billion fund. SMEs particularly need support. Inadequate housing, with consequent inflated rents already

a major European problem, deserves corrective measures. Over 80 million families - a third of EU households - spend half their budget on their dwelling. Building housing, moreover, is a sector suited to create semi-skilled local jobs for the unemployed,

especially young people. The sector employs 18 million workers, and another 25 million indirectly. A further public spending boost could increase these numbers substantially. As for incomes, the European Commission's recent initiative to foster adequate minimum wages is instinctively opposed by conservatives. But it makes sense as a component of a qualitative European recovery programme.

Nor is the sharpening of inequalities, driven by the pandemic, limited to European and other rich countries. In mid-November the G20 took an initiative to reschedule poorest developing countries' debt - although excluding private debt. More will be needed to avoid an "African debt default tsunami".

European Commission support of attempts to globalise orderly purchasing and distribution of Covid vaccines - notably through the international COVAX initiative - sets an example of international solidarity. Nobel prizewinning former World Bank chief economist Joe Stiglitz says: *"The pandemic won't be controlled until it is controlled everywhere, and the economic downturn won't be tamed until there is a robust global recovery."* A timely reminder to a European Union justly proud of its development cooperation record. ■



*Over 80 million families - a third of EU households - spend half their budget on their dwelling.*

# BRUXELLES-LES-BANCS

par Jocelyne Gaudin

*En mars 2020, au premier rang des mesures de confinement, se trouve l'interdiction de s'asseoir sur un banc dans les parcs et la ville de Bruxelles. Des bandeaux rouge/blanc sont mis en place et, selon les journaux, la police vérifie le respect de la mesure.*

Le 7 juin, à l'issue du Conseil de sécurité ouvrant au déconfinement, le Ministre belge de l'intérieur indique que l'interdiction établie depuis le début du confinement va se poursuivre, ce que contredit la Première ministre le lendemain : "A partir du 8 juin, les gens pourront à nouveau s'asseoir sur des

bancs". Et dans la présentation en octobre des mesures du deuxième confinement, on ne fait pas mention des bancs publics.

Comment expliquer une telle attention envers cet objet si familier que bien souvent on ne le voit plus, même s'il s'en compterait pas loin de 1500 sur les places, dans les rues et dans les parcs de Bruxelles ? En 2018, lors de la présentation de l'exposition « The Bench : a microscopy » organisée dans la capitale, la fondation CIVA affirmait "le banc est une excellente clé pour examiner le monde qui nous entoure"... ce qui donne envie de le regarder de plus près dans une période où ce monde bouge !

## Un tour d'horizon, non exhaustif, de bancs à Bruxelles



▲ Entre Sainte Gudule et le bas de la ville, un agencement de chaises longues inspirées des "confidents" (ou meubles de conversations).



▲ Devant le Parlement européen : des chaises individuelles rassemblées et fixées pour former banc invitent à un partage commun de l'espace, créant une forme de communauté, toute momentanée.

Le banc serait donc à la fois un lieu de repos, de concentration (le solitaire perdu dans ses pensées ...) ou encore un lieu de rencontres (les amoureux de la chanson de Brassens, les jeunes du quartier, les promeneurs « communicatifs » ...). Dans les dernières années, l'aménagement de nouveaux espaces urbains a le plus souvent conçu et disposé les bancs pour leur capacité à favoriser les rencontres, à créer des espaces de communication.

L'évolution de la vie en société depuis le printemps 2020 va-t-elle se refléter sur les bancs, leur situation et leur usage - et comment ?

N'hésitez pas à jeter un regard attentif aux bancs que vous pourrez croiser en flânant car, comme le suggérait l'exposition du CIVA, *"ce meuble en apparence banal est tout sauf neutre"*... ■



◀ A Saint Gilles, protéger les enfants des "crocodiles automobiles" ?



▲ Un "amphithéâtre" (provisoire ?) pour permettre aux visiteurs de Bozar de s'asseoir en attendant d'accéder à leurs activités culturelles.



▲ A ces versions "urbaines" s'ajoutent les bancs conçus pour la contemplation du paysage dans nombre de parcs, ou pour l'évocation d'une personne que l'on aurait aimé côtoyer, comme Folon au Parc Solvay de La Hulpe.

# Where do the European Expats live ?

Many Europeans live in another country than the one they were born in. Either for a certain period - or during most of their life. They are normally called Expatriates - or Expats. You also use the name Diaspora. This was originally the name for Jews living outside Israel. But now it is used more generally.



There are no certain figures on how many Europeans live outside their country of birth. Why? Because there is no duty to inform the authorities where you live after you leave your home country. It is registered that you have moved out of the country. But not where you went. It is believed that more than 60 million EU citizens live in another country than their country of birth. And of them more than 15 million live in another EU member state. This last figure is reasonable precise, as EU's Statistical Office, EUROSTAT, each year collects this information

from each member state and publishes it.

The figures below show the number of EU citizens from other EU countries living in each EU member state. After the United Kingdom left the EU on January 31, 2020, the figures have to be adapted. British citizens are no longer EU citizens. About 1,2 million Brits live in an EU country. EUROSTAT will in May 2021 publish the exact new figures.

The organisation ETTW (Europeans Throughout The World), which the author of the article is the former president, was set up in 1984 to speak out for the rights of European expatriates and diasporas. It is striving for to promote the interests of mobile European citizens and advocate for a far-reaching coordination of Europeans expatriates policies. It is working for improving the rights for, the involvement of and the information to the many expats around the world.  
www.euromonde.eu

These figures are particularly interesting and important, as an EU citizen who lives in another EU country is automatically covered by the European Citizenship. These are rights written into the EU Treaties. They do not replace the national citizenship. They come in addition to it. They give you

a number of additional rights. These are f.ex. your right to stay, work, study and do business in all other EU countries. You also have the right to be treated exactly as the citizens of the country concerned. You do not have to ask for it. Of course, you have to register in the country concerned. You also have the right to vote and to be a candidate in local elections in your new country. You cannot vote in their national elections, though. And if you are in a country outside the EU somewhere in the world and your country of birth does not have a diplomatic representation there (embassy or consulate) you have the right to go to any embassy of another EU-country, which happens to be in the country concerned.

When national citizenship is concerned most EU member states accept double or multiple citizenships for those who want to have it. And 95 % of the member states accept that their expats may vote in their national elections. Denmark and Ireland do not accept it. The millions of people mentioned below are all EU citizens. So, they have due to the EU treaties the right to be treated in the same way as the citizens of the countries concerned. They have the same rights and the same duties. ■

by Niels Jørgen Thøgersen

Ancien chef du Bureau de Presse et d'Information à Copenhague (1973-1988), ancien directeur à la DG X (1988-2005).

## EU EXPATS IN EU MEMBER STATES (EUROSTAT 2019 FIGURES)

GERMANY	4,3 mio	PORTUGAL	132.500
UNITED KINGDOM	3,9 mio	FINLAND	95.100
(UK no longer in EU after 1 Feb. 2020)		HUNGARY	71.100
SPAIN	1,7 mio	ROMANIA	57.800
ITALY	1,6 mio	SLOVAKIA	56.100
FRANCE	1,5 mio	POLAND	29.000
BELGIUM	900.600	SLOVENIA	20.100
AUSTRIA	719.200	ESTONIA	20.000
NETHERLANDS	520.400	CROATIA	17.200
IRELAND	336.700	BULGARIA	9.600
SWEDEN	302.000	LITHUANIA	6.900
LUXEMBOURG	240.000	LATVIA	6.100
CZECH REPUBLIC	225.400	CYPRUS	Not available
DENMARK	205.700	MALTA	Not available
GREECE	196.700		

# Parlangi

## Wanted - seniors with a passion for languages to help young language learners online

by Robert Cox

*For several years, DG HR has been promoting volunteering as an important means of staying socially connected after retirement. COVID 19 has forced a rethink of suitable volunteering activities, with the safety of our seniors paramount. We talk to Janette Sinclair, Advisor for Corporate Social Responsibility in the Commission's DG HR, about COVID-safe online volunteering initiatives, including «Parlangi» a new initiative offering inter-generational solidarity around language learning.*

Change is as good as a rest - many retirees are finding new purpose and are re-energised through volunteering, both because of the good they can do and also due to the social contacts and the feeling of belonging which comes with the volunteering. Since the start of the pandemic, the voluntary sector has had to reduce its activities considerably, while the socio-economic repercussions have left more and more people in precarious situations. DG HR has been looking in particular for opportunities for COVID-proofed volunteering. One such example is Parlangi.

Launched in early 2019, «Parlangi» is a Belgian cooperative 'start-up' working to connect people from different generations, cultures, nationalities and backgrounds around language learning. It builds on the capacities and willingness of retirees who volunteer as native language speaking mentors. More than that, they are also social bridge-builders. The idea is to (re) activate seniors by putting trust in their knowledge, life wisdom and skills and using these accumulated assets of a lifetime to help juniors to learn more effectively ... to make it fun and meaningful. The venture was inspired partly by American professor and linguist Stephen Krashen, well

known for his research into second language acquisition. The people behind the initiative are founders Ad Geudens, with a background in education, and Hans Verrijken, entrepreneur and IT wizard.

Parlangi works with three identified target groups: the mentors, essentially seniors; the beneficiaries or "juniors"; and the partners, essentially supporters and sponsors. In its short life the cooperative has already set up language-based educational relationships with over one hundred youngsters from different backgrounds and countries. It has gradually built up partnerships and funding relationships with local authorities and institutions such as the Roi Baudouin Foundation.

'I can see a lot of potential for our seniors getting involved in this type of initiative' commented Janette Sinclair. We know how important it is to stay active, mentally, physically and socially, particularly as we grow older. «Parlangi» meets two of these requirements: it makes use of language skills, an intellectual activity that keeps our brains in shape; and it promotes inter-generational exchanges and social contacts. The online format is COVID-safe and is particularly suited to people who are housebound for whatever reason, and at risk of or already experiencing social isolation. Let's not forget the element of fun - many of our pensioners are passionate about languages and delighted to share their native language in exchange for contacts with younger generations of language learners from different places and cultures.

It's a two-way experience, and the young language learners also get a lot out of the experience. Language is a liberator, the key to

one's own and other cultures. Conversely, lack of language skills can be a barrier to those same cultures and society, a major hurdle to overcome before newly arrived young people can settle into their new home. For young people it is an essential skill opening the way into working life. The help they receive from their Parlangi mentor could make all the difference to these young students. DG HR is looking for some seniors interested in trying out this initiative as regular participants, and who would be willing to provide feedback on the experiences. If you are interested, please contact Janette Sinclair on EC-STAFF-VOLUNTEERING@ec.europa.eu ■



As a cooperative «Parlangi» seeks a wide spectrum of financial contribution. Prospective mentors may come forward to volunteer without making a financial commitment. If they decide that, in addition to offering their services as a language mentor, they would like to contribute financially, they can buy shares of €50 each. Organisations' shares are €250. There is a maximum shareholding of €5000. All shareholders, large and small, have one vote each in the cooperative.

### More information

<https://parlangi.net> - [www.parlangi.com](http://www.parlangi.com)  
[info@parlangi.com](mailto:info@parlangi.com) - Tel. 32 (0)485 52 14.

# La révolution en jupons

par Monique Théâtre

Elle a 38 ans. Elle se prénomme Svetlana. Elle est biélorusse. Il y a quelques mois, elle était encore traductrice et enseignait l'anglais... jusqu'à l'arrestation et l'emprisonnement de son mari pour trouble à l'ordre public le 29 mai 2020. Elle décide alors de monter au créneau et se porte candidate à l'élection présidentielle dans son pays.

Tout au long de sa campagne électorale, **Svetlana Tikhonovskaïa**, n'a eu de cesse de dénoncer le régime autoritaire de Loukachenko, au pouvoir depuis 1994. Elle enchaîne meetings sur meetings, haranguant les foules qui se pressent pour la voir. Elle réclame la libération de tous les prisonniers politiques

européen à des personnes défendant les droits humains et les libertés fondamentales. Il récompense ainsi la détermination de l'opposition démocratique biélorusse, sans oublier néanmoins que deux femmes qui ont fait campagne au côté de leur figure de proue sont, l'une en prison et l'autre en exil.

En 1791, **Olympe de Gouges**, femme de lettres française, publie la «Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne». Autodidacte, elle se fait également connaître par la rédaction de nombreux écrits anti-esclavagistes et par ses prises de position en faveur des ouvriers, des laissés-pour-compte. Elle sera guillotinée en 1793 à l'âge de 45

enseignante et journaliste, proposera en 1910 qu'on institue une «Journée internationale des femmes». Il faudra attendre 1977 pour que l'ONU officialise cette journée. Personne n'a oublié **Emmeline Pankhurst**, figure de proue des suffragettes au Royaume-Uni à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, qui alternera séjours en prison et grèves de la faim et consacra sa vie entière à la défense des droits des femmes. Elle était mère de cinq enfants et ses trois filles seront elles aussi des militantes engagées.

Qui sont ces femmes venues de nulle part, qui décident un jour de monter à la tribune ? Qu'est-ce qui les pousse à risquer de mettre en péril famille et enfants au nom d'une idéologie ? Partout en Europe et dans le monde, les femmes, plus que jamais, descendent dans les rues et prennent part aux révoltes. Elles sont issues de tous les milieux, elles sont épouses, mères, elles exercent une profession ou sont femmes au foyer. Parfois, le combat s'identifie à une adolescente, à peine sortie de l'enfance, mais au visage étonnamment grave, celui de **Greta Thunberg** interpellant les grands de notre planète : « Comment osez-vous ? ». Les contextes politiques, les éléments déclencheurs qui amènent ces femmes « ordinaires » à faire entendre leur voix sont différents selon les pays, selon les régimes et selon l'époque. Mais elles sont toutes portées par un seul élan : celui de changer les choses pour vivre dans un monde meilleur. Car, ne l'oublions pas, ce sont les femmes qui portent en elles l'avenir du monde. ■



▲ Emmeline Pankhurst, Svetlana Tikhonovskaïa, Rosa Luxemburg et Clara Zetkin

biélorusses. Elle accuse également le président de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Elle a pris soin de mettre ses enfants en sécurité, ils sont en Lituanie. Elle les y rejoindra rapidement, recherchée dans son pays et en Russie pour «appels à des actions portant atteinte à la sécurité nationale». «Nous sommes destinés à gagner et nous allons gagner» a déclaré Svetlana Tikhonovskaïa le 16 décembre dernier en recevant le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, décerné chaque année par le Parlement

ans. 223 ans après, en 2016, elle sortira de l'ombre et fera son entrée dans l'enceinte de l'Assemblée nationale à Paris, sous la forme d'un buste en marbre blanc... **Rosa Luxemburg** aura passé toute sa vie au service de son idéal socialiste. Femme passionnée et énergique, prenant tous les risques, elle prononce son premier discours à l'âge de 22 ans. Son militantisme ira de pair avec sa vie affective, ne concevant l'amour qu'à travers le regard d'hommes révolutionnaires comme elle. Elle mourra assassinée à 47 ans. Sa camarade de combat, **Clara Zetkin**,

## RE-OPEN EU - CORONAVIRUS SITUATION

The coronavirus, spreading across the European Union, is affecting our lives in many ways. The situation is changing fast and so is the response by Member States. The website « Re-open EU » provides an overview of the health situation in European countries, based on data from the European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). The information is updated frequently and available in 24 languages. It enables to follow the evolution of the coronavirus situation in each country. Re-open EU also provides information on the various restrictions in place, including on quarantine and testing requirements for travelers and mobile coronavirus contact tracing and warning apps. This should help citizens plan their travel in Europe, while staying safe and healthy.

<https://reopen.europa.eu>

## COVID-19 : BULLETIN HEBDOMADAIRE

L'institut belge de santé Sciensano, dans le cadre de ses missions de surveillance, analyse les données de Covid-19 collectées par son réseau de partenaires en Belgique. Il publie notamment un bulletin épidémiologique hebdomadaire qui reprend des indicateurs clés et des tendances, le taux de reproduction du virus, la distribution et l'évolution des cas de Covid-19, la situation des hospitalisations et du testing, la surveillance en maisons de repos et de soins, l'évolution et la surveillance de la mortalité.

[covid-19.sciensano.be](https://covid-19.sciensano.be)

## NOTRE EUROPE - INSTITUT JACQUES DELORS

Notre Europe est un think tank européen fondé par Jacques Delors en 1996 à la fin de sa présidence de la Commission européenne.

Son objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et aux citoyens, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l'UE. Il s'articule autour de cinq piliers : analyser l'actualité européenne, diffuser les idées de Jacques Delors, faire connaître l'Europe, sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'Europe, faire des propositions innovantes aux décideurs.

[www.institutdelors.eu](http://www.institutdelors.eu)

## SOLVIT : UNE AIDE EN CAS DE PROBLÈMES ADMINISTRATIFS EN EUROPE

Solvit est un centre de médiation gratuit créé par la Commission européenne en 2002 dans le but d'aider les entreprises et les citoyens vivant dans un autre État membre lorsqu'ils rencontrent un problème administratif. Concrètement, Solvit peut offrir son aide pour :

- un problème de nature transfrontalière dans l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein et en Norvège
- un problème en lien avec une administration locale, régionale ou nationale
- un problème dû à une mauvaise application du droit européen.

**Pour introduire une demande d'aide, il y a lieu d'utiliser le formulaire de plainte sur le site de Solvit ou de contacter :**  
[solvit@diplabel.fed.be](mailto:solvit@diplabel.fed.be)

## CARTE EUROPÉENNE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes d'un handicap réduisant leur mobilité ont droit à une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées dans leur pays de résidence. Cette carte doit être reconnue dans les pays de l'UE. En dehors de son pays d'origine, la carte européenne de stationnement doit

donner accès à un certain nombre de droits et de places de stationnement spécifiques dans le pays auquel on se rend. La carte est délivrée par l'autorité compétente de son pays de résidence, sur le modèle de la carte européenne standard et conformément aux procédures locales.

<https://europa.eu/youreurope/>

## VISITES VIRTUELLES DES MUSÉES DE BELGIQUE

Certains musées proposent une visite virtuelle de leurs collections. C'est notamment le cas du Musée Art et Histoire du Cinquantenaire à Bruxelles, de la « Boverie » à Liège regroupant des peintures allant du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, du Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles, du Musée de la Banque Nationale de Belgique, du Musée des égouts bruxellois ou du Palais Stoclet. Le Bozar figure bien évidemment parmi la liste de même que, plus surprenant, un voyage glaçant sur les scènes de crimes de la capitale. Le musée virtuel de la ville de Gand, le STAM, propose quant à lui un véritable citytrip au sein de la ville moyenâgeuse.

[www.bruxellessecrete.com](http://www.bruxellessecrete.com)

## APPRENDRE L'EUROPE À SES PETITS-ENFANTS EN JOUANT

Le site Europa propose un Quiz « L'Europe & moi » spécialement conçu pour donner aux jeunes un bref aperçu de ce qu'est l'Union européenne. Ce quiz comporte quatre sections comprenant chacune 12 ou 13 questions : Qu'est-ce que l'Union européenne ? Comment fonctionne l'UE ? Que vous apporte l'UE au quotidien ? Qu'y a-t-il au programme de l'UE ? Le joueur a droit à deux essais pour chaque question. Un petit visage vert souriant apparaît lorsqu'on répond correctement. Un moyen ludique de faire connaître l'Europe.

[www.europa.eu](http://www.europa.eu) - Espace Apprentissage

# Capitale européenne de la culture : une vitrine pour l'Union européenne

par Monique Théâtre

*L'idée de désigner une « capitale européenne de la culture » a été émise en 1985 par l'actrice devenue ministre de la Culture en Grèce, Melina Mercouri, et Jack Lang, ministre français de la Culture, afin de rapprocher les Européens en mettant en avant la richesse et la diversité des cultures du continent.*

**M**ercouri pense en effet que la culture ne reçoit pas autant d'attention politique que l'économie et conçoit alors un projet devant promouvoir les cultures européennes au sein des États membres. Le programme est lancé en 1985 et Athènes est la première ville désignée. Depuis trente-cinq ans, 62 villes ont eu accès à ce titre. Le but de ce label est, selon la Commission européenne, de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens ». Plus prosaïquement, il s'agit, pour les villes ainsi mises à l'honneur, de promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturels à travers l'organisation de dizaines d'expositions, festivals et autres événements, tout en bénéficiant d'une couverture médiatique non négligeable grâce à la labellisation européenne.

## Comment cela fonctionne-t-il ?

L'ordre des pays dont les villes peuvent prétendre à ce titre est déterminé à l'avance. Des règles précises assurent une rotation entre les États membres. Une fois le « pays d'accueil » connu, reste à sélectionner les villes qui tiendront le haut de l'affiche une année durant. Six ans avant l'année de la manifestation, les États membres publient un appel à candidatures. Les villes qui souhaitent participer doivent soumettre une proposition sur la base d'un programme culturel devant présenter une forte dimension européenne. Le pays désigné transmet ensuite aux institutions européennes une liste de villes pré-sélectionnées. La Commission réunit alors un jury chargé d'étudier chaque dossier en fonction d'une série de critères. La décision finale revient au Conseil, qui tranche après avis du Parlement européen. Les capitales européennes de la culture sont officiellement désignées quatre ans avant l'année effective. Depuis 2009, deux villes au moins se partagent le label : l'une issue d'un « ancien » État membre, l'autre d'un « nouveau ». A ces deux lauréates peut s'ajouter une troisième, issue d'un pays candidat ou candidat potentiel ou membre de l'AELE.

## Les financements et les retombées économiques

Cette initiative bénéficie de fonds européens via le volet Culture du programme « Europe créative », doté, pour la période budgétaire 2021-2027, d'un budget de 1,6 milliards d'euros. Mais l'intérêt pour les villes désignées dépasse néanmoins l'octroi de sub-





ventions et semble se trouver principalement dans les retombées économiques et d'image de marque. Ces capitales de la culture ont sans doute permis à de nombreux touristes de découvrir les richesses des plus belles villes du continent. C'est également une occasion pour une ville de changer son image, de se faire connaître du reste du monde, de promouvoir le tourisme durable et de repenser son développement à travers le prisme de la culture. A titre d'exemples, un nombre record de 5,8 millions de touristes ont visité Leeuwarden (Frise aux Pays-Bas), capitale en 2018, générant un bénéfice de l'ordre de 300 Mio€. A Marseille, capitale en 2013, huit nouveaux musées sont inaugurés dont le MuCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) qui deviendra le lieu le plus visité de la ville.

### Les conséquences de la crise sanitaire

Depuis le début de la crise du coronavirus, la Commission européenne est en contact étroit avec les équipes de toutes les capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2023 afin de mieux comprendre l'impact de cette crise sur la préparation et la réalisation de leur programme culturel. Rijeka (Croatie) et Galway (Irlande) avaient été désignées capitales 2020. Elles ont été durement touchées, ayant dû reporter ou annuler tous leurs événements depuis le mois de mars sans vraiment savoir quand elles pourraient reprendre les activités prévues et dans

quelles conditions. En pratique, elles n'ont pas pu mettre en oeuvre leur programme ni mettre à profit leurs préparatifs appliqués. Leur statut de capitale est prolongé jusqu'en 2021. A Timisoara (Roumanie), Elefsina (Grèce) et Novi Sad (Serbie), capitales de l'édition 2021, la pandémie a généré une forte incertitude à presque tous les niveaux de la préparation, pour les perspectives de financement et les futures réglementations en matière de sécurité. Leur statut est prolongé jusqu'en 2023. Les capitales de la culture 2022, Kaunas (Lituanie) et Esch (Luxembourg), ainsi que Veszprém (Hongrie) en 2023, sont moins touchées car elles ont encore du temps pour adapter leur programme et imaginer différents scénarios. La liste chronologique des États membres susceptibles d'accueillir les capitales européennes de la culture jusqu'en 2033 est disponible sur le site Europa. ■

Depuis la création de la capitale européenne de la culture, la Belgique a été désignée à quatre reprises. Les villes participantes ont été Anvers en 1993, Bruxelles en 2000, Bruges en 2002 et Mons en 2015. 2030 sera une année importante car la Belgique sera à nouveau pays d'accueil. Bruxelles se portera candidate mais souhaite adjoindre des partenaires en Flandre et en Wallonie pour renforcer sa candidature dans la perspective du bicentenaire de notre pays.

# Faszination europäischer Kultur

## Die gotische Kathedrale

von Jürgen Erdmenger

**Die Präambel des EU-Vertrags von Lissabon weist auf das „kulturelle, religiöse und humanistische Erbe Europas“ hin, aus dem die Vertragsschließenden „geschöpft“ und aus dem sich die Werte entwickelt haben, die sie in der Union vertreten. In seinem Beitrag „Europa ein Mythos?“ im ECRIN Nr. 92 hat Daniel Guggenbühl dieses Erbe das „geistige Erbe“ Europas genannt und dafür die Kathedralen beispielhaft erwähnt. In der Tat symbolisieren die großen gotischen Kathedralen einen bedeutenden Teilaspekt der geistig-kulturellen Größe Europas im ausgehenden Mittelalter. Dies soll im Folgenden ein wenig verdeutlicht werden.**

**D**ie gotischen Kathedralen, Dome und Münster wurden mehrheitlich vom späten 12. bis zum frühen 16. Jahrhundert an Bischofssitzen der römisch-katholischen Kirche in West-, Südwest- und Zentraleuropa gebaut. Der neue Baustil wurde in Chartres und der Ile de France entwickelt und breitete sich von dort aus. Meist gab es romanische Vorgängerbauten, die zu klein, baufällig oder abgebrannt waren oder dem Zeitgeschmack nicht mehr entsprachen. In Ost- und Südosteuropa dagegen, im Bereich der orthodoxen Kirchen, war der Baustil ein anderer. Viele Leser dieser Zeilen werden, wie der Verfasser, dienstlich und privat

weit durch Europa gereist sein. So werden sie, wie er, die meisten prominenten gotischen Kirchenbauten kennen und vielleicht auch schätzen, die hier beispielhaft zu nennen sind: Die Kathedralen Notre Dame de Chartres und Notre Dame de Paris, die Sainte Chapelle in Paris, die Kathedralen von Reims und Amiens, die Liebfrauenkathedrale in Antwerpen, das Münster von Straßburg, der Dom in Mailand, die Kathedrale in Sevilla, das Freiburger Münster, der Kölner Dom, die backsteingotischen Kirchen in Lübeck und im Ostseeraum, der Stephansdom in Wien, der Dom in Breslau, heute Wrocław, und last but not least Canterbury Cathedral und Wells Cathedral in Südengland. Jeder wird aus der Umgebung seines Wohnorts weitere Beispiele nennen können. Man sieht schon aus der geographischen Lage der genannten Orte, dass das weit verbreitete Netzwerk der gotischen Kathedralen mit Fug und Recht ein gemeinsames geistiges Erbe Europas genannt werden kann. Was ist nun das Charakteristische an diesen Bauten?

### Notre Dame von Chartres

Eine der Perlen der genannten Kathedralen ist die von Notre Dame in Chartres. Sie wurde in den Jahren 1194 bis 1260 erbaut und wird als „Urbild“ gotischer Kathedralen

bezeichnet. Auf einer Klassenfahrt 1952 hat der Verfasser sie erstmalig als Schüler besucht und danach oft wieder. Das war für ihn in jungen Jahren ein besonderes Erlebnis, das ihn bis heute nicht loslässt. Diejenigen Leser, die diese Kathedrale kennen, werden ihm zustimmen, dass man zu ihr eine starke Affinität entwickeln kann. Sie hat den Vorzug, dass sie die 800 Jahre ihrer Existenz fast unversehrt überdauert hat. Nur die Farbigkeit an Bauwerk und Skulpturen fehlt. Doch kann man gotische Architektur, Bildwerke und farbige Fenster weitgehend in ihrem Urzustand auf sich wirken lassen. Außerdem kann man zugleich etwas lernen über die politischen, wirtschaftlichen und geistigen Verhältnisse zur Zeit des Baus der Kathedralen, über ihre Bedeutung in der christlichen Theologie sowie über die eigentliche Bauausführung durch die Bauhütten. Damit erwirbt man den Schlüssel zum Verständnis



dieses kulturellen Phänomens und seiner Wirkung bis heute. Einiges davon sei hier erwähnt.

Zunächst zur Architektur und ihrer wesentlichen Bauelemente. Wie alle christlichen Kirchen nimmt die Kathedrale eine Ost-West-Richtung ein. Das Hauptportal im Westen mit seiner gegliederten Fassade wird flankiert von den beiden Türmen. Dann betritt man das Mittelschiff mit den Arkaden vor den Seitenschiffen. Im Kreuzungsbereich mit dem Querschiff entsteht die Vierung, an die sich der Chor im Osten mit seinem Kapellenkranz anschließt. In Chartres wurde als Mittelteil der Fassade im Westen die Fassade der romanischen Vorgängerkirche übernommen. Die jeden Besucher in Bann ziehende Höhe des Mittelschiffs wird durch die nach oben strebenden Pfeiler mit den Diensten, durch die hohen Spitzbögen an den Seiten und durch die Kreuzrippengewölbe erzielt. Zudem wird durch Letztere erreicht, dass die Seitenwände praktisch als große Fenster gestaltet werden können. So fügt sich Joch an Joch. Der Druck der Gewölbe wird auf der Außenseite des Schiffs durch das Strebewerk aus Pfeilern und Bögen aufgefangen. Ein typisches Bauelement der Gotik sind die großen Fensterrosetten in der Westfassade und in den Stirnseiten des Querschiffes.

## Die Welt der Bibel

Die einzigartige Wirkung des Innenraums wird, besonders in Chartres, durch die Glasmalerei der Fenster gesteigert, deren Blau, Rot und Gelb ein unwirkliches Licht erzeugen.

Wer die Fülle der Details der Ikonographie dieser Fenster nicht nur bewundern, sondern auch verstehen will, sollte im Alten und Neuen Testament der Bibel und in den mittelalterlichen Heiligenlegenden gut bewandert sein. Dasselbe gilt für die in Chartres besonders reichhaltigen Skulpturen an den Portalen im Westen, Süden und Norden. Der Besucher durchschreitet sozusagen den ganzen Reichtum der religiösen christlichen Welt, ehe er die erhebende Wirkung des hohen Innenraums erlebt, in welchem die Messe gefeiert wird. Das war von den kirchlichen Bauherren so gewollt, die sich die Beschreibungen in der Bibel für die jüdische Stiftshütte, den Tempel in Jerusalem und das Himmlische Jerusalem in der Offenbarung des Johannes zum Vorbild für ihre Gotteshäuser genommen haben. „Gotteshaus“ meint hier wörtlich das Haus, in dem Gott mit den Menschen wohnt (Off Kap 21).

Die Baumeister, Steinmetzen, Maurer und Glasmaler, in den Bauhütten vereint, haben diese Theologie in Jahrzehnte langer Arbeit in die grandiosen Bauwerke umgesetzt. Das handwerkliche Wissen verbreitete sich durch die Wanderschaft der Gesellen. Die geistlichen und fürstlichen Herrschaften sowie die reichen Kaufmannsstädte sorgten für die finanziellen Mittel. Die gläubige Bevölkerung leistete durch Hand- und Spanndienste ihren Beitrag zum Gelingen der Werke. Bewahren wir dieses Erbe in treuen Händen, ehren und nutzen wir es im Sinne seiner ursprünglichen Bestimmung, wohl wissend, dass die Religion heute in

unserer Gesellschaft einen anderen Stellenwert hat, als zu der Zeit, in der die Kathedralen gebaut wurden. Es schadet nicht, wenn wir als Touristen heute ein solches Gotteshaus nicht nur als überragendes Kunstwerk besuchen und betrachten, sondern uns auch seine eigentliche Bedeutung bewusst machen. ■



Les grandes cathédrales gothiques sont le symbole d'un des éléments les plus significatifs du « patrimoine spirituel » de l'Europe. Elles ont été érigées pendant le Moyen Âge finissant dans les villes-épiscopats de l'Église catholique romaine d'Europe de l'Ouest, du Sud-Ouest et du centre. Elles continuent à nous fasciner jusqu'à nos jours. Prenant l'exemple de la cathédrale de Chartres, Jürgen Erdmenger se demande comment naît cette fascination. Il évoque les éléments du style architectural ainsi que le monde de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se reflètent dans les vitraux et les sculptures des édifices et des portails. Ainsi se réalise la « maison de Dieu » où Dieu habite au milieu des hommes.

par Michel Foucault

Ancien responsable des services sociaux de la Commission, trois mandats comme président du Comité du personnel et animateur du Cercle d'Art dramatique des CE.

# Dur ou mou, le Brexit, enfin ! ...

*Soyons clairs, ceci est un billet d'humeur. Une excuse pour quelqu'un qui, quoi qu'on en pense, ne veut pas passer pour sectaire ...*

La réalité, c'est que depuis Noël 2020 tout le monde en Europe est satisfait de la situation nouvelle, fruit des accordailles entre "Bo-Jo" Johnson et le négociateur européen Barnier. La meilleure preuve, c'est qu'au Royaume-Uni (disons plutôt en Angleterre), partisans du "Leave" et adeptes du "Remain" pleurent ensemble des larmes de joie. Vrai aussi que les 27 États membres de l'Union, unanimes comme ils n'ont cessé de l'être depuis le référendum de juin 2016, ont non seulement déclaré qu'ils étaient contents mais, dans un geste magnanime, ont approuvé l'application provisoire sur la relation future avec le Royaume-Uni. Au fond, tout cela résulte d'une constatation simple, on en avait assez des attermoissements, on n'y croyait plus et ce que qu'on vient de vivre est tout bonnement une sorte de miracle.

Deux bémols à cette harmonie : cette application provisoire ressemble fort à un report et des reports, on en a connus tellement, qui nous dit que sous une tignasse londonienne ne va pas germer un nouveau pataquès... Et si, en dehors des Etats-tiers déjà dans le pipe-line, on ne voit pas se profiler de candidat à la succession du Royaume-Uni pour compléter l'Union, c'est du côté du Royaume-Uni lui-même que l'avenir peut tourmenter. La réunification de l'Irlande a des adeptes, il ne faut pas l'oublier, et l'Ecosse, profondément européenne, file aussi sur la voie d'un possible référendum. Dans quels délais ? Ne fixons pas d'échéances.

N'empêche que, pour avoir écouté les sirènes populistes, nos amis britanniques, fiers de leur insularité, pourraient bien, comme le prédit l'éditorialiste du journal belge « Le Soir », se retrouver « seuls sur leur radeau, sans garantie d'avoir fait le bon choix ». Je crains aussi qu'il ne soit pas possible longtemps de faire l'économie d'un problème linguistique. Nos collègues germanophones, notamment, écrasés pendant quinze ans par la prépondérance de la langue française, avaient regimbé en 1973 en voyant s'installer la suprématie de l'anglais. Or, avec le départ du Royaume-Uni, l'anglais n'est plus langue officielle que dans deux pays : Malte et l'Irlande et le pourcentage des collègues ayant l'anglais comme langue maternelle a brutalement chuté au 17<sup>ème</sup> rang. Vous voyez le mistigri ? On répondra que le français avait acquis quelque droit en ayant été pendant des siècles la langue de la diplomatie ; quant à l'anglais, vu sa praticité, il était déjà évident dans les secteurs de la science et de la recherche. Alors, "much ado about nothing", comme disait Shakespeare ? Re-parlons-en dans 20 ans, avec l'espoir d'y ressusciter un autre Michel Barnier et une autre Angela Merkel, deux personnalités qui, dans "l'affaire Brexit", ont diablement contribué à sauver les meubles. ■



par Jean-François Hulot

Ingénieur agronome, ancien fonctionnaire à la DG AGRI et RTD (Horizon 2020), actuellement associé à l'« Institute for European Environmental Policy » à Bruxelles.

# PAC, pacte vert, où va l'Europe ?

*En ce triste automne 2020 en proie à la deuxième vague de la pandémie du coronavirus, la situation politique européenne se trouvait bloquée par trois pays qui entravaient l'adoption du budget 2021-2027 au motif de la conditionnalité au respect de l'état de droit : la Hongrie, la Pologne et également la Slovaquie.*

**B**locage à ne pas sous-estimer puisqu'en retardant la mise en œuvre du plan de relance, il pénaliserait au passage le plus fortement ceux-là mêmes qui s'entêtent à bloquer l'Europe, tels l'arroseur arrosé. Je pense qu'il s'agissait plutôt d'un dernier round des dirigeants de ces pays-là vis-à-vis de leur population, ou plutôt de leur base électorale, pour mieux dire ensuite qu'ils ont été forcés par Bruxelles, laquelle serait devenue à leurs yeux le nouveau Moscou et autres délicatesses. Air connu... Le premier ministre hongrois, Viktor Orbán, avait en effet donné une surprenante interview à « Politico » en novembre dernier qui laissait bien entrevoir cela. Gesticulation, donc, comme l'a montré le dénouement des discussions.

Le dilemme de la politique agricole, la PAC, est plus profond. La DG AGRI a publié une intéressante analyse illustrée de graphiques très parlants pour démontrer combien



verte était la proposition de la Commission et combien tant le Conseil que le Parlement l'ont dégradée. Pas étonnant s'agissant du Conseil, les États craignant l'ire de syndicats agricoles surfant sur le regain de popularité des agriculteurs en temps de pandémie, mais plus surprenant venant d'un Parlement fraîchement élu qui a enregistré une belle percée des écologistes aux élections de 2019. La prochaine PAC sera moins normative : chaque état dessinera un plan stratégique censé conduire à une agriculture durable, plan que la Commission approuvera formellement par une décision du Collège. Et voilà bien le nœud du problème: les plans stratégiques nationaux.

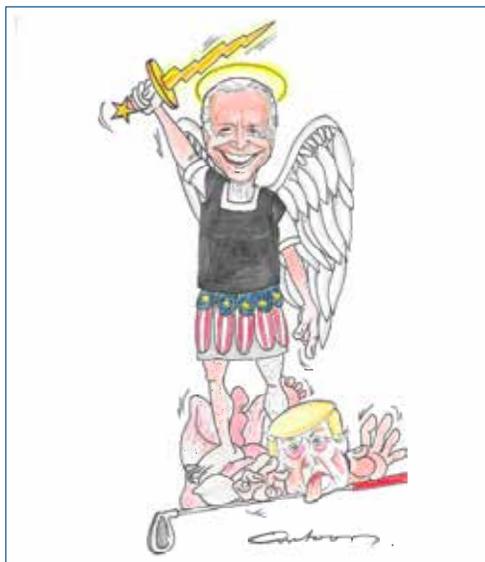
Chaque pays fera sa petite PAC à la carte mais rien ne le contraindra à se fixer des objectifs précis et chiffrés tels que ceux du Green Deal, lesquels sont de toutes façons globaux pour toute l'UE, comme par exemple arriver en 2030 à ce que l'agriculture biologique occupe 25 % de la surface agricole européenne. Ces objectifs claironnés par la Commission ont en réalité un rôle bien plus modeste, celui de monter une direction à prendre, et c'est tout. Car ils ne sont pas légalement contraignants puisqu'ils ne figurent dans aucun texte législatif européen, sauf l'objectif global de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre de toute l'économie européenne

d'ici 2030 par rapport à 1990. Au cours de la réunion du Conseil des ministres de l'agriculture tenue le 16 novembre 2020 par vidéo-conférence - confinement oblige - certains ministres, notamment le tchèque et l'espagnol, ont fait remarquer à la Commission qu'elle manquerait ainsi de légitimité pour s'opposer à des plans qui seraient formellement corrects du point de vue légal mais déviant ou faiblards par rapport à des objectifs du Green Deal, lesquels n'ont fait l'objet d'aucune analyse d'impact. Ils appellent la Commission à mener les dites analyses d'impact, tout particulièrement pour la stratégie « de la ferme à la table » et celle pour la protection de la biodiversité, arguant fort justement que les objectifs qui y figurent n'ont pas reçu d'accord des états puisqu'il n'y pas eu de proposition législative.

C'est la Commission elle-même qui s'est mise dans ce faux pas, d'une part en cédant aux sirènes allemandes au moment de l'élaboration de sa proposition, à la teinte

très « fédérale », accordant ainsi une très grande flexibilité aux états par le truchement des plans stratégiques et d'autre part en s'obstinant à refuser toute modification de sa proposition agricole au moment du Green Deal. Il se chuchote que le Vice-président Timmermans le souhaitait mais ne fut pas soutenu par la Présidente de la Commission, attentive à ne pas froisser Berlin. Pour sortir de là, il faudra faire preuve d'imagination... Il est peu probable que la Commission retire sa proposition, cette option ayant d'ailleurs été balayée d'un revers de manche au dernier conseil agricole. Dans la négociation des plans stratégiques, les meilleures analyses de la Commission seront affaiblies par les dissensions internes entre la DG AGRI et la DG ENV et surtout elles ne pèseront pas lourd dans les capitales quand les lobbies agricoles se précipiteront qui chez le Président Macron, en lice pour les élections présidentielles de 2022, qui chez la chancelière Angela Merkel, en passe de succession hasardeuse à la tête de l'état fédéral..

Je crois qu'il faudra se résoudre à accepter les plans qui se présenteront, avec quelques améliorations à la marge, et en parallèle bétonner la législation environnementale et climatique d'une façon plus profonde et plus coordonnée. Cette coordination fait toujours cruellement défaut à la Commission même, malgré les timides efforts entrepris sous le règne Juncker. Les différentes DG sont empreintes de cultures fonctionnelles diverses et ainsi les DG ENV, CLIMA, ENER, MOVE, GROW, etc ont chacune leur façon d'avancer dans le Green Deal, avec les instruments politiques plus ou moins efficaces hérités de leur propre passé. Beaucoup de ces politiques n'ont pas la maturité de la PAC ou de la Concurrence. Une forte impulsion politique de l'exécutif pour inscrire tous les objectifs dans un texte chapeau et par la même occasion créer un observatoire du suivi de ces objectifs me paraît la voie à suivre. Sans perdre de temps... ■



## UN PEU D'HUMOUR

**Antoon Beuckels**, ancien collègue de la DG IX, faisait partie de l'équipe du «*Courrier du personnel*». Une fois pensionné, un de ses hobbies consiste à caricaturer le monde politique.

«*Saint-Michel combattant le dragon*» Antoon Beuckels

# Amsoria de Lilia Bongji

par Raffaella Longoni

## UNE HISTOIRE DANS L'HISTOIRE DU CONGO ET DE LA BELGIQUE

« *I am sorry* » disaient les casques bleus ghanéens. Nous, à Léopoldville, nous entendions « *Amsoria* ».

Cette simple phrase pourrait résumer à elle seule la quintessence de ce récit où la précision des souvenirs n'a d'égale que la sobriété et l'élégance avec lesquelles sont exprimés la douleur et le désarroi de Lily, petite fille exilée en Belgique depuis son Congo natal, face à un déracinement déchirant qu'un enfant de dix ans ne peut tout simplement pas assumer. Et pourtant, apparemment, Lily a de la chance. Son père est parvenu à inscrire ses enfants dans une école coloniale, là où ils pourront s'asseoir sur les mêmes bancs que des Blancs... et Lily adore l'école. Le rêve de ce père se concrétisera lorsqu'il enverra Lily en Belgique pour qu'elle puisse acquérir une éducation et une culture qu'il considère exemplaires. Lily sera prise en charge par un couple de Flamands qui travaillent dans les charbonnages en Wallonie, eux-mêmes vivant en marge de la société ambiante. Difficile d'imaginer un bouleversement plus profond dans la vie de Lily. Mais elle est tenace et son excellence dans les études sera son passeport vers le succès.

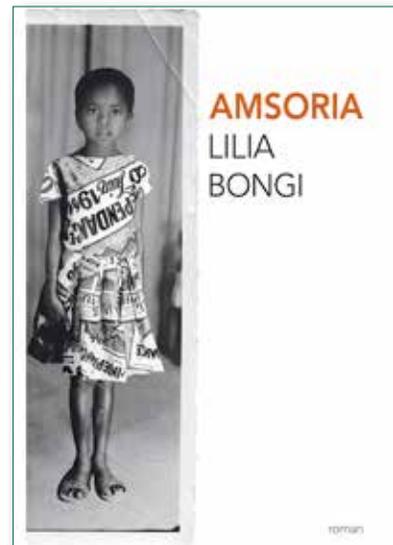
Ce livre est un récit poignant, ancré dans une narration capable d'aborder avec un style fluide et dépouillé de grandes questions comme l'identité,

la discrimination, la famille, la solitude, les sentiments. La toile de fond est une fresque située à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre de la décolonisation du Congo, en passant par l'univers ouvrier des bassins miniers jusqu'aux mouvements féministes et antiracistes de nos jours. Cette histoire vraie, passionnante et insolite, racontée comme un roman, nous amène à une constatation d'une désarmante simplicité : quelles que soient nos racines et nos cultures, la vie nous apprend en définitive que nous sommes tous issus de la déclinaison d'une identité commune, celle des êtres humains. Sauf que le destin de certains est incontestablement plus éprouvant que celui réservé à d'autres. ■

*Lilia Bongji est née en 1956 à Kinshasa (Léopoldville) et vit aujourd'hui à Bruxelles. Elle a acquis une longue expérience dans différentes DG de la Commission, depuis ses débuts en 1993 au SCIC jusqu'en 2017 à la DG ENTR, lorsqu'elle prend sa retraite et devient membre de l'AIACE section Belgique. Ma première rencontre avec Lilia Bongji remonte au mois d'août 2019, lors du traditionnel BBQ de la section au parc de Woluwe Saint Lambert. La passion qu'elle transmettait en me parlant de son livre, alors encore en gestation, m'avait immédiatement séduite. Cette autobiographie est son premier ouvrage.*

Je suis heureuse de vous présenter deux livres écrits par d'anciennes collègues, Lilia Bongji et Joanna Jarecka Gomez, livres que je serais ravie de vous présenter lorsque la situation sanitaire sera normalisée et nous rendra le plaisir d'organiser des thés littéraires, dans l'ambiance conviviale que nous avons connue et - je l'espère - en toute sérénité.

**Amsoria** | Lilia Bongji  
Auto-édition - 333 pages  
Disponible notamment  
à la Librairie européenne,  
chez Tropismes, Eurobook shop et  
via le lien : [www.amsoria.com](http://www.amsoria.com)



# Merapi et autres nouvelles

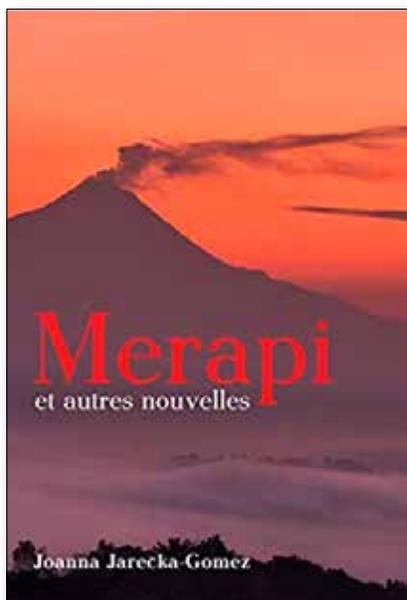
par Raffaella Longoni

**Merapi c'est le nom d'un volcan indonésien qui, comme toutes les forces de la nature, peut se décliner dans le bien et dans le mal, cause d'éruptions meurtrières un jour et source de bienfaits le lendemain, grâce à une terre rendue plus fertile par la lave. Dieu et Satan comme les deux faces de la même médaille, entre terreur et résilience.**

« Merapi et autres nouvelles » est le dernier livre de notre ancienne collègue Joanna Jarecka Gomez qui nous présente ici un recueil de seize nouvelles écrites en polonais et traduites en français par Michèle Dubuy. On y retrouve les sujets qui sont au cœur de tous les écrits de l'auteure et que je reproduis presque intégralement avec ses propres mots, à savoir : « *Le monde globalisé d'aujourd'hui offrant d'extraordinaires opportunités mais étant aussi source d'angoisses et drames, le monde aussi désirable qu'imprévisible où les individus cherchent à trouver leur place et un peu de bonheur, des personnages hauts en couleur, venant de pays et de cultures différentes mais dont les problèmes et les rêves sont souvent les mêmes ...*

*Mes nouvelles suscitent la réflexion et animent les discussions sur des thèmes d'actualité tels que l'impact des nouvelles technologies, les inégalités, le drame des migrants, la compétition sans merci, le « mobbing », l'hypocrisie, les familles toxiques, le matérialisme à outrance et bien d'autres sujets, toujours avec un regard centré sur l'individu ... Les souffrances psychologiques et les vicissitudes de mes personnages nous interpellent sur les valeurs de notre société. Je n'ai pas de but didactique ou moralisateur mais quasi chacune de mes nouvelles véhicule un message éthique qui me tient beaucoup à cœur. »*

Les ingrédients de cet univers sont égrenés avec brio dans un style vibrant et léger et les personnages de ces histoires nous apparaissent comme des héros familiers, simplement parce qu'ils nous ressemblent dans leur quête du bonheur qui les contraint à des choix ardues et les plonge dans des situations imprévues. Les lecteurs liront ce livre d'un trait, emportés par le rythme d'une écriture vivante et agile, jusqu'à la fin lorsque le plaisir de la lecture cèdera la place à celui de la réflexion. ■



*Linguiste et politologue, Joanna Jarecka Gomez est née à Cracovie, ville tant aimée qu'elle quitte à 19 ans pour vivre en Autriche, en France, en Angleterre, en Espagne, au Luxembourg et à Bruxelles. Sa passion littéraire remonte à son adolescence et s'est concrétisée notamment par un recueil de poèmes et trois recueils de nouvelles. Parmi les premiers fonctionnaires polonais dans nos institutions, elle conclut sa carrière comme secrétaire générale adjointe au groupe PPE au Parlement européen, directrice des relations extérieures. Retraitée en 2019 pour se consacrer à sa passion et à sa famille, elle rejoint l'AIACE Belgique en 2020.*

## Merapi et autres nouvelles

Joanna Jarecka Gomez

Édition LTW - 282 pages

Disponible chez Filigranes, librairie Fort Jaco, Cook and Book et sur Amazon.

# Les Émotions de Jean-Philippe Toussaint par Daniel Guggenbühl

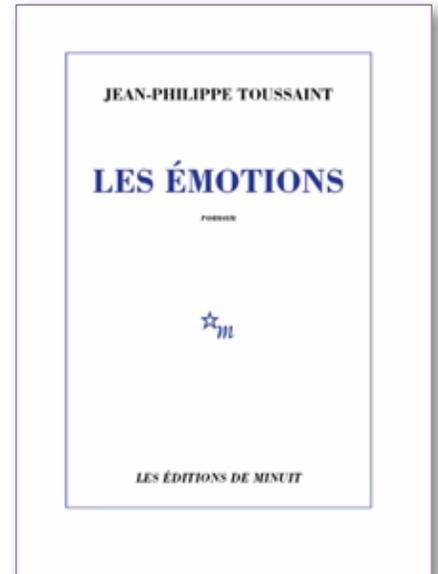
**Avec ce nouveau livre, l'auteur entame le deuxième volet d'un cycle romanesque commencé avec « La Clé USB », dont le narrateur était déjà un jeune eurocrate bruxellois, Jean Detrez, de quoi susciter l'intérêt des Anciens des institutions européennes. Le lecteur reste cependant sur sa faim.**

À la Commission européenne, Jean Detrez s'occupe de prospective et participe au début du roman à un séminaire sur cette science du futur se déroulant dans un château de la campagne anglaise. Toussaint réussit à bien camper quelques uns des animateurs du séminaire et à décrire l'ambiance de la réunion. Au fil du roman, cependant, on se rendra compte que la vie privée du narrateur, chaotique à souhait, est très éloignée de toute idée de prospective. Le père de Detrez est commissaire européen, son frère, architecte, a été choisi pour la rénovation et le désamiantage du Berlaymont. Cela nous vaudra une pittoresque promenade dans le chantier de désamiantage ainsi que des considérations générales, sans intérêt particulier, sur l'urbanisme bruxellois. D'autres commentaires sur le contexte politique du roman, qu'il s'agisse du Brexit, de Trump ou de l'éruption du volcan islandais qui a fortement perturbé le trafic aérien en Europe, sont plutôt étrangers aux « émotions » du narrateur et constituent des diversions peu aptes à captiver l'intérêt du lecteur. Celui-ci, au demeurant, apprend peu de choses sur la vie de Detrez comme fonctionnaire de la Commission.

Les fulgurances que vous trouverez dans ce roman sont à chercher dans les mésaventures du narrateur avec ses femmes successives. Dans des scènes suggestives, vous assisterez aux débuts de ces histoires d'amour et

à quelques scènes de sexe, puis à leur faillite finale, le tout se terminant, à la fin du livre, par une nouvelle aventure clôturée par un point d'interrogation et à laquelle on peine à adhérer. La mort du père, elle, nous vaut quelques pages remplies d'émotions, des pages, telles que suggérées par le titre, qu'on aimerait véritablement voir constituer la trame du livre. Jean-Philippe Toussaint connaît bien ce quartier des étangs d'Ixelles avec ses belles maisons de maître et son abbaye de la Cambre, très présent dans son ouvrage. On aime s'y promener avec lui et nous savons qu'il y a vécu avec ses parents.

Que dire du style de l'auteur ? Le critique littéraire de la Libre Belgique parle d'une langue « juste, sensible » et de la « belle sensualité des mots ». Cela se discute. Pour notre part, nous avons trouvé que le style souffrait d'un manque de fluidité, encore accentué par le trop fréquent recours aux parenthèses, étonnant de la part d'un écrivain chevronné. Les plans fixes étrangers les uns aux autres se succèdent et se juxtaposent au fil de la lecture, ce qui prive le livre de l'homogénéité, voire de la densité souhaitée par le lecteur. L'autre journal de référence belge, Le Soir, emporté par un élan impétueux, estime pour sa part qu'il s'agit d'un « roman formidable ». ■



## Les Émotions

Jean-Philippe Toussaint

Les Éditions de Minuit

2020 - 238 pages.

par Jean-François Hulot

Retraité de la Commission en 2020, il nous confie ses impressions sur ce livre précieux, quand on sait que le cancer de la prostate est le plus fréquent chez l'homme en Belgique.

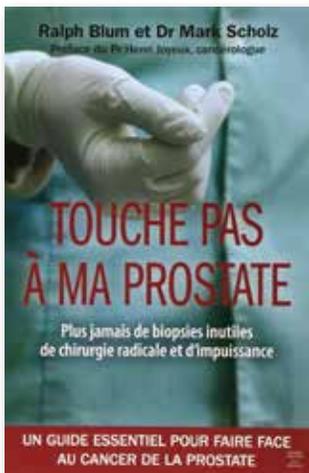
# « Touche pas à ma prostate »

**S**i vous êtes un homme qui, comme je l'ai vécu ces derniers temps, voit son taux de PSA fluctuer à la hausse, il est très probable et fort prudent que votre médecin vous envoie faire une IRM et une biopsie. Alors, c'est le moment pour vous de commencer sans attendre la lecture de ce livre. Les examens prescrits par votre médecin révéleront un cancer de prostate ou non. Il faut savoir que l'occurrence de ce type de cancer augmente directement avec l'âge, et qu'il est aujourd'hui possible de le contenir et même d'en guérir. Dans le cas favorable où les examens ne débusquent pas de cellules cancéreuses chez vous, c'est tant mieux, et ce que vous apprendrez dans ce livre agréable à lire - surprenant vu le sujet - sera de toutes façons utile et enrichira vos connaissances.

Agréable à lire car il s'agit plus d'une aventure racontée par deux amis que d'un austère traité de médecine. La particularité, c'est que l'un des auteurs, l'écrivain Ralph Blum, est le patient de l'autre, le Dr Mark Scholz, qui exerce comme oncologue en Californie. Certes l'«aventure» se déroule aux États-Unis et tout n'est pas transposable à l'Europe, mais on trouvera néanmoins énormément d'informations qui sont valables des deux côtés de l'Atlantique. Originale, l'écriture à double plume a le mérite de ne jamais laisser le lecteur. Les chapitres se succèdent avec fluidité, rédigés alternativement par l'un puis par l'autre. Ainsi découvre-t-on le point de vue du patient, immédiatement suivi par le point de vue du médecin, sans jamais perdre de vue

l'autre auteur, puisqu'il donne son avis dans un encadré à chaque fois. Ainsi défilent deux sons de cloche, deux visions, deux ressentis de la même maladie, de son traitement, des choix et des risques, deux vécus émotionnels qui jalonnent un parcours de vie pendant 20 ans, celle de Ralph, où les décisions sont prises de commun accord entre le soignant et le soigné. Tout y passe: les examens et leur signification, la sexualité, les traitements conventionnels et expérimentaux, l'immunité, l'alimentation macrobiotique, les compléments alimentaires, les autres cancers, l'espoir en cas de récurrence, etc.

Outre démystifier le cancer de la prostate, sa biologie, son comportement, ses conséquences, ce livre a pour but d'inviter le lecteur à la réflexion quant aux traitements qu'on lui propose habituellement. Et c'est même l'objet principal de l'ouvrage, tant ses auteurs fustigent l'approche «tout bistou-ri» qui a longtemps prévalu aux États-Unis, comme en Europe d'ailleurs. L'intervention chirurgicale classique consistant à retirer la prostate n'est plus la seule option thérapeutique. Il existe d'autres solutions, moins radicales. Ce n'est pas toujours le cas mais c'est aujourd'hui de plus en plus fréquent grâce à la médecine préventive qui permet les détections précoces. En cas de diagnostic positif, il convient donc d'examiner objectivement toutes les options: plusieurs voies de traitement peuvent être envisagées: simple surveillance, hormonothérapie, radiothérapie, prostatectomie... Quelle que soit votre propre situation, soyez convaincu que le choix que vous ferez sera le meilleur pour vous. Ce livre vous y aidera. ■



**Touche pas à ma prostate**  
Ralph Blum et Mark Scholz  
Éditions Thierry Souccar  
352 pages.

# La manchette de l'Écrin n° 92

Notre ancien collègue, **Pierre Blanchard**, nous fait part de sa réaction quant à la manchette de la couverture de l'Écrin n° 92.

Lorsque l'Écrin 92 a été publié en version numérique sur le site de la section, son titre, « Pandémie - Il faut que chacun évalue son risque individuel », m'avait interpellé. La version imprimée a confirmé mon impression négative au point de considérer ce titre pour le moins « malencontreux » et de justifier cette note. Certes, il se réfère à l'article de l'éminent Professeur Yves Coppieters publié aux pages 27 à 29 sous forme d'interview de Monique Théâtre, rédactrice en chef. L'avis de cet expert est évidemment respectable mais, depuis septembre, l'aggravation des conséquences sanitaires de la pandémie et la réinstauration en octobre d'un confinement partiel ont changé la donne et poussé encore plus les très-trop-nombreux experts à exposer publiquement leurs points de vue souvent contradictoires. Le titre de l'Écrin relu en décembre 2020 prend de facto la forme d'une « recommandation » de l'AIACE Belgique adressée aux lecteurs - des +65 ans - qui ne cadre plus avec la réalité du vécu journalier de la plupart d'entre nous, dans un contexte anxiogène rempli d'avis scientifiques, de consignes gouvernementales ou régionales ainsi que d'une surinformation médiatique.

Peut-on conseiller dans ces conditions à des anciens, dont certains sont très âgés et malades, d'évaluer leur risque individuel pour continuer à vivre... ? Selon cet expert,

*chacun de nous devrait, en vaquant à ses occupations, évaluer les risques inhérents à ce qu'il a l'intention de faire. Effectivement, nous évaluons constamment nos risques à la lumière de situations, circonstances et règles bien connues dans notre vie normale. Avec la menace de la COVID-19, il en va tout autrement car rien ou presque n'est clair ni codifié, à l'exception des instructions concernant les gestes barrières et la distanciation sociale, des mesures censées réduire les risques de rencontrer partout et dans toutes les circonstances le SARS-Cov-2, l'invisible ennemi, pouvant être mortel pour les personnes de plus de 65 ans. En effet, elles figurent parmi le plus grand nombre de victimes de la première vague de la pandémie en Belgique, sans jamais avoir eu la moindre possibilité d'évaluer les risques d'être contaminés.*

*D'une part, les fameux experts parviennent difficilement à se mettre d'accord sur l'appréciation des risques pour la population et d'autre part, les décideurs politiques interprètent leurs conclusions scientifiques avec d'autres critères qui semblent le plus souvent obscurs, incohérents et contradictoires aux yeux du grand public dont nous faisons partie. Derrière les propos du Professeur Coppieters, doit-on comprendre qu'il recommande diplomatiquement aux plus anciens à risque de tout simplement se confiner ? Il ressort désormais de toutes ces incertitudes que le risque de contamination dépend largement du respect collectif d'une réalité toute simple : « je vous protège, vous me protégez ».*



*Cette période si extraordinaire et exigeante où l'on demande à l'ensemble d'une population d'accepter une lourde contrainte comportementale pose à la collectivité une question d'éthique, de solidarité et d'altruisme. La sortie du tunnel ne saurait dépendre du seul comportement des anciens censés « évaluer leurs risques » pour survivre, mais bien du minimum de discipline de la part d'une majorité, âge, sexe et niveau de vie confondus. Si l'on retient que l'Écrin représente l'AIACE Belgique, le message conforme à l'esprit associatif d'anciens de l'UE devait être « **Seulement ensemble, nous vaincrons la pandémie!** ».*

*Entretemps, les vaccins promis pour 2021... constituent le nouvel espoir d'abrèger l'épreuve et surtout d'échapper au Coronavirus. Toutefois, la solidarité intergénérationnelle combinée à une bonne dose de respect des autres constituent des règles de vie qui ne disparaîtront pas avant longtemps. Au-delà de ma perplexité vis-à-vis du titre du n° 92, le nouvel Écrin est une réussite, tant du point de vue de sa présentation que de son contenu et il convient de féliciter et remercier l'équipe de bénévoles de l'AIACE Belgique et l'OIB qui en permet la réalisation et la diffusion. ■*

# Jean-Bernard Quicheron

*Rédacteur en chef de l'Écrin durant 15 ans et membre du Conseil d'administration de la section Belgique, Jean-Bernard nous a quittés ce 14 janvier 2021. Il venait d'avoir 81 ans.*



**L**inguiste de haut niveau aux multiples facettes, Jean-Bernard a été interprète, traducteur, terminologue, documentaliste et même spécialiste de l'internet naissant. Après des études d'allemand à Heidelberg où il obtient le diplôme d'interprète de conférence, il intègre en 1967 le service d'interprétation de la Commission. Ce domaine le passionne et il mettra un point d'honneur à se documenter au maximum avant les réunions. Il mettra ainsi sur pied tout un système de préparation des interprètes aux congrès scientifiques et techniques et prônera l'intégration de l'ordinateur portable en cabine. En 1995, après 28 ans d'exercice de la profession, il demande sa mutation en tant qu'administrateur, désirant développer sa passion pour l'infor-

matique et la documentation. Il sera tout d'abord responsable de l'achat centralisé d'informations électroniques à la DG X (Information, communication, culture, audiovisuel), puis se verra confier par la DG IX (Personnel et administration) la gestion de l'intranet qui s'appelait EUROPAlus (actuellement MyIntracomm). Enfin, à la DG Justice et affaires intérieures (JAI), il réalisera le centre virtuel de documentation du site Europa. Parallèlement à ces activités, Jean-Bernard a assumé durant 18 ans la difficile charge bénévole de président de la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues (CBTIP). Sensible à l'injustice et à la défense des intérêts de la profession, il rédigera notamment un code de déontologie des traducteurs et interprètes qui fait désormais partie du corpus officiel de textes de la Chambre. Dans le domaine de la traduction jurée, il a également donné un cours de déontologie à l'Institut Cooremans à Bruxelles.

Parti en pension en 2003, il se fait membre de l'AIACE et intègre en 2005 le Conseil d'administration de la section Belgique. La présidence lui propose alors de prendre la responsabilité rédactionnelle du bulletin de la section, l'Écrin, né deux ans auparavant sous la houlette de Lino Facco. Il en devient donc le rédacteur en chef et opérera une véritable transformation du magazine en faisant la part belle aux illustrations et en y développant des sujets d'intérêt européen ou liés à la vie de la section. Il assurera seul la mise en page de 61 numéros, de 1995 jusqu'en mai 2020, ce qui représente une continuité exceptionnelle.

## IN MEMORIAM

Mais à côté de cette image plutôt policée, Jean-Bernard était aussi et avant tout un vigneron. Né en 1940 dans les vignes de Champagne au sein d'une famille exerçant cette profession, il a perpétué la tradition familiale en produisant un excellent champagne dont il faisait profiter sa famille et ses amis. Il n'y avait pas une fête, un anniversaire, un repas festif de l'Association sans que son nectar coule largement, apportant ainsi la gaité et la joie de vivre. Avec son épouse Suzanne, il a participé à de nombreuses manifestations de la section. Jean-Bernard était un collègue et ami apprécié de tous, il manquera à bon nombre d'anciens collègues et à l'AIACE.

« Je me souviendrai toujours de l'accueil chaleureux que m'avait réservé Jean-Bernard lorsque j'ai rejoint le CA de l'AIACE-Belgique au printemps 2017. On ne se connaissait pas avant. Jean-Bernard avait ce don de venir directement vers vous et de vous souhaiter la bienvenue, avec une sincérité et un esprit joyeux. Pendant de nombreuses années, Jean-Bernard a été notre Monsieur 'Écrin', inlassable et dévoué rédacteur en chef de ce magazine. Rien n'échappait à son attention lorsqu'il rendait compte du numéro qui était sur le point d'être finalisé. Et rien n'échappait à son attention lorsqu'il s'agissait de s'engager dans les relations humaines ou lorsqu'il s'agissait de s'engager pour l'Europe. Rien. L'AIACE Belgique fait part de sa tristesse à l'occasion de la disparition de Jean-Bernard, tout en portant dans sa mémoire la vie et l'engagement de Jean-Bernard au service de l'AIACE et de l'Europe. »

Erik Halskov, Président



▲ Assemblée générale de la section - mars 2018

« Jean-Bernard a présidé des dizaines de comités de rédaction de l'Écrin. Il en a fait des réunions studieuses souvent détendues, avec de grands éclats de rire mais aussi parfois avec des discussions robustes où sa faculté d'indignation contre l'injustice et les dérives de notre société s'exprimait. Mais elles se terminaient dans la paix car il était un homme bienveillant et pacifique cherchant à réconcilier les points de vue. Un repas amical a à chaque fois conclu dans l'amitié ces réunions de travail. La vie de Jean-Bernard a été riche et fructueuse, c'était un homme à la curiosité toujours éveillée, ayant soif d'apprendre. Il nous a toujours aussi dit combien sa chère épouse dont il parlait avec tendresse et admiration l'a aidé et soutenu dans ses combats. Il a beaucoup apporté à l'Écrin et à l'Association. »

Philippe Loir  
au nom du Comité de rédaction

« In the 1970's and 80's Jean-Bernard and I both worked as interpreters in DG SCIC. He was a gifted linguist and a fine interpreter. But he also understood the potential of Electronic Data Processing (EDP) and information management and this led him to move to another DG. Over 20 years ago he and I met up again and we became good friends. Together with our wives we went to concerts, on holidays (some by AIACE) and had many a delicious meal. And drank his champagne. He was a kind, generous, tolerant friend, always keen to help others. He leaves behind his wife Suzanne, two fine sons and three beautiful grandchildren. They will miss him very much and so will we. Our memory of him will never fade. »

Tony Scott

## John Maslen

Discret comme il l'a toujours été, notre ancien collègue et ami John nous a quittés sur la pointe des pieds, le 20 octobre dernier. Il avait 85 ans.



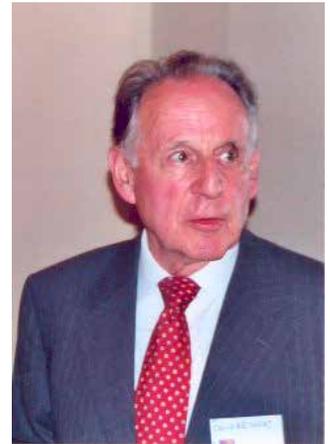
Depuis le décès de sa seconde épouse, il vivait seul dans sa maison du boulevard des Invalides à Bruxelles. Avant de rejoindre la Commission européenne, il avait œuvré pour l'armée britannique avec une affectation dans la Pologne communiste. De ce séjour dans ce pays lui est resté un intérêt particulier pour les pays d'Europe centrale et orientale. À la Commission, il est devenu le grand spécialiste, pendant de longues années, de ces pays que nous avons l'habitude d'appeler «pays à commerce d'État». Avant de prendre sa retraite, il a encore vécu la disparition du Rideau de fer et a contribué à la préparation de la politique communautaire accompagnant la transition démocratique de l'ancien bloc de l'Est.

John était un personnage attachant et hors du commun. En tant qu'ancien linguiste, il avait la passion des mots. Ainsi, avec un zèle de bénédictin, il constitua un recueil contenant l'équivalent, dans quelque deux cents idiomes du monde entier, de vingt mots de la langue anglaise. Il n'a jamais publié ce recueil. Son autre passion était l'ornithologie. Il passait ses vacances dans des pays, tels que la Gambie ou le Mexique, où il pouvait se livrer à l'observation des oiseaux. Il a probablement assisté avec tristesse à leur disparition progressive à Bruxelles.

Dans son bureau de la Commission, John gérait ses affaires avec calme et méthode, il contrôlait ses sentiments en permanence. Seuls quelques collègues initiés ont pu assister, cependant, à des accès de fureur homériques de notre ami provoqués par une trop grande pression de la hiérarchie qui faisait sauter le couvercle de la marmite : tous les documents, pourtant rangés avec grand soin sur son bureau, vasaient alors dans tous les coins de la pièce. Cela mettait fin à la pression et tout rentrait dans l'ordre. À Bruxelles, John fréquentait un groupe pratiquant le spiritisme. Il communiquait ainsi régulièrement avec des êtres disparus, en particulier sa défunte épouse. S'il nous était donné d'avoir ce pouvoir, nous pourrions peut-être, maintenant qu'il est dans l'Au-delà, échanger des souvenirs et, pourquoi pas, apprendre ce qui nous attend après notre vie sur terre.

## David Reinert

Interprète de renom au sein des institutions, David avait intégré la Commission en février 1959. Il est décédé le 9 octobre 2020 à l'âge de 96 ans.



Comme il avait précédemment travaillé pour Konrad Adenauer, il avait été sollicité pour se rendre à Rome le 25 mars 1957, comme interprète italien, pour être présent à la signature des traités. Comprenant qu'il s'agissait d'une occasion à ne pas manquer, il avait accepté sans hésiter. La pluie tombait sur Rome. Munie de parapluies, une foule assez nombreuse s'était rassemblée sur le Campidoglio pour assister à cet événement historique. Les interventions étaient retransmises par des haut-parleurs. Ce que la foule a entendu, ce n'étaient pas les discours prononcés en direct par les chefs de gouvernement mais l'interprétation italienne, c'est-à-dire la voix de David Reinert. La cérémonie étant retransmise également par la radio italienne, tout le pays a pu entendre cette voix.

Il devint ensuite officiellement interprète en février 1959 et se mit bientôt à interpréter lors des réunions hebdomadaires de la Commission et à accompagner les présidents successifs lors des réunions du G7 et du G8. David a passionnément aimé son métier d'interprète à la Commission, trente années durant lesquelles il a été au côté des commissaires et des ministres lors de multiples déplacements dans le monde entier. Il a également participé à de nombreuses réunions bilatérales avec les États-Unis, notamment au sein de la Maison Blanche. Homme de terrain, il préférait être interprète plutôt qu'administrateur. Mais l'administration a fini par le rattraper et il a terminé sa carrière en tant que directeur ff du SCIC.

Après sa retraite en 1989, David Reinert ne s'est pas contenté de rester à la maison en compagnie de ses nombreux animaux domestiques. Il lui est arrivé de travailler encore en freelance et d'intervenir en cas d'urgence, continuant ainsi à participer et à suivre l'évolution de la construction européenne dont il avait été l'interprète et le messenger quelques décennies plus tôt, au sein du Capitole à Rome.

*L'Aiace Belgique exprime ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches*

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ABBEEL Georgina	24/09/31	1/04/09	12/11/20	COM
AMATO Antonio	1/06/51	1/11/97	7/12/20	COM
AMIET-AUBRY Nicole	19/05/27	1/03/85	13/09/20	COM
ANGELIS Christos	20/07/45	1/08/10	4/10/20	COM
APERGHIS George	16/08/42	1/09/07	20/12/20	COM
AVOGADRO Alessandro	27/04/31	1/07/95	9/11/20	COM
AZOURY Elie	11/11/36	1/11/89	30/09/20	COM
BABINI Veniero	8/04/33	1/05/98	16/10/20	PE
BACIOCCOLA Giancarlo	25/06/33	1/07/98	14/12/20	PE
BALDO Severino	26/08/39	1/09/99	25/10/20	COM
BENICHOU Francine	30/05/38	1/05/93	5/12/20	COM
BERBUDEAU Christiane	7/06/45	1/01/06	1/11/20	CJ
BINCK Jean	27/06/53	1/07/13	2/10/20	COM
BITEAU Jack	19/06/30	1/06/92	27/10/20	COM
BITTNER-PFAFFINGER KUNIGUNDE	18/08/24	1/02/12	6/11/20	COM
BIZZARRO-CIMARRA Sofia	7/02/31	1/11/02	11/12/20	COM
BOARETTO Gianna	4/01/36	1/03/19	3/12/20	COM
BOERMAN Dirk	16/05/33	1/08/95	25/11/20	COM
BOLLEN Alfons	20/05/40	1/01/04	24/10/20	COM
BOULANGER Monique	11/07/34	1/02/91	17/11/20	COM
BOUS Emilie	23/07/31	1/03/19	8/10/20	COM
BOUZAS Jose	13/11/48	1/12/13	7/11/20	COM
BRONDEL-BATISTE Roselyne	9/10/29	1/08/08	20/10/20	COM
BRUCH Roland	12/11/51	1/01/14	2/12/20	PE
BRUNELLA-CREMONA Liviana	28/12/32	1/09/93	5/11/20	COM
BRUUN-SCHMIDT Kirsten	17/05/47	1/11/03	1/10/20	PE
BRYAN-KINNS Merrick Charles	14/07/45	1/08/08	30/11/20	CM
CADRO Anne-Marie	14/08/65	1/02/20	1/11/20	PE
CAMPANA Maurice	29/03/35	1/03/90	12/12/20	COM
CANALI Umberto	9/09/31	1/12/93	30/11/20	COM
CARLISLE Alan	30/08/48	1/09/06	8/12/20	PE
CASTELLI Margit	14/04/24	1/05/87	22/09/20	COM
CHARLIER Roger	3/07/41	1/12/14	6/11/20	COM
CHIORZI Maria	16/01/30	1/02/95	12/11/20	COM
CICCORIA Camilla	3/02/25	1/03/80	13/11/20	COM
COCO Annunziato	17/05/34	1/08/95	29/09/20	COM
COLMANT-CHAPERON Marie Claude	17/05/27	1/12/99	24/07/20	COM
COLOMBO Ambrogio	5/05/52	1/12/12	4/10/20	COM
COLPAERT Jeannine	6/11/28	1/10/81	22/11/20	COM
CONTARDO Faustino	31/12/22	1/01/88	11/12/20	COM
CONTINI BARDELLI Anna Piera	27/06/28	1/06/93	13/12/20	COM
CORDONE Angelina	30/09/29	1/01/01	27/11/20	COM
CREPALDI PATERNO-CASTELLO Adriana	16/11/40	1/01/04	25/10/20	CM
CROONENBERGHS Elisabeth	18/06/34	1/10/12	4/11/20	COM
CROW Michael	1/01/25	1/02/90	24/11/20	COM
CUENDET-VAN POUCKE BLANCHE	17/05/31	1/01/93	14/11/20	PE
CUNNANE Joseph	18/08/40	1/01/03	11/11/20	COM

## NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
D'ANVERS Didier	27/03/57	1/07/18	29/11/20	COM
D'ELIA-GALLO Rosa	28/04/41	1/02/08	7/12/20	COM
DALLINGA-BLEIBERG Lydia	30/11/20	1/06/97	14/11/20	COM
DANIELE-FONTANARI Maria -Teresa	19/09/32	1/12/04	27/10/20	COM
DANNER Jacqueline	20/08/27	1/09/90	30/11/20	COM
DE BRUYN Frida	22/09/34	1/11/96	4/11/20	COM
DE COENE Raphael	4/09/31	1/09/92	29/11/20	COM
DE CONINCK Jeannine	17/02/36	1/12/08	1/11/20	COM
DE ROECK André	25/01/47	1/01/04	27/10/20	COM
DE WAELE Rosa	1/11/34	1/01/96	23/09/20	CM
DECLERCQ Michel	28/10/62	1/06/13	18/12/20	CM
DEKOCK Elisabeth	2/05/44	1/05/84	31/10/20	COM
DENIS Christiane	21/02/33	1/02/91	17/10/20	COM
DENYS Jean	6/10/43	1/02/05	11/11/20	CM
DI DOMENICO Fernando	30/05/42	1/07/02	4/10/20	COM
DI MURO Giovanni	5/05/36	1/06/01	22/11/20	CES
DIAMANTIDIS Zissis	1/12/45	1/01/93	18/09/20	COM
DIRICHS Kornelia	4/05/38	1/02/00	7/10/20	COM
DOBBS Lilian	12/11/45	1/04/03	12/11/20	COM
DUPONT-JOINE Renée	25/09/40	1/05/90	25/11/20	COM
EGEA CARRILERO Carmen	4/06/55	1/10/18	8/10/20	COM
EHLICH Erika	18/07/29	1/03/89	10/12/20	COM
ELISEU DE BIANCHI PINTO Joao	23/10/54	1/05/18	8/10/20	COM
EUGENE Nicole	3/08/40	1/06/99	31/10/20	COM
FORREST Alain	2/10/31	1/11/96	7/11/20	CM
FRANSEN Torben	8/12/41	1/01/07	21/11/20	COM
FROZZI Paola	1/03/42	1/07/20	20/10/20	COM
FUMELLI Michele	17/08/33	1/05/98	29/09/20	COM
GALLAY Miriana	2/04/25	1/12/18	10/12/20	COM
GARCON Christiane	13/05/16	1/06/81	12/10/20	COM
GARLAND Patricia	28/01/38	1/04/98	20/10/20	COM
GERMEAU Christian	29/03/55	1/12/16	19/10/20	COM
GIOLA Gianluigi	1/07/31	1/08/96	13/11/20	COM
GREGORI-BALCONI Carla	23/04/38	1/05/96	25/11/20	COM
GRIESBACH Jean	12/04/24	1/01/85	5/12/20	PE
GRUNER Siegfried	15/09/40	1/05/05	7/10/20	COM
GUBBINI Bruno	28/10/35	1/07/95	10/12/20	COM
GUSTAFSSON Alf	18/10/56	1/12/02	26/10/20	CM
HIES Helmuth Werner	15/07/39	1/11/12	21/10/20	COM
HILLBRO Marie-Anne	20/11/51	1/02/16	23/09/20	EUIPO
HINGER Guy	26/11/51	1/06/12	1/11/20	COM
HOLDSWORTH Richard	13/07/46	1/04/07	29/09/20	PE
HOWARD James	22/05/61	1/08/19	26/11/20	COM
JAEGER Walter	15/12/43	1/01/09	24/10/20	PE
JERAL Jean-Paul	9/02/51	1/07/08	7/12/20	COM
JONCKERS Marc	24/08/51	1/01/13	14/12/20	COM
JONES Clive	16/03/37	1/01/95	30/10/20	COM
KAMIL Erika	21/07/38	1/05/95	19/10/20	COM
KELAIDITOU Margarita	16/05/47	1/12/06	3/06/20	COM

# NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
KLEBER Ute	16/07/41	1/08/01	3/11/20	COM
KOETS Catharina	25/01/30	1/04/19	21/11/20	COM
KRUIHOF Maria	22/01/41	1/02/06	29/10/20	COM
LAGARDE Anne	5/03/27	1/11/90	7/10/20	COM
LANCELLOTTI Carla	11/07/25	1/09/05	4/12/20	COM
LANNON Joseph	13/03/41	1/05/03	5/12/20	PE
LAROCHE Yvonne	8/09/53	1/11/10	11/10/20	COM
LAUWERS-DE ROECK Anne-Marie	8/08/22	1/01/87	11/11/20	COM
LECURIEUX-BELFOND Alain	3/08/53	1/02/03	16/10/20	COM
LECUYER Brigitte	28/01/39	1/07/15	26/09/20	COM
LEPOITTEVIN Julien	24/03/35	1/03/90	22/11/20	COM
LESUEUR-GROSSEMY Mauricette	15/01/34	1/12/07	27/11/20	COM
LIBENS Andre	18/06/42	1/11/02	14/11/20	COM
LINDNER-BERGERT Johanna	30/03/35	1/01/05	5/11/20	COM
LOULA Dimitrij	20/06/43	1/12/06	14/11/20	CC
MANDLER Robert	19/10/31	1/11/94	24/10/20	COM
MARECHAL-DOSIMONT Orpha	6/06/27	1/12/03	27/11/20	COM
MARK Eric	18/07/22	1/08/87	7/11/20	COM
MARTINETTO Giovanni	9/03/34	1/04/99	19/11/20	CM
MASLEN John	8/06/35	1/07/95	20/10/20	COM
MEELHUYSEN Ronald	15/05/26	1/05/91	3/10/20	COM
MIGLIERINA Armanda	18/11/30	1/01/89	26/10/20	COM
MOLINET Roger	5/10/44	1/11/04	4/12/20	COM
MORAN Judy	28/10/41	1/11/06	31/10/20	COM
MORANDINI Giovanni	28/12/26	1/05/89	3/12/20	PE
MORASCHI Stefano	14/06/47	1/06/12	2/12/20	COM
MORREN Paul	10/11/31	1/10/16	8/11/20	COM
MOSCHTERT Mady	25/10/55	1/02/05	19/12/20	CC
MOUTON Max	23/01/34	1/07/96	2/12/20	COM
MUSIN Laurette	22/03/27	1/04/92	14/10/20	COM
NAGELMACKERS Henri	5/08/32	1/06/93	9/11/20	COM
NAZAROFF Helene	3/07/30	1/01/91	21/11/20	COM
NIEWIADOMSKA Izabela	13/09/74	1/10/11	18/11/20	COM
NILLES Paul	26/08/40	1/04/90	25/10/20	COM
NOBRE Ana Maria	18/08/62	1/03/14	8/12/20	CM
NOSS Clarita	17/07/27	16/07/90	6/09/20	COM
NYHOLM Jorma	1/03/52	1/04/15	22/11/20	ECA
OGGIANO Giovanni	26/01/52	1/04/13	7/11/20	CM
OLIVINI Renato	14/04/35	1/01/99	6/11/20	COM
PARFAIT Daniel	2/11/39	1/12/99	28/11/20	PE
PATERNOSTER Walter	16/08/36	1/09/01	25/11/20	PE
PEROSA Alfonso	5/06/34	1/04/93	2/09/17	PE
PIAZZOLLA-COLOMBO Clara	21/01/30	1/05/84	27/10/20	COM
PIR Jacqueline	28/08/42	1/01/92	30/10/20	COM
PITA-WONENBURGER Carlos	17/08/46	1/08/06	1/10/20	COM
PITHAN Karin	4/10/42	1/06/06	20/11/20	COM
PLATE Rosemarie	12/09/38	1/08/02	20/07/20	COM
POULEUR Nelly	9/04/36	1/01/19	30/11/20	COM
POULSEN Carsten	29/06/56	1/04/16	29/10/20	COM

## NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
PROEPSTL-SCHMID Ellen	25/08/23	1/10/12	28/11/20	COM
PUTTEMANS Jean Nicolas	4/01/50	1/01/18	5/11/20	COM
QUEQUIN Liliane	4/08/33	1/10/00	8/12/20	COM
RAU Hege	25/03/36	1/06/98	22/10/20	COM
REINERT David	17/08/24	1/09/89	9/10/20	COM
REYLANDER Michaela	18/11/26	1/09/13	19/11/20	COM
RIEDER Reinhard	22/01/54	1/02/17	4/12/20	COM
RIZZOLATI Mafalda	7/05/32	1/06/97	27/10/20	CJ
ROEBBEN Jacqueline	30/12/40	1/12/10	28/10/20	COM
RONCARI Luigi	17/06/41	1/07/06	30/11/20	COM
ROSEROT DE MELIN Francois	7/11/44	1/12/09	3/11/20	COM
RUPE Anna Maria Ilse	6/01/31	1/07/17	24/10/20	CM
SAX Mariette	6/02/42	1/03/02	13/11/20	PE
SCHARTERT Claude	11/09/38	1/07/02	17/11/20	COM
SHELLER Inez	17/03/22	1/04/98	17/11/20	PE
SCHEPERS Gery	6/05/52	1/01/11	28/11/20	CES
SCHMIDT Hans-Eberhard	25/03/30	1/04/94	21/11/20	COM
SCHMITZ-KAISER Elisabeth	29/05/23	1/09/90	9/12/20	COM
SCHRADER Karl-Heinz	20/02/38	1/10/98	28/11/20	COM
SELFSLAG Raoul	14/01/41	1/02/01	2/12/20	COM
SELIGMANN Samuel	16/01/35	1/01/00	30/10/20	COM
SIGRIST Berthild	14/09/25	1/01/19	9/12/20	COM
SLEGERS René	13/05/57	1/04/19	29/11/20	COM
SMETS Robert	29/06/36	1/07/96	20/11/20	COM
SMIT Klaas	7/03/41	1/02/06	18/11/20	COM
SOMMEREYNS Evelyne	2/02/27	1/02/82	7/11/20	COM
STANNERS-WARNER Judith	25/05/36	1/06/07	14/10/20	COM
STUFFMANN Claus	14/06/29	1/07/94	22/11/20	COM
SUENSON Mikael	23/09/32	1/10/97	26/11/20	COM
T'KINDT Jean	30/07/34	1/08/94	10/11/20	CM
TANG Wolfgang	19/02/37	1/06/92	2/10/20	BER
TARABELLA Silvano	17/10/32	1/01/90	16/11/20	COM
TINAGLI Franco	20/09/32	1/10/94	18/11/20	COM
TONIOLO Caterina	26/01/23	1/02/09	3/11/20	COM
TORDEUR Chantal	12/04/42	1/05/07	16/11/20	CES
TURNIS Neil	10/11/31	1/12/96	12/11/20	CM
TUTUCCI Giuseppe	30/03/45	1/04/10	11/11/20	PE
USSELMANN Edgar	18/03/36	1/04/96	22/11/20	JET
VAN ASSEL Marie	10/07/46	1/07/03	12/10/20	COM
VAN GERWEN Ivo	15/06/37	1/04/00	2/12/20	COM
VAN HOUTTE Monique	17/07/23	1/12/59	14/12/20	COM
VAN OVERSTRAETEN Nicole	30/03/47	1/04/12	22/09/20	COM
VAN ROSSUM Anna Maria	31/12/30	1/10/69	8/09/20	COM
VANDECAVEYE Gabrielle	23/03/38	1/05/99	4/12/20	COM
VANDERWALLE Jenny	30/11/25	1/11/13	14/11/20	CC
VANHAMME-PIONET Suzanne	3/03/31	1/01/87	15/11/20	COM
VARENNE Henri-Marie	26/10/20	1/12/84	10/11/20	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
VARISCO Elio	6/09/25	1/10/90	2/10/20	COM
VERCAEMER-GULDNER Leni	14/06/31	1/12/86	9/11/20	COM
VIENOT Jean	13/05/28	1/06/93	18/10/20	COM
VIGIL MARTINEZ Maria Elena	27/01/56	1/01/13	16/11/20	COM
VIOLA Virgilia	18/06/27	1/05/10	11/11/20	COM
VITS Anastasia	29/11/43	1/01/96	29/10/20	COM
VOLZ Walter	18/07/30	1/08/95	28/10/20	COM
VON GRUMME Joachim	24/04/33	1/06/94	28/10/20	COM
WALLNER-MEYER Ingrid	16/06/35	1/07/04	30/09/20	COM
WATSON Diana	17/05/45	1/07/08	7/11/20	COM
ZABORSKA Andrea	5/10/48	1/03/13	11/11/20	CJ
ZEYEN Jacqueline	25/01/40	1/03/91	12/10/20	COM

## COMITÉ DE RÉDACTION

### FR | APPEL À CONTRIBUTIONS

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans L'Ecrin ?

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture...), un dessin humoristique sur un thème d'actualité ?

Votre parcours professionnel ou vos occupations durant la retraite sont susceptibles d'intéresser les lecteurs et vous désirez les partager ?

Vous connaissez un ancien collègue dont le rayonnement personnel mérite d'être mis en lumière ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE section Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 900 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

### NL | UW BIJDRAGEN GRAAG !

Wilt u reageren op een artikel dat in Ecrin is verschenen ?

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak), of ook een grappige tekening over iets actueels ?

Kunnen uw beroepsloopbaan of activiteiten gedurende uw pensioen misschien anderen tot het lezen hiervan verlokken en wilt u daarmee graag naar buiten komen ?

Kent u een oud-collega van wie de persoonlijke verdiensten in het zonnetje gezet mogen worden ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE, afdeling België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 900 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

### DE | AUFRUF ZU BEITRÄGEN

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im ECRIN veröffentlicht wurde?

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden oder eine humoristische Zeichnung zu einer aktuellen Frage?

Ihr beruflicher Werdegang oder Ihre Tätigkeit während der Pensionierung könnten die Leser interessieren und Sie möchten darüber etwas mitteilen?

Sie kennen einen früheren Kollegen, dessen persönliche Ausstrahlung hervorgehoben werden sollte?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE, Sektion Belgien.

Ihre Beiträge sollten 900 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich der Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

### EN | CALL FOR CONTRIBUTIONS

You might like to react to an article appearing in L'Ecrin?

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural...), an amusing drawing on a current topic?

Your professional profile or your retirement activities may interest readers and you want to share them?

You know a former colleague whose personal profile deserves illustration?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE secretariat, Belgian section.

Contributions must not exceed 900 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.



Robert Cox | *Chemin creux, Forêt de Soignes* | Aquarelle